



Ville de Saint-Maur-des-Fossés

RAPPORT D'ACTIVITE
DES
SERVICES MUNICIPAUX

Année 2024

TABLE DES MATIERES

Direction Générale des services	5
SERVICE GESTION ET PREVENTION DU RISQUE	6
SERVICE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	7
SERVICE ORGANISATION DES ASSEMBLEES	9
SERVICE POLE COURRIER	10
SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA NATURE	12
SERVICE DES ASSURANCES et DOMAINES	16
SERVICE ELECTIONS – AFFAIRES DIVERSES – PIECES D'IDENTITE	19
SERVICE DE L'ETAT CIVIL	23
SERVICE ECONOMIQUE - POLE COMMERCES ET ARTISANAT	26
SERVICE SAINT MAUR ANIMATION	30
Direction des Ressources humaines	32
Direction des Finances	38
Direction de la Commande publique	40
SERVICE DES MARCHES PUBLICS	40
SERVICE DES ACHATS	43
Direction des Affaires juridiques	45
Direction de la Politique de la ville et de la Relation aux usagers	47
SERVICE SENIORS ET HANDICAP	50
SERVICE DE LA COORDINATION LOGISTIQUE ADMINISTRATIVE	51
SERVICE SAINT-MAUR- PROXIMITE (SMP)	52
Police municipale	53
Pôle Vie scolaire et périscolaire	56
Direction des Affaires scolaires	57
Direction de la Restauration et de l'Intendance des écoles et des bâtiments (DRIEB)	61
SERVICE RESTAURATION	62
SERVICE INTENDANCE	65
Direction des Activités périscolaires (DAP)	66
Pôle Jeunesse - Relations internationales – Sports - Fêtes	71
SERVICE JEUNESSE	72
SERVICE DES FÊTES	76
SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES	77
SERVICE DES SPORTS	78
Direction de la Petite Enfance et de la Parentalité	82
MAISON DES FAMILLES ET DE LA PARENTALITE	85
Direction des Affaires culturelles	88
MEDIATHEQUE GERMAINE TILLION	91
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	94
Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement	97
ETUDES, PROSPECTIVE	97
AUTORISATIONS D'URBANISME	103
Direction de l'Action sociale et CCAS	105
SERVICE DU LOGEMENT	108
Direction de la Communication	110
Direction Générale des services techniques	113

Rapport d'activité des services municipaux 2024

DIRECTION ET ADMINISTRATION GENERALE.....	113
Direction de l'Aménagement de la voirie, de l'éclairage public et de la signalisation.....	115
Direction de l'Espace public	118
SERVICE PROPRETE	118
SERVICE DES ESPACES VERTS.....	123
GARAGE MUNICIPAL	125
SERVICE DES BATIMENTS COMMUNAUX.....	128
SERVICE DES CONCESSIONNAIRES, PERMISSIONS DE VOIRIE, TLPE, EAU & DECI, STATIONNEMENT ET SCHS	132
Direction-générale adjointe de la Transformation numérique.....	136
Direction des Systèmes d'information et des usages numériques	137
SERVICE INFORMATIQUE ET SECURITE	140
SERVICE SUPPORT AUX UTILISATEURS	143
Direction du Guichet unique.....	146
SERVICE GOUVERNANCE DES DONNEES	147
SERVICE ACCULTURATION AU NUMERIQUE	149
SERVICE E-ARCHIVES	153
SERVICE DOCUMENTATION NUMERIQUE	155
EPIC Théâtre et cinémas de Saint-Maur.....	157

LE RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES

L'élaboration annuelle d'un rapport d'activité des services n'est pas une obligation pour une collectivité territoriale. Il est cependant d'usage d'en présenter un à l'assemblée délibérante.

A Saint-Maur, cette présentation a lieu à l'occasion de la présentation du compte administratif. Cela permet au conseil municipal de disposer de l'état des dépenses réalisées au cours de l'exercice précédent, à mettre en regard de la description de l'activité des services correspondant aux dépenses en question.

L'année 2024 a été marquée par l'organisation d'élections législatives anticipées et par l'élection d'un nouveau maire.

Par ailleurs, des projets structurants ont été engagés ou mis en œuvre en 2024 à l'échelle communale, à l'image du plan de désimperméabilisation et de renaturation de l'espace public, du début des travaux de rénovation énergétique et d'agrandissement des écoles Parc Est, de la modernisation du dispositif de vidéoprotection, de l'organisation de nombreux événements et manifestations, ou encore de projets en faveur de l'amélioration de la qualité de vie au travail des agents municipaux. La Ville a également proposé une riche programmation autour de l'événement phare de l'année, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Le présent rapport s'attache à donner l'image la plus large et la plus complète possible des actions conduites pendant l'année par les services municipaux, de leur fonctionnement et du travail accompli au service des Saint-Mauriens.

ORGANISATION DU RAPPORT D'ACTIVITE

Les services directement rattachés au directeur général des services ouvrent le rapport d'activité. Ils sont suivis des services ressources ou support. Viennent ensuite les services à la population et les services opérationnels, puis les deux directions-générales adjointes, celles des services techniques et de la transformation numérique.

Le centre communal d'action sociale et l'EPIC Théâtre et cinémas de Saint-Maur, établissements publics distincts juridiquement de la Ville, sont toutefois légitime à figurer dans le présent rapport compte-tenu de l'étroitesse de leurs relations avec la Ville et leur rôle dans la mise en œuvre du service public local. Ils sont donc présentés à la fin du rapport, après l'ensemble des services.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La Direction générale des services est chargée de l'animation et de la coordination des services. Son organisation lui permet de prendre en charge certains dossiers qui, en raison de leur transversalité, exigent une implication ou une impulsion du Directeur général des services. Interface des directions et services, elle rend les arbitrages et décisions indispensables pour assurer la cohérence de l'action municipale. Elle assure également le suivi des travaux des assemblées, ainsi que la sécurisation des actes et décisions. Elle garantit la communication ou la diffusion des informations nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité. La DGS assure également les relations avec les établissements publics de la ville (CCAS, EPIC), les organisations et partenaires de la commune (les services de l'Etat, l'établissement public territorial Paris Est Marne&Bois, les syndicats intercommunaux). Elle veille au respect des engagements de la commune (par exemple la mise en œuvre du Rapport de la Chambre régionale des comptes). Enfin, elle apporte conseil et accompagnement aux élus dans la mise en œuvre du projet municipal.

Son organisation repose sur un secrétariat, des chargés de mission, le service des assemblées et celui du courrier. Les services des assemblées et du courrier faisant l'objet d'un bilan spécifique, il ne sera fait état, dans cette partie, que des sujets traités autour des enjeux définis en ouverture.

FAITS MARQUANTS 2024

La Direction générale a coordonné la tenue de huit Conseils municipaux ainsi que de trois Commissions consultatives des services publics locaux. Cette production implique la collecte et le contrôle des projets de délibérations, la préparation des commissions puis l'inscription à l'ordre du jour du Conseil municipal.

Garante de la performance du service public communal, elle a poursuivi son programme de déploiement d'indicateurs d'activités.

Tout en assurant ses missions habituelles d'animation et de coordination des actions et politiques publiques déployées par et au sein du service public communal, la DGS s'est, en 2024, engagée plus particulièrement dans le suivi des questions de ressources et de sécurité. Elle a également accompagné l'ensemble des actions liées à l'élection d'un nouveau maire, à compter du 23 juillet 2024.

PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 sera consacrée à l'organisation des services municipaux afin de continuer à y apporter de la structure et de favoriser le travail transversal, tout en optimisant les ressources.

L'accompagnement et le pilotage des grands projets de la collectivité, nombreux à voir le jour en 2025, figurera également parmi les priorités mises en œuvre.

SERVICE GESTION ET PREVENTION DU RISQUE

La commune de Saint-Maur des Fossés est, comme c'est le cas de la plupart des communes, exposée à différents types de risques, qui peuvent être d'origine naturelle ou humaine. Le document d'information communal sur les risques identifiés majeurs (DICRIM) recense ainsi les risques inondation météorologiques (pluies violentes, canicule), ferroviaire, de transport de matières dangereuses et d'effondrement de carrière, auxquels il est possible d'ajouter les risques liés à la pollution ou à un accident industriel régional.

La gestion et la prévention du risque sont des préoccupations qui concernent différents types d'acteurs, parmi lesquels on trouve les services de l'Etat, les organisations de protection civile et des populations, avec lesquels la Ville travaille. Au titre de ses pouvoirs de police, le maire a un rôle et une responsabilité importants dans ce domaine.

Pour sa gestion du risque, la Ville s'est dotée en novembre 2014 d'un plan communal de sauvegarde (PCS), qui précise les modalités d'intervention en cas de catastrophe ou de crise majeure.

Le service Gestion et Prévention du risque a pour missions :

- De faire vivre le PCS, en le mettant à jour et en préparant son éventuelle utilisation,
- D'organiser et de piloter la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC),
- D'activer les moyens humains, techniques et matériels en cas de crise, et de coordonner leur utilisation. Ce qui passe notamment par l'activation d'une cellule de crise, qui doit être opérationnelle sans délai.
- De promouvoir et de développer la culture du risque dans les services municipaux et auprès de la population.

Il a pour rôle, en relation avec les habitants, de prévenir et de sensibiliser aux risques majeurs sur le territoire, dans l'objectif de faire connaître les bons comportements, et ainsi renforcer la réactivité et la résilience de la population.

AFFAIRES COURANTES 2024

L'année 2024 a stabilisé la dynamique de recrutement des réservistes. La RCSC est composée de 58 réservistes :

- 14 internes, c'est-à-dire qui sont agents municipaux ;
- 44 externes, qui ne sont pas agents municipaux, mais qui sont Saint-Mauriens.

L'objectif d'un effectif de 80 membres est maintenu et devrait être atteint en 2025.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

La Ville a axé l'année 2024 sur la formation des réservistes en organisant différentes actions thématiques, dont à titre d'exemple :

- Des exercices d'activation de la cellule de crise sur le format PREPARISK pour la simulation de gestion de crise concernant le transport de matières dangereuses et le risque inondation.
- Des formations à la culture du risque, sur les bords de Marne et au sein du service gestion et prévention du risque.

PERSPECTIVES 2025

L'objectif majeur pour l'année 2025 sera la participation de la Ville et de sa RCSC pour l'exercice de sécurité civile zonal appelé « HYDROS 25 » visant à tester la coordination de l'État, des collectivités territoriales, des opérateurs et de l'ensemble des acteurs en vue d'un pilotage efficace de la gestion d'une crue majeure. Cet exercice devrait avoir lieu durant la semaine du 13 au 17 octobre 2025.

SERVICE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le service de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) a été créé en 2020, sous l'autorité du directeur général des services, avec pour missions de :

- Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et de dynamisation de l'ESS du territoire ;
- Contribuer au renforcement de la place de l'ESS dans les projets et activités portées par la collectivité, sur un mode partenarial, transversal, avec l'ensemble des autres directions concernées ;
- Assurer le pilotage et la contractualisation des projets ESS et leurs déclinaisons opérationnelles.

Ces actions s'appuient sur le plan de soutien et de développement de l'ESS « Saint-Maur, ville d'initiatives solidaires » adopté par le conseil municipal en juin 2021, qui comporte quatre axes :

- Renforcer les structures de l'ESS dans l'économie locale ;
- Créer et innover par le biais des économies circulaires ;
- Soutenir les mobilités douces ;
- Accompagner la transition numérique.

AFFAIRES COURANTES 2024

- **Une commande publique écologiquement et socialement responsable :**

- En application du plan « Saint Maur, ville d'initiative solidaire », le service ESS a abouti le travail de fond et transversal entamé par la réalisation d'un diagnostic des fournisseurs et d'un plan de formation et d'accompagnement au changement des services prescripteurs. En continuité de cette démarche, et en étroite collaboration avec la direction de la commande publique, l'écriture d'un SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables) a été mise en œuvre au travers d'ateliers collaboratifs avec des services porteurs. **Bien qu'elle n'y soit pas contrainte par la loi, la Ville a voté son premier SPASER en Conseil Municipal en juin 2024.**

- *Sourcing* et aide à la rédaction d'un marché de revalorisation et recyclage des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques.

- *Sourcing* et aide à la rédaction d'un marché d'aménagement en matériaux recyclés et réemploi pour la bibliothèque annexe des rives de la Marne.

- **Une dynamique de coopération avec les acteurs ESS du territoire**

- La création d'un Guide des acteurs de l'économie vertueuse, édité à 3000 exemplaires, et présentant 5 items : acheter en seconde main et en réemploi, soutenir la filière bio, réparer localement, recycler efficacement et les acteurs de la solidarité.

- Signature d'une convention pluriannuelle de 3 ans avec la coopérative SAMO de cyclo-logistique.

- création d'un copil « Marchés Zéro plastique » avec le service Commerce et artisanat et le service développement durable du délégataire des marchés forains.

- animation de 2 matinées « découverte de l'Economie Sociale et Solidaire » pour les classes de seconde du Lycée d'Arsonval.

- Coordination d'une action Zéro Déchet sur le Food Truck Festival 2024 avec l'association ASLM et l'entreprise BINI.

- *Sourcing* et pilotage d'un projet « vaiselle consignée » en coopération avec l'association Street Food en Mouvement pour le festival Food Truck 2024 (mise en œuvre reportée).
- Programmation et animation du Mois de l'Economie Vertueuse avec 6 animations portées par le service et 7 par des acteurs partenaires en direction du grand public.
- Dans le cadre de l'Appel à projet Politique de la Ville, programmation de 3 séances « réduction des charges énergétiques ».

▪ **Déploiement d'une formation interne à la transition écologique**

- Participation au déploiement de la formation en collaboration avec l'agence Brain's Watt et AXA Climate School.
- Création et animation d'un groupe de 20 ambassadeurs de la transition écologique, pilotage de projets interservices.

▪ **Ancienne usine de l'eau**

- L'usine fait le Mur : mise en œuvre d'un évènement culturel autour de *street art* avec la direction des affaires culturelles (DAC), puis réouverture du site pour des visites à posteriori.

PERSPECTIVES 2025

- Mettre en œuvre les actions non réalisées du plan « Saint-Maur, ville d'initiatives solidaires » et réaliser son évaluation pour présentation en Conseil Municipal.
- Déployer et mettre en œuvre le dispositif l'Heure Civique porté par le département du Val-de-Marne, dans lequel s'est inscrite la Ville en décembre 2024.
- Développer les actions en direction du public jeune, à travers des coopérations avec les Lycées d'enseignement général ou professionnel et avec la Maison des étudiants.
- Soutenir les porteurs de projet associatifs et accompagner les associations déclarées dans leur développement, formation, recherche de financement ou de bénévoles.

SERVICE ORGANISATION DES ASSEMBLEES

En relation étroite avec la direction générale des services, le service « organisation des assemblées » est chargé de la gestion des conseils municipaux : préparation, organisation, suivi, diffusion des informations, affichages et transmission des actes du conseil municipal en préfecture.

AFFAIRES COURANTES 2024

- 8 conseils municipaux ont été tenus en 2024
- 25 réunions préparatoires en commissions municipales ont eu lieu
- 88 089 pages ont été éditées (dossiers des commissions, notices, délibérations, pièces annexes)
- 227 délibérations ont été prises en 2024

NOMBRE DE DELIBERATIONS										
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
366	327	306	320	346	350	213	246	306	229	227

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

L'année 2024 a été marquée par l'élection d'un nouveau maire, en date du 23 juillet.

Dans la continuité de la mise en œuvre du projet municipal, de nouvelles délégations ont été attribuées et 4 nouveaux adjoints ont été élus.

PERSPECTIVES 2025

Poursuite de l'application des nouvelles règles en matière de publicité des actes.

SERVICE COURRIER

L'unité courrier est composée de 4 agents.

Elle assure l'acheminement des courriers arrivés (déposé par la poste, boîtes bleues, appariteurs, institutionnels, courriels, etc.) vers les services destinataires et transmet les retours des courriers non distribués aux services émetteurs.

Elle assure le traitement et la publication des arrêtés et des décisions, ainsi que le suivi d'une partie des affichages réglementaires.

Elle renseigne également la population dans le cadre de la lutte contre les nuisances aériennes.

AFFAIRES COURANTES 2024

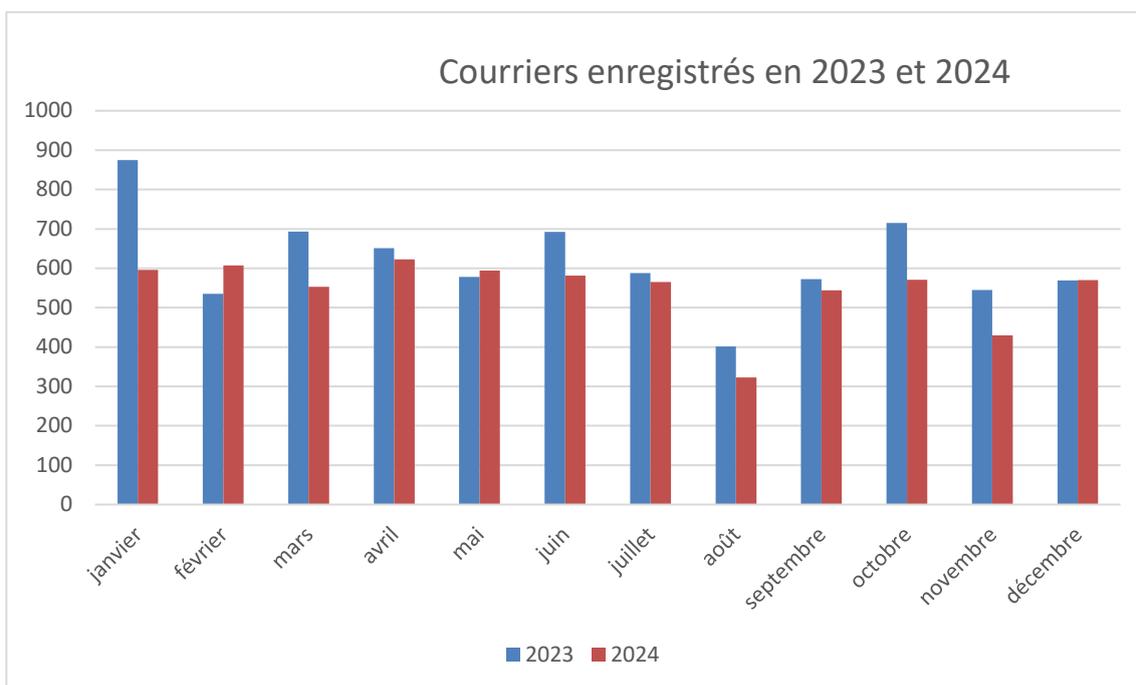
Chaque jour, le courrier est ouvert, daté, trié, transmis directement ou enregistré à destination du maire, des élus, du directeur général des services et des services concernés.

Le service utilise le progiciel 6TZen pour l'enregistrement des courriers. Le service a reçu plus de 25 000 courriers en 2024. 6621 courriers ont été enregistrés informatiquement.

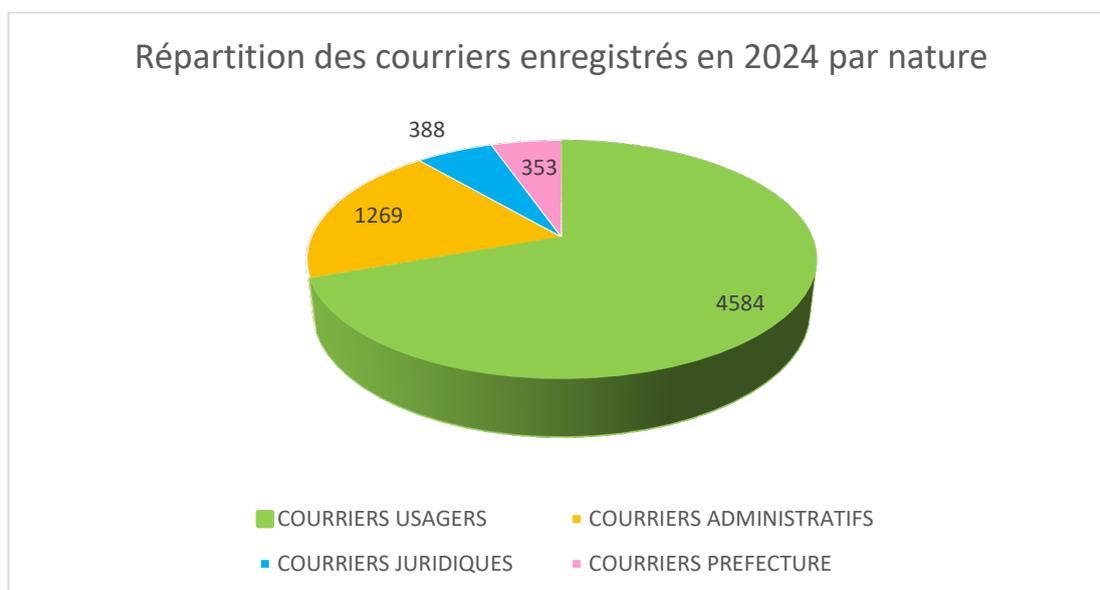
En dehors du traitement du courrier, le service est chargé :

- de l'enregistrement et de l'affichage des arrêtés de police et autres actes réglementaires : 1894 (arrêtés) publiés en 2024.
- du traitement des décisions prises dans le cadre de la délégation d'attributions du Conseil Municipal au maire : 113 dossiers traités et adressés par voie électronique en Préfecture, retournés au service émetteur et transmis au secrétariat du Conseil Municipal au cours de l'année 2024.
- de transmettre les actes en préfecture (242 actes ont été transmis en 2024).
- de la mise en ligne des actes et des autres informations réglementaires.
- d'assurer un suivi des procédures contentieuses sur Télérecours : attribuer les dossiers aux services concernés, éditer les dossiers et les intégrer dans le logiciel.
- du suivi des formulaires de contact « nous contacter » et « vigilance survols ».
- de renseigner la population dans le cadre de lutte contre les nuisances aériennes :
 - répondre aux appels téléphoniques.
 - établir des relevés de survols (sur des périodes données) pour contribuer à la stratégie relationnelle de la ville avec le groupe ADP (en liaison avec les élus et le service de l'urbanisme).

Volume mensuel des courriers enregistrés :



Répartition :



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Développement d'un outil statistique d'analyse thématique.

PERSPECTIVES 2025

- Poursuite des activités du service.
- Report - Création d'un tableau de suivi des communications liées à l'activité aérienne au-dessus de la commune (signalement usagers – communication ADP – relevés journaliers).
-

SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA NATURE

Les missions du service Développement durable, Environnement et Nature sont plurielles :

- Conserver, valoriser et préserver la faune et la flore sur le territoire de la commune ;
- Participer à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie ;
- Mener des actions éducatives et de sensibilisation sur les enjeux du développement durable et de la biodiversité ;
- Favoriser le lien social.

Dans le cadre de ses missions liées à la préservation des ressources naturelles, de la faune et de la flore, de l'eau et la vie des sols le service assure également :

- La gestion du jardin pédagogique, situé 43 avenue Denfert-Rochereau, où ont lieu des ateliers, ainsi que des visites de groupes, notamment des classes élémentaires de Saint-Maur-des-Fossés en lien avec les ateliers Nature et Environnement ;
- La découverte et la sensibilisation à la nature dans les écoles élémentaires à travers les ateliers Nature et Environnement mis en œuvre dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEDT) et également auprès des habitants ;
- La sensibilisation au respect de la nature ;
- La transmission au sein de la Maison de la Nature et du jardin pédagogique des bonnes pratiques en agroécologie et en biostimulants ;
- La gestion des passages de biodiversité, des boîtes à lire, des nichoirs installés dans l'espace public et du « Parcatoutou » ;
- La transformation de certains matériaux à des fins de réutilisation (copeaux de bois issus des sapins de Noël, par exemple) pour les habitants ou d'autres services municipaux ;
- L'apport de conseils et d'accompagnement aux habitants et aux associations pour acquérir et améliorer leurs connaissances des enjeux et pratiques liées au développement durable.

Depuis l'ouverture du jardin pédagogique en 2018, suivie par celle de la Maison de la Nature en 2021, les pratiques du service DDEN n'ont eu de cesse d'évoluer : utilisation de semences reproductibles, sensibilisation et mise en œuvre des bonnes pratiques agroécologiques, utilisation d'intrants respectueux des sols, réalisation de boutures, mise en place de divers composts et de la gestion différenciée des espaces verts. L'observation et l'expérimentation font partie des pratiques du service, permettant ainsi de développer et d'améliorer de nouvelles pratiques à l'échelle communale

AFFAIRES COURANTES 2024

70 kg de compost ainsi que 30 litres de purins (ortie, consoude, prêle) ont été produits cette année à la Maison de la Nature. Le service a instruit une vingtaine de permis de végétaliser permettant aux citoyens d'embellir la commune, avec un total de plus de 350 permis de végétaliser mis en œuvre sur la commune.

LES ATELIERS NATURE ET ENVIRONNEMENT

Année scolaire	Nombre de classes concernées	Total d'interventions	Nombre d'enfants sensibilisés
2023/2024	32	186 (154 séances en classe, 32 sorties)	869
2024/2025	27	191(157 séances en classe, 34 sorties)	793

LA FERME PEDAGOGIQUE

La ferme pédagogique s'est installée pour la 5^{ème} année consécutive au square de l'Abbaye du lundi 26 février au dimanche 14 avril 2024. Pendant les périodes scolaires, ce sont 37 classes de grande section de maternelle et 3 classes ULIS qui ont été accueillies et ont pu bénéficier d'une visite de la ferme suivie d'un atelier pédagogique au choix. Ainsi, ce sont 915 élèves qui ont découvert l'univers de la ferme. Des créneaux ont également été réservés pour les assistantes maternelles, aux crèches, aux IME des Bords de Marne et du Parc de l'Abbaye, permettant d'accueillir 150 visiteurs supplémentaires.

Enfin, 6500 personnes ont profité de la ferme pédagogique les mercredis, week-ends et durant la première semaine de vacances d'avril (soit 23 jours au total).

LES ATELIERS ET EVENEMENTS DU SERVICE DDEN

Tout au long de l'année, le service Développement durable organise des événements de sensibilisation à la biodiversité, l'environnement et la nature en ville. Ces animations sont diverses et variées : cuisine, bricolage et ateliers de récupération, sensibilisation à la saisonnalité des fruits et légumes, etc. Au total, une quarantaine d'événements ont permis d'accueillir un public varié en 2024 (tout public, seniors, accueils de loisirs, intergénérationnel). Les traditionnels ramassages de déchets sur les Bords de Marne ont été renouvelés avec trois « dimanche citoyen » (tout public, 127 participants) et un mercredi citoyen avec les accueils de loisirs de Michelet et la Pie (environ 30 enfants). Dans le cadre des ateliers de production de légumes en agro écologie à la Maison de la Nature et au jardin pédagogique, 100 kilos de denrées locales ont été distribués à l'épicerie solidaire Terre'Anoé.

Plus de 2400 personnes qui ont été accueillies durant les ateliers et sensibilisées à l'environnement et au développement durable.

PARTENARIATS ET TRANSVERSALITE INTER-SERVICE

La transversalité entre services municipaux est au cœur du travail réalisé :

Participation aux événements et actions d'autres services	Big Jump, village olympique, Journées européennes du Patrimoine
Broyage des végétaux issus des coupes de taille et des sapins récoltés	En 2024, 3410 sapins ramassés par les services des Espaces verts et la Propreté
Médiathèque	Valorisation de la grainothèque ; ateliers semis et plantation pour les collègues : accompagnement pour la mise en place de la bibliothèque verte
Maison des Etudiants	Constructions diverses et participation à une journée porte-ouverte
Direction de la Petite Enfance et la Parentalité	Relai Petite Enfance : ateliers et moment convivial avec les assistantes maternelles au jardin pédagogique ; crèches : fourniture de mobiliers divers et accompagnement pour les projets « Développement durable » ; Maison des familles et de la Parentalité : ateliers de sensibilisation
Service des Espaces verts	Livraison de feuilles et tontes de gazon pour l'amendement des sols ; plantation des arbres

	avec les écoles sur les Bords de Marne (et la direction des Affaires scolaires)
Tous les services	Nombreuses constructions à partir de bois et palettes de récupération pour diverses structures communales.
IME des Bords de Marne	Pour la troisième année, une dizaine de jeunes sont venus tous les mardis à la Maison de la Nature et au jardin pédagogique découvrir les sites et participer à différentes actions (jardinage, paillage, créations, etc.). Ils ont également pu être sensibilisé à la biodiversité et l'environnement et découvrir des techniques de jardinage agro écologiques.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Parmi les actions menées en 2024 par le service Développement durable, Environnement et Nature, plusieurs ont été marquantes :

- Lancement des potagers partagés à l'occasion de la fête de la Nature organisé le 26 mai 2024 ;
- « Fêtons la Nature » : dans le cadre de l'évènement national Fête de la Nature, « Fêtons la Nature » a été organisé le dimanche 26 mai. Environ 700 personnes ont participé à cet évènement tout au long de la journée ;
- « Le Jour de la Nuit » : dans le cadre de l'évènement national « Le jour de la Nuit », en plus de la traditionnelle extinction des candélabres de certaines rues pour sensibiliser à la pollution lumineuse, le service a organisé pour la deuxième année consécutive un évènement en partenariat avec la Médiathèque et la direction de l'espace public. Plus de 130 personnes y ont participé ;
- La Maison de la Nature fête Noël : première édition de cet évènement qui s'est déroulé à la Maison de la Nature le samedi 21 décembre. Plusieurs stands étaient présents et des animations ont eu lieu tout au long de la soirée avec pour fil rouge la sensibilisation au développement durable. Ce sont plus de 600 visiteurs qui ont été accueillis durant cette manifestation festive.

Poursuite des recrutements engagés en 2023, permettant au service Développement durable, Environnement et Nature de compter 15 agents.

PERSPECTIVES 2025

Actions et projets	Observations
Potagers partagés de la Maison de la Nature – poursuite de la campagne d'attribution	Suite de projet
Partenariat avec les accueils de loisirs et la Maison des Séniors pour la mise en place d'ateliers intergénérationnels	Suite de projet
Ferme pédagogique	Suite de projet
Partenariat avec la direction de la Petite enfance et de la Parentalité	Suite de projet
Création de mobilier recyclé	Suite de projet
Jour de la Nuit	Suite de projet
Dimanches & mercredis citoyens avec collecte de mégots	Suite de projet
Poursuite du partenariat avec la Médiathèque	Suite de projet
Lancement de la bibliothèque verte	Suite de projet
Reproduction des plants par bouturage et utilisation d'intrants naturels ; ateliers de sensibilisation autour de la vie du sol.	Suite de projet et nouveaux projets

SERVICE ASSURANCES ET DOMAINES

Les activités du service sont orientées selon deux axes :

- La gestion domaniale qui correspond à la gestion immobilière et foncière de la Commune. A ce titre, sont mis en œuvre les procédures d'acquisitions et de cessions, les changements d'affectation des locaux municipaux, les mises à disposition des locaux notamment aux associations, aux agents logés, aux enseignants et à des sociétés.

Ces dossiers sont traités en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité.

Le service travaille également en liaison avec de nombreux partenaires extérieurs, tel que le Conseil Départemental, les Directions Départementale et Générale des Finances Publiques, les services de l'Etat, les syndicats de copropriété, les notaires, les cabinets d'avocats, les huissiers de justice, etc.

Les missions du service sont :

- Les mises à disposition des locaux communaux aux agents logés pour raisons de service, à des associations et sociétés ou encore à certaines entités publiques ou privées. Des mises à disposition d'emplacements aux opérateurs téléphoniques pour l'implantation d'antennes.
 - La gestion locative des mises à disposition précitées.
 - L'administration des biens communaux situés dans des copropriétés (paiement des charges de copropriété, représentation de la Ville aux assemblées générales, etc...).
 - La gestion des mises à disposition accordées à la Ville (rédaction des baux ou conventions et traitement de la facturation afférente aux loyers et aux charges).
 - Le suivi et le paiement des impôts relatifs aux propriétés communales.
 - L'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) en liaison avec les services de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (D.R.I.H.L.), puis transmission des décisions.
 - Le montage et le pilotage des dossiers d'acquisition et de cession des propriétés communales.
 - L'élaboration et la gestion des dossiers de classement des voies privées, d'alignement et d'intégration des biens vacants et sans maître dans le domaine privé communal.
 - La mise en œuvre des procédures de préemptions des baux commerciaux.
 - La recherche de locaux en fonction des besoins des services et des projets.
 - La rédaction de notices explicatives, de délibérations, de décisions et de courriers.
 - La gestion et le suivi des contentieux : lancement, saisine des cabinets d'avocats, suivi de procédures judiciaires (relecture des mémoires, gestion et suivi du financier, alertes) et application des décisions de justice.
- La gestion des assurances qui permet à la collectivité de se garantir financièrement contre la survenance d'aléas déterminés.

Cette couverture est possible par la souscription de 6 polices d'assurance dédiées qui sont :
L'assurance des risques statutaires pour les accidents de travail et les maladies professionnelles. Sa gestion relève du service des Ressources Humaines.

- L'assurance de responsabilité civile pour les dommages causés à des tiers dans l'exercice de ses activités.
- L'assurance de la flotte automobile obligatoire.
- L'assurance de dommages aux biens ou multirisques garantissant son patrimoine mobilier et immobilier.

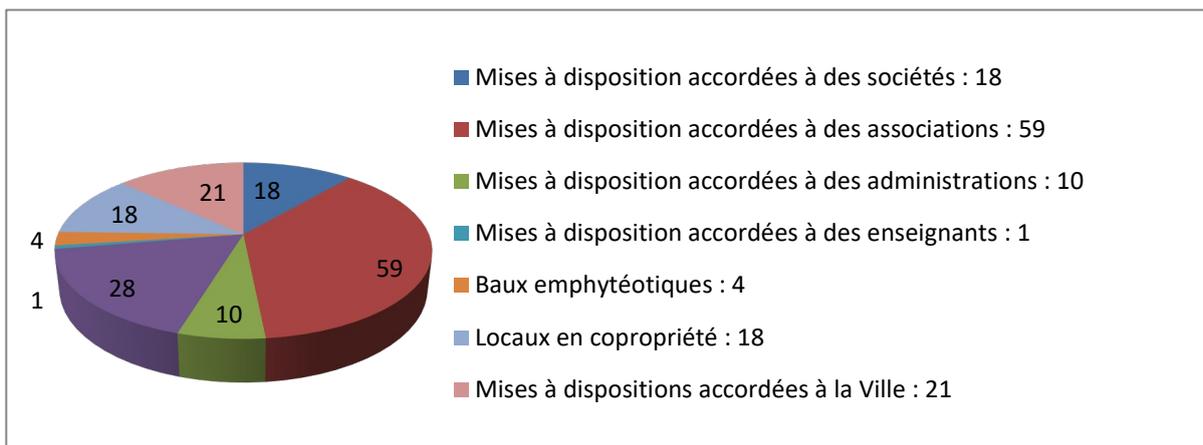
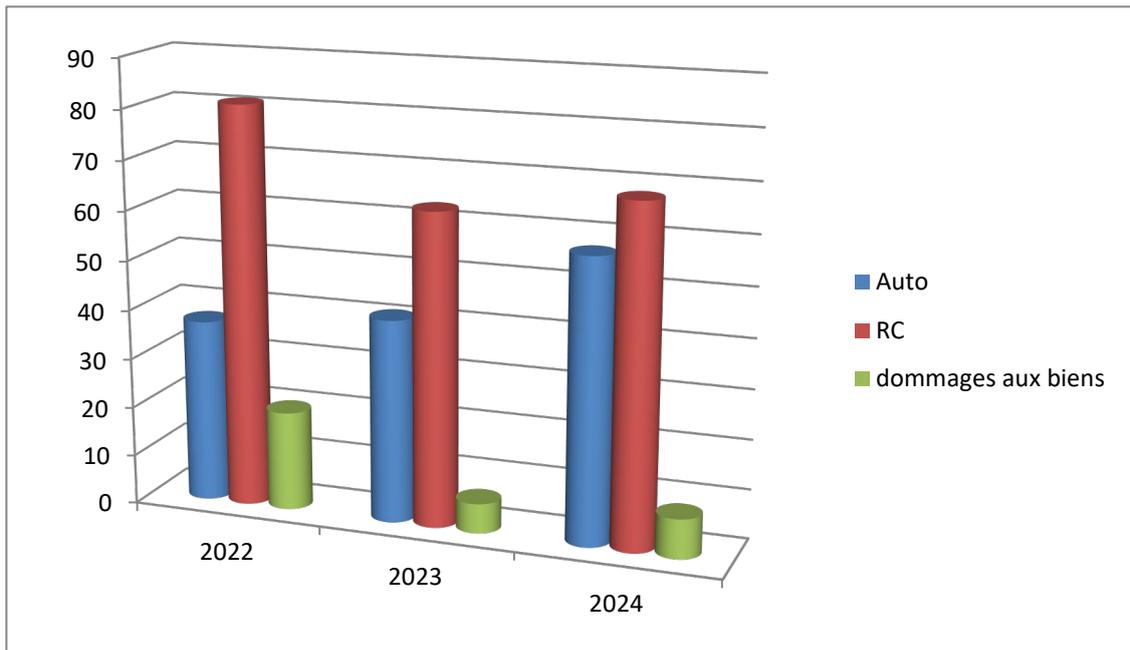
- L'assurance tous risques expositions et objets d'art dans le cadre des expositions qu'elle organise.
- La protection fonctionnelle obligatoire garantissant les recours contre ses élus et agents.

Le service Assurances et Domaines est composé d'un responsable, d'une adjointe et de 5 agents de gestion administrative.

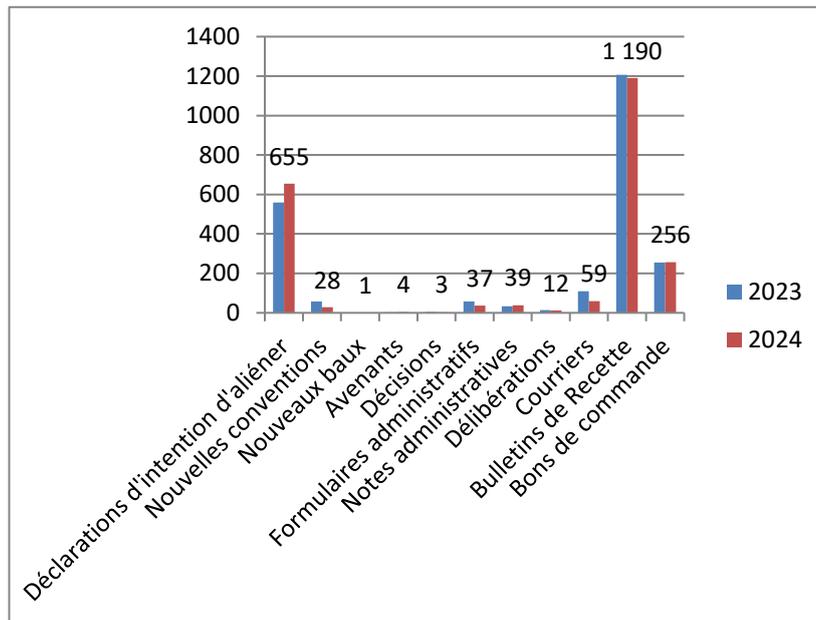
AFFAIRES COURANTES 2024

En 2024, 133 dossiers ont fait l'objet d'une déclaration aux assureurs de la ville. Ils se répartissent comme suit :

Evolution du nombre de sinistres par catégories sur 3 ans



Evolution de l'activité 2023-2024



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

En 2024, dans le cadre de l'organisation des services communaux, les services Domaines et Assurances ont fusionné pour former une seule entité

Le service a poursuivi la stratégie immobilière nécessaire à la valorisation du patrimoine et à la création de marges de manœuvre budgétaires.

La cession de la propriété communale sise 9 avenue Denis Papin a eu lieu en 2024.

PERSPECTIVES 2025

Poursuivre l'optimisation et la valorisation du patrimoine pour répondre aux objectifs fixés.

Transfert du traitement des DIA au service Urbanisme.

Développement d'un logiciel dédié à la gestion domaniale afin d'optimiser les processus.

Lancement d'une procédure d'appel d'offres pour le marché d'assurances 2026.

SERVICE ELECTIONS – AFFAIRES DIVERSES – PIÈCES D'IDENTITÉ

Le service Elections – Affaires diverses – Pièces d'identité remplit des missions variées telles que l'organisation pratique des élections, la gestion des demandes et la délivrance des pièces d'identité, ainsi que le recensement de la population, la gestion et le suivi de procédures diverses comme le tirage au sort pour la constitution des jurys criminels, les déclarations d'ouvertures, de mutation ou translation des débits de boissons, l'établissement de certificats de vie, de domicile et de changement de résidence, l'affichage d'arrêtés préfectoraux et des documents relatifs aux ventes par adjudication, ou encore la gestion des objets trouvés.

Moyens humains : 9 agents administratifs dont une adjointe à la direction, encadrés par une cheffe de service.

AFFAIRES COURANTES 2024

ELECTIONS

▪ **Traitement et arrêt de la liste électorale avant élections**

Les membres de la commission de révision des listes électorales se sont réunis le 21 mai 2024 pour la commission « J-20 » avant les élections Européennes du 9 juin 2024, afin d'arrêter le nombre d'inscriptions et de radiations intervenues depuis la dernière commission du 24 novembre 2023

A l'issue du traitement de révision, le nombre d'électeurs inscrits et répartis dans les 42 bureaux de vote était de :

51 517 électeurs français sur la liste principale

663 électeurs sur la liste complémentaire européenne

794 électeurs sur la liste complémentaire municipale

▪ **Élections des représentants au parlement européen du 9 juin 2024**

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel. Le mandat 2024-2029 compte 720 représentants. À partir de 2024, 81 élus représenteront la France au Parlement européen. Ils étaient 79 lors du précédent mandat. Trente-huit listes ont été présentées pour cette élection.

▪ **Élections législatives anticipées du 30 juin et 7 juillet 2024**

Les élections ont été convoquées de manière anticipée suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République le 9 juin 2024, en vertu de l'article 12 de la Constitution. Les nouvelles élections doivent être organisées dans les vingt à quarante jours après la signature du décret de dissolution.

Le calendrier contraint a entraîné des difficultés d'organisation et une charge importante de travail pour les communes, y compris pour la ville de Saint-Maur-des-Fossés. Le scrutin a eu lieu, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, « à partir des listes électorales arrêtées à la date du décret ». Ce contexte exceptionnel a entraîné des dérogations, comme la suppression des commissions qui clôturent la liste électorale, mais également des dates d'inscriptions.

Sept candidats étaient en lice pour le 1er tour.

▪ **Plateaux repas**

Afin d'éviter le gaspillage alimentaire, un questionnaire a été envoyé aux agents pour la tenue des bureaux de vote afin de connaître leur souhait d'avoir ou non un plateau repas pour le dimanche midi.

▪ **Procurations**

L'identité numérique mise en place en fin d'année 2024 permettra aux personnes titulaires du nouveau modèle de carte d'identité d'établir des procurations 100% dématérialisées pour les élections.

▪ **Cérémonie de la citoyenneté**

Les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune et qui ont atteint l'âge de dix-huit ans se voient remettre leur première carte électorale lors d'une cérémonie de citoyenneté organisée par le Maire.

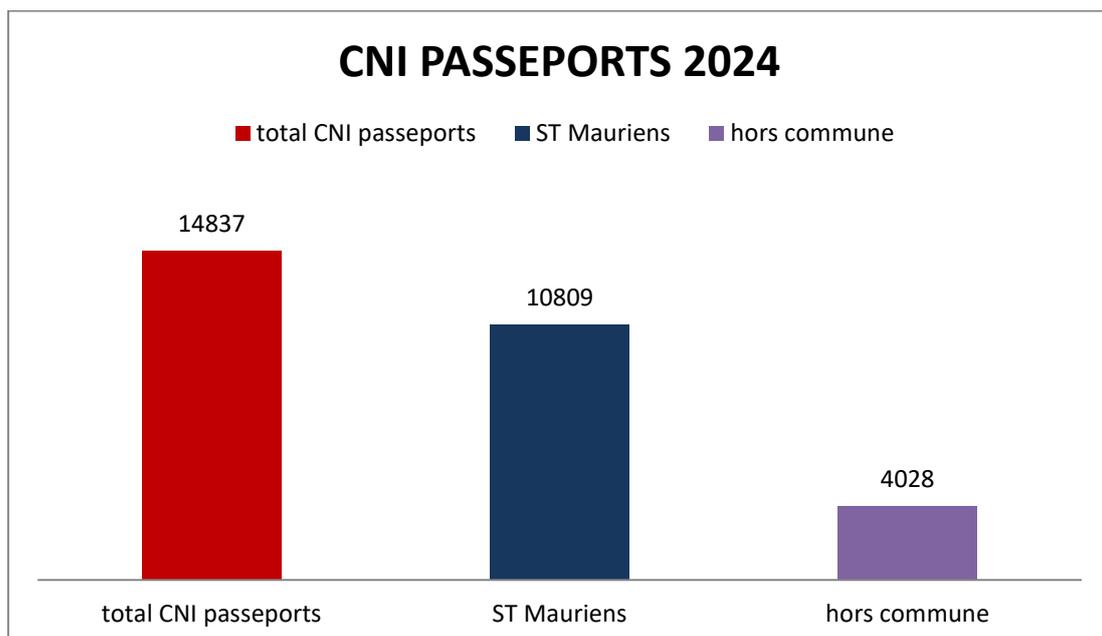
Le 24 mai 2024 la Ville a accueilli 255 jeunes majeurs et 133 personnes de leur entourage qui les ont accompagnés lors de cette cérémonie.

SORTIE D'INFOCOM

À la suite de la sortie de la Ville du syndicat Infocom 94, l'entièreté des documents électoraux (cartes d'électeurs, procès-verbaux, documents à afficher...) ont été édités en interne grâce au service de l'imprimerie et au service courrier.

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Le nombre des demandes de cartes et de passeports est revenu à la normale sur tout le territoire après une forte hausse en 2023. Pour l'année 2024 le service a émis 14837 demandes. La ville bénéficie de la dotation des titres sécurisés (DTS), composée d'une part fixe et d'une part variable au prorata du nombre de demandes. Pour 2024 la ville a perçu 143 319 euros de DTS de la part de l'Etat.



▪ **Carte à domicile**

La préfecture met à disposition des communes un dispositif de recueil mobile, sur réservation. Les agents l'utilisent une fois par mois pour se rendre auprès des usagers à mobilité réduite ou dans un état de santé fragile. Ce service est très apprécié de la population et demande une organisation entre plusieurs services municipaux et préfectoraux.

Courant 2024 le service a été élargi, en réservant le dispositif de recueil (DR) pendant 2 jours ce qui a permis d'optimiser les créneaux.

▪ **Identité numérique**

Fin 2024 le service a été formé sur la certification d'identité.

L'identité numérique correspond à l'ensemble des informations qui permettent à une personne de justifier de son identité dans un environnement numérique. En France, cette identité peut désormais être certifiée via l'application mobile France Identité, en lien direct avec la nouvelle carte nationale d'identité électronique (CNle).

La certification de l'identité numérique des citoyens sera opérationnelle à partir de février 2025 avec une étape de finalisation en mairie. Le service prépare l'organisation de cette nouvelle démarche.

AFFAIRES COURANTES 2024

Les autres activités du service en 2024 ont consisté en :

▪ **Attestations et certificats divers**

37 certificats de domicile

31 certificats de changement de résidence

275 certificats de vie

▪ **Recensement de la population**

Le recensement de la population s'effectue tous les ans sur cinq semaines, de mi-janvier à fin février. Il est effectué par 18 agents recenseurs, encadrés par trois coordonnateurs.

Le chiffre de la population au 1er janvier 2024 est de 75 441 habitants pour la population municipale et 76 303 en population totale.

▪ **Débts de boisson**

Le service gère les ouvertures, mutations et translations des débits de boisson. En 2024, il a traité :

- 11 licences III et IV
- 10 licences restaurants
- 15 licences de restauration à emporter
- 19 débits de boissons temporaires
- 21 autorisations d'ouverture exceptionnelle de nuit.

Au total :

- 141 licences 3 et 4
- 82 licences restaurant
- 122 licences de vente à emporter

▪ **Jury criminel**

Tirage au sort et gestion de 174 électeurs appelés à siéger dans des jurys criminels : suivi des courriers aux personnes tirées au sort et transmission tableau avec profession au TGI.

Le service a également assuré le suivi administratif de la création ou modification d'un syndicat, et enregistré 92 objets trouvés.

ACCUEIL PHYSIQUE DES USAGERS

En 2024, le service a accueilli plus de 33 000 usagers, en assurant par ailleurs l'organisation de deux élections, dont une non prévue.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Elections législatives anticipées.
- 1ère édition de tous les documents électoraux en interne

PERSPECTIVES 2025

Mise en place de la certification numérique dans le service

SERVICE DE L'ETAT CIVIL

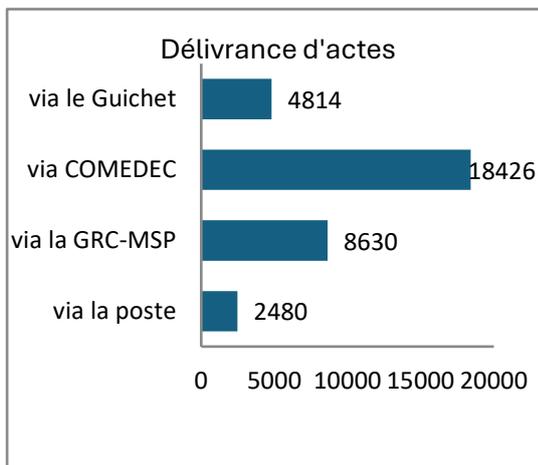
Le service de l'Etat civil réalise un ensemble de missions pour le compte de l'Etat en matière civile et funéraire.

Les officiers d'Etat civil prennent acte de toutes les déclarations officielles comme les reconnaissances, les naissances, les unions (pacs, mariages), les changements de prénoms, de noms ainsi que les décès. Ils traitent les dossiers relatifs aux actes et avec les assistants administratifs assurent tout le suivi des diverses demandes réceptionnées au sein du service. Les données recueillies sont essentielles et transmises à diverses administrations, institutions et autres acteurs de la société.

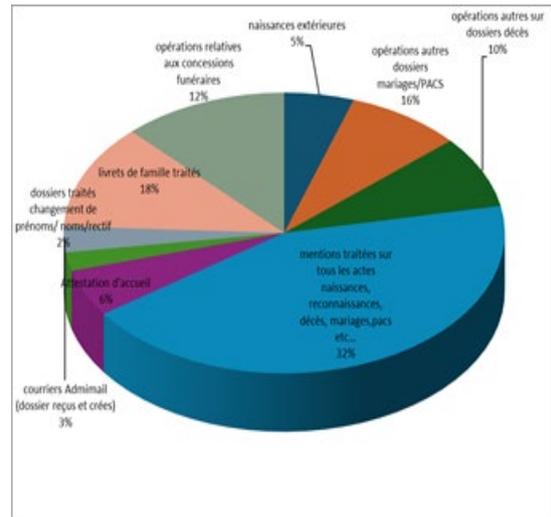
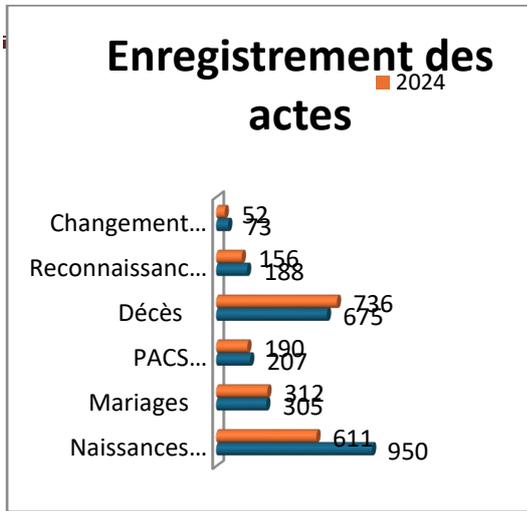
Enfin, les gardiens de cimetière restent garants de l'accueil des familles et des professionnels, renseignent, surveillent et contrôlent toutes les opérations funéraires. Quant au conservateur, en plus de manager les gardiens il lui revient toute la gestion relative aux 4 cimetières.

AFFAIRES COURANTES 2024

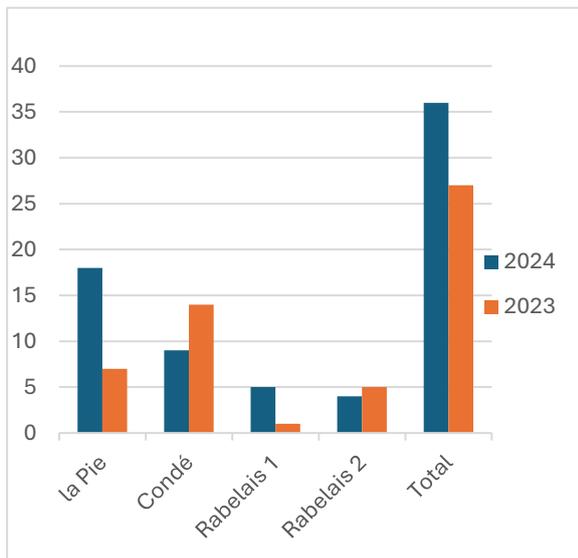
Les demandes d'actes tendent désormais principalement vers la forme dématérialisée.



L'enregistrement des décès et mariages connaît une croissance au détriment des naissances.



La vente de caveaux restaurés au sein des différents cimetières connaît une progression.



La répartition des autres missions, hors des appels téléphoniques, reste variable.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

L'année 2024 a permis aux officiers d'Etat civil ainsi qu'aux assistants une meilleure appropriation des outils métiers de l'environnement ARPEGE. Toutefois l'efficacité sur la complexité de l'outil n'offre toujours pas au sein de l'équipe la satisfaction et l'optimisation sur la réalisation des missions multiples et variées du métier et nécessitera d'envisager des évolutions pour limiter l'impact sur l'organisation du service.

Le portail d'accès direct au citoyen pour la recherche de personnes inhumées n'a pas pu être mis en fonction en 2024 pour des raisons techniques.

La collaboration, engagée en 2023 entre les officiers d'état civil et les gardiens de cimetières a permis une transversalité renforcée sur le suivi des reprises administratives des concessions funéraires. Ce travail en transversalité a permis de pallier l'absence du conservateur des cimetières et d'amorcer une nouvelle organisation au sein de l'équipe. Des réunions hebdomadaires ont été tenues pour répondre à la continuité du service.

Ainsi, la programmation de reprises au sein des 4 entités de cimetières, qui permet aux familles de continuer à bénéficier d'emplacements avec ou sans construction et de respecter les sols des cimetières, a pu être menée jusqu'au bout, tout en ayant assuré par la même occasion le temps fort annuel qu'est la Toussaint. La vente de caveaux restaurés rencontre un franc succès.

En outre, le service des espaces verts cimetière contribue à rendre ces espaces respectueux de l'environnement, avec la poursuite de l'application précurseur du « zéro phyto », et à les rendre toujours plus accueillants.

L'ensemble des aspects techniques et administratifs a été travaillé en prenant en compte les nouvelles normes et réglementations. Ainsi des communications écrites et des affiches pour aviser de l'échéance des concessions ont été revisitées.

Enfin, l'arrivée de 4 agents au sein du service a donné de la stabilité aux équipes et a permis de maintenir la qualité du service rendu aux administrés.

PERSPECTIVES 2025

La stabilité retrouvée va permettre de reprendre un programme de formations pour développer les compétences des agents, de pouvoir participer aux différents projets de la collectivité, comme l'immersion d'agents en reclassement et l'accueil de stagiaires.

Enfin, concernant les cimetières, la mise en valeur d'un élément marquant du patrimoine funéraire de la Ville de Saint Maur des Fossés est à l'étude.

SERVICE ECONOMIQUE - POLE COMMERCES ET ARTISANAT

Le pôle Commerces et Artisanat a pour mission de connaître, faire connaître, d'accompagner et valoriser le tissu économique local afin d'en promouvoir le développement.

Il assure l'interface entre les acteurs économiques de la ville et les services municipaux et il intervient comme médiateur entre les commerçants et les usagers. Il est l'interlocuteur privilégié des commerçants sédentaires et non-sédentaires dans leurs activités commerciales avec une présence très importante sur le terrain.

Saint-Maur-des-Fossés est la première ville du département en nombre de commerçants, avec plus de 1 300 commerces, et la deuxième ville d'Ile de France après Paris en nombre de marchés forains, avec 15 tenues de marchés hebdomadaires.

Saint-Maur est également la première ville du Val-de-Marne pour le nombre d'artisans d'art, puisque plus de 20% des artisans d'art du département y travaillent.

Le pôle Commerces et Artisanat favorise la dynamique locale par le soutien et le développement des commerces sédentaires, des marchés forains et sans oublier nos artisans locaux.

Il facilite l'implantation des entreprises et des commerces par la recherche de locaux adaptés à leur activité, par l'accompagnement en matière de démarches administratives, par la mise en relation avec les associations de commerçants et les clubs d'entreprises.

Le pôle Commerces et Artisanat, est composé de cinq agents, il coordonne ou organise de nombreuses animations et manifestations commerciales, comme le Saint-Maur Food Trucks Festival.

Le service gère également la boutique et la galerie éphémère, instruit les dossiers de droit de préemption commercial, de liquidation de stocks et de la taxe de séjour sur le territoire de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.

AFFAIRES COURANTES 2024

Les affaires courantes 2024 peuvent être regroupées en cinq grandes catégories :

LES RELATIONS AVEC LES COMMERÇANTS SEDENTAIRES ET NON SEDENTAIRES

- Actions de proximité : veille réglementaire, urbanisme, hygiène, sécurité, stationnement, occupations du domaine public, terrasses, enseignes, droits de voirie, publicité, travaux, accessibilité.
- Contrôle du respect de la réglementation, de la conformité des autorisations, et rappels à la réglementation en cas de non-respect.
- Tenue d'une base de données des locaux commerciaux vacants.
- Suivi et gestion de la délégation de service public des marchés d'approvisionnement.
- Gestion du droit de préemption commercial, liquidation de stocks.
- Distribution de flyers, d'affiches, de notes, de courriers.

LES MANIFESTATIONS

OPERATION LA GALETTE DU CŒUR

Organisée le samedi 13 janvier 2024 au marché d'Adamville au profit de l'association « Drôles de compères », cette vente caritative de Galettes des rois et tourtes a mobilisé 27 artisans boulangers, restaurateurs, charcutiers, traiteur de la Ville qui ont confectionné plus de 123 galettes, tourtes, couronnes et parts de lasagnes salées. Elle a permis de récolter la somme de **2289 €** pour l'association. Le partenaire de la Ville sur cet événement, la société Métro, a offert 60 galettes.

BRADERIES DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS DE LA VARENNE ET D'ADAMVILLE

Elle a eu lieu les 8 et 9 juin 2024.

CEREMONIE DES NOUVEAUX COMMERCANTS

Cocktail de bienvenue organisé le 9 juillet 2024.

SEPTIEME EDITION DU SAINT-MAUR FOOD TRUCKS FESTIVAL

Il s'agit du plus grand festival de *street-food* en Ile-de-France. La première édition a eu lieu en septembre 2017, place des Marronniers. Pour l'année 2024, 54 Foodtrucks et comptoirs étaient présents, avec une fréquentation de 35 000 visiteurs. La 7^{ème} édition s'est déroulée du 20 au 22 septembre 2024 et était parrainée par le chef Merouan BOUNEKRAFT (*Président du jury*), en présence du Conseil Municipal des Enfants.

CEREMONIE DE REMISE DU LABEL « FABRIQUE A ST MAUR ».

Le 15 septembre 2024 a eu lieu la 7^{ème} édition. 28 créateurs artisans, dont 10 renouvelés, ont reçu le Label Fabriqué à Saint-Maur, dans les jardins de la Villa Médicis lors des Journées du patrimoine.

SALON CREA' SAINT-MAUR

Renouvellement d'un salon de loisirs créatifs « Créa' Saint-Maur » du 12 au 13 octobre 2024 dans la salle des fêtes et des salons de la Mairie de Saint-Maur-des-Fossés.

Des stands ont été mis à disposition aux 23 exposants et à trois associations, dans différents univers tels que : métal à repousser, vitrail, couture, carte décorative, string art, aquarelle, tissage, bois, mosaïque, création terrarium, parfum, perle miyuki, bougie, cuir, livre, magasin loisirs, fleurs séchées, millfiori sur béton, gesmonite aquarelle florale, passementerie, quilling, restauration.

Cet événement a généré **2 880€** de recettes.

ANIMATIONS DE NOËL

4^{ème} édition du Marché de Noël dans les jardins de la villa Médicis du 6 au 8 décembre 2024. Installation de 25 chalets soit 29 artisans dont 11 Saint-Mauriens (artisanat, alimentaire, accessoires, bijoux, boissons, rhum arrangé, décorations et gourmandises).

Des animations ont été proposées : Photobooth, sculpteur de ballons, stand barbe à papa et Pop-Corn.

Soirée tartiflette : 300 parts offertes par la ville.

Cet événement a généré **10 800€** de recettes.

LA BOUTIQUE EPHEMERE

En 2024, elle a accueilli 77 exposants, 7 artisans Saint-Mauriens dont 4 labélisées. Forte de son succès, la boutique a été complète pour 2024.

Nos activités y relatives sont : prospection, instruction des dossiers de candidatures, convention d'occupation et états des lieux hebdomadaires, encaissement des chèques en régie.

Les locations de la Boutique Ephémère ont généré **21 425€** de recettes en 2024.

LA GALERIE EPHEMERE

La Galerie Ephémère est un lieu proposé par la ville afin que les artistes puissent exposer leurs œuvres, son inauguration en octobre 2021 a permis à cinq exposants de se dévoiler au public.

En 2024, elle a accueilli 25 exposants dont 4 Saint-Mauriens.

La Galerie Ephémère a généré **5 250€** de recettes en 2024.

LA TAXE DE SEJOUR

Lors de la séance du Conseil Municipal en date du 28 juin 2018, la ville de Saint-Maur-des-Fossés a instauré la mise en place d'une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire à compter du 1er janvier 2019.

Celle-ci revêt une acuité particulière en raison du renouvellement des pratiques locatives de courte durée chez les particuliers.

La taxe de séjour est perçue sur la période allant du 1er janvier 31 décembre.

En 2024, l'instauration de la taxe de séjour sur la commune de Saint-Maur-des-Fossés a permis à la ville de percevoir **132 359,30€** (Hôtels, Particuliers, plateformes numériques (Airbnb, Booking etc.)).

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Braderies des commerçants : Adamville et La Varenne du 8 et 9 juin 2024.
- Cérémonie d'accueil des nouveaux commerçants le 9 juillet 2024
- Septième édition du Saint-Maur Food Trucks Festival du 20 au 21 septembre 2024 Place des Marronniers.
- Label « Fabriqué à Saint-Maur » : remise des prix du Label le 15 septembre 2024 dans les jardins de la Villa Médicis.
- Salon des Loisirs créatifs « Créa' Saint-Maur » du 12 au 13 octobre 2024.
- Semaine du Goût du 14 au 20 octobre 2024.
- Halloween sur les marchés du 26 au 27 octobre 2024.
- Le Beaujolais Nouveau sur les marchés du 23 au 24 novembre 2024.
- Semaine des labellisés au pavillon de la Villa Médicis du 28 novembre au 1^{er} décembre 2024.
- Le Marché de Noël des artisans dans les jardins de la Villa Médicis du 6 au 9 décembre 2024.
- Noël sur les marchés du 14 au 15 décembre 2024.

PERSPECTIVES 2025

- Braderies des Associations de Commerçants de La Varenne du 14 au 15 juin 2025 ;
- Cérémonie des nouveaux commerçants le 7 juillet 2025 ;
- Saint-Maur Foodtrucks Festival du 12 au 14 septembre 2025 ;
- Cérémonie de remise du label « Fabriqué à St Maur » le 21 septembre 2025 ;
- Poursuite du projet de réfection qualitative des rues commerçantes du quartier d'Adamville (rues Baratte-Cholet, Inkermann, place Carnot) et rénovation de la Halle du marché d'Adamville ;
- Poursuite du projet de rénovation de Halle du marché de la Varenne ;
- Salon Créa' Saint-Maur du 11 au 12 octobre 2025 ;
- Semaine du Goût du 13 au 19 octobre 2025 ;
- Semaine des labellisés du 17 au 23 novembre 2025 ;
- Beaujolais nouveau sur les marchés le 21 novembre 2025 ;
- Le Marché de Noël des artisans dans les jardins de la Villa Médicis du 5 au 7 décembre 2025 ;
- Noël sur les marchés du 12 au 14 décembre 2025.

SERVICE SAINT-MAUR ANIMATION

Missions :

- Organisation de différentes animations de la ville, soutiens logistiques et techniques des manifestations officielles,
- Suivi des relations avec les associations (aides logistiques et techniques, subventions, ...),
- Gestion des salles mises à disposition des particuliers, des associations et des entreprises.

Organisation :

- Soutien logistique : prise en charge de l'organisation logistique lors de réunions publiques, de réunions de service, des commémorations, d'événements (inaugurations, vernissages, vœux) et d'événements majeurs en lien avec les services organisateurs et les services techniques.
- Réceptions municipales : organisation, installation, fourniture des réceptions officielles organisées par la ville (vins d'honneurs, cérémonies, ...)
- Événements : conception, création et mise en œuvre de manifestations d'importance variable : chasse aux œufs, Saint-Maur médiéval, foire aux trouvailles, fête de la musique, village d'été, activités d'été, ciné villages, journée des associations, dictée, fête foraine, manèges, structures gonflables, cirques, spectacles de marionnettes, animations de fin d'année, village de Noël avec mise en place d'une patinoire de glace, spectacle de Noël (parade, mapping...)
- Associations : suivi du monde associatif dans le cadre des subventions, du prêt de matériels et concours divers (aides logistiques et techniques pour l'organisation d'événements...). apport d'une aide particulière pour les vides-greniers des associations, des comités de quartiers, les journées paroissiales, les lotos, les expositions.

Aides par des concours divers (moyens techniques, sonorisations, etc...) :

- Salles : gestion des réservations, des plannings des salles de l'Hôtel de Ville et des maisons de quartiers et de la facturation. Utilisation par les particuliers, associations et entreprises.
- Travail en étroite collaboration avec l'ensemble des services et acteurs de la ville : service des fêtes, bâtiments communaux, police municipale, voirie, propreté, concessionnaires, Saint-Maur Proximité, police nationale, élus, les associations etc...

Moyens :

- Effectifs : 20 agents, 12 au sein du service lui-même, 8 agents chargés de l'accueil dans les maisons de quartier ;

AFFAIRES COURANTES 2024

ANIMATIONS

- Environ 26 thèmes d'animations ;
- Près de 95 975 personnes accueillies sur l'ensemble des animations de l'année (88075 en 2023) ;
- 32 120 € de recettes liées aux animations (participants, partenariats) ;
- 78 694,40 € de subvention obtenue de la Métropole du Grand Paris dans le cadre de l'AMI « Vivez les Jeux » JOP 2024.

COMMUNICATION

- 14 000 flyers distribués ;
- 726 courriers traités.

AIDES 2024

- 134 dossiers d'aides aux associations ;
- 158 dossiers d'aides aux services ;
- 31 dossiers d'aides aux entreprises et établissements privés ;
- 7 243 € de recettes de location de matériel liées à ces aides ;
- 78 associations subventionnées (hors sports) ;
- 613 570 € de subventions accordées aux associations.

SALLES MUNICIPALES

- 8 bâtiments en gestion totale ou partielle ;
- 18 salles en location aux particuliers, entreprises et associations ;
- 50 354 € de recettes de location de salles.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Départ de deux agents du pôle événementiel en période d'organisation et de gestion des JOP 2024, ce qui a compliqué l'organisation du service ;
- Équipe polyvalente à l'écoute des usagers ayant pu compenser ces changements ;
- Diminution du nombre de courriers postaux à traiter ;
- Recyclage des sapins de Noël floqués et broyage des sapins de Noël naturels ;
- Récupération des invendus lors de la Foire aux Trouvailles par le service « Espace public » ;
- Mis en place de cendriers itinérants sur chaque événement pour récupération des mégots ;
- Récupération de certains habillages des JOP 2024 et des goodies d'été par l'APOGEI pour valorisation des matériaux de récupération en les transformant en objets utiles.

PERSPECTIVES 2025

- Poursuite du renforcement de la relation aux usagers.
- Aménagement et affectation des locaux de la Maison des Associations, située avenue du Maréchal Lyautey.
- Poursuite de la dématérialisation des formulaires d'inscription, de participation aux activités du service et paiement en ligne.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les missions de la direction des ressources humaines (DRH) consistent à assurer :

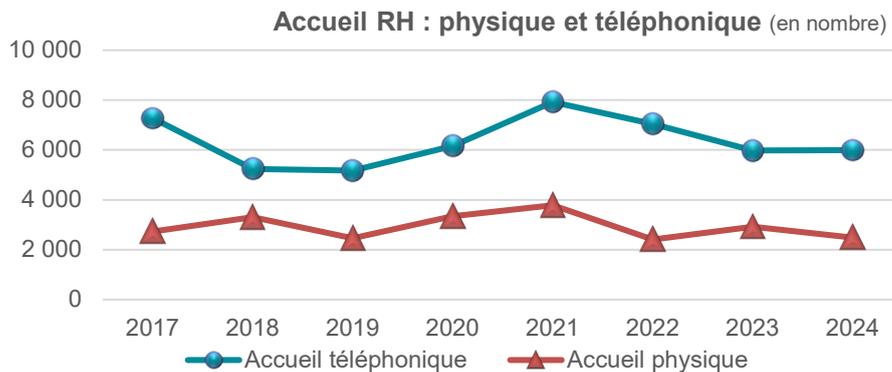
- Le recrutement, la mobilité interne et la gestion prévisionnelle des emplois,
- La gestion administrative et statutaire des carrières, de leur arrivée jusqu'à leur départ de la collectivité
- La paie et le pilotage de la masse salariale
- Le développement des compétences : concours, formation, accompagnement des agents
- Le conseil et l'accompagnement des encadrants
- La réadaptations de l'organisation des services, en fonction de l'évolution des besoins et des attentes
- La gestion de la prévention des risques professionnels et la sécurité au travail
- L'animation du dialogue social

La DRH compte 32 agents.

AFFAIRES COURANTES 2024

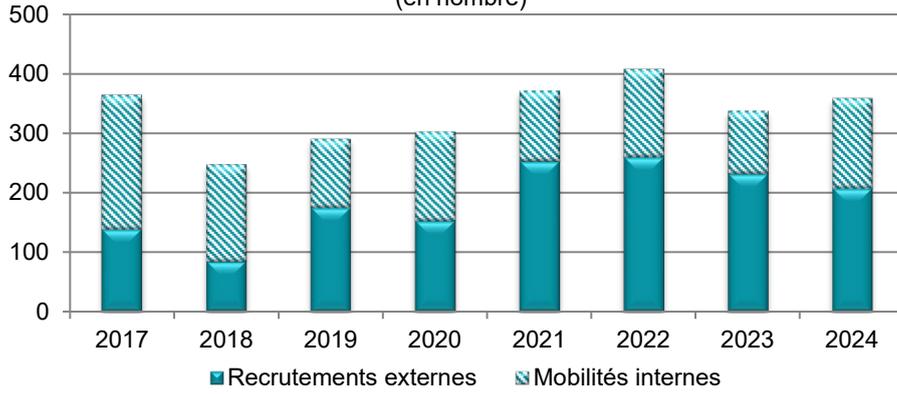
Les tableaux et graphiques ci-dessous présentent les principaux chiffres de l'activité de la Direction des Ressources Humaines en 2024.

Effectifs permanents et non permanents

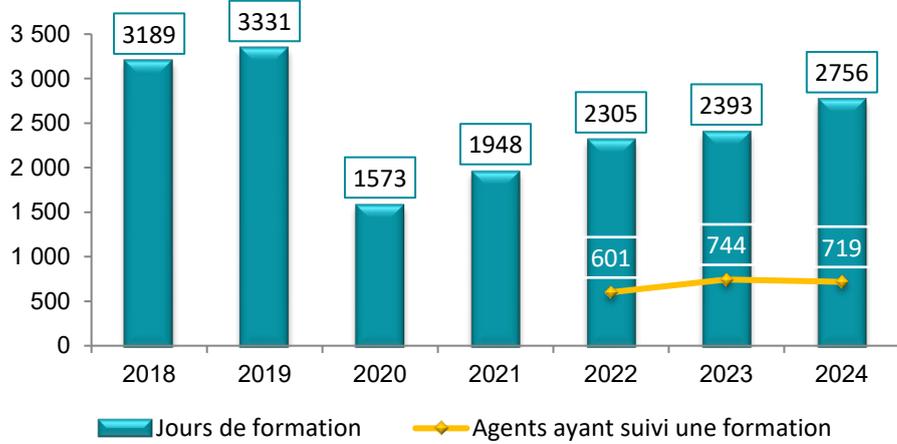


Mouvements de personnel

(en nombre)

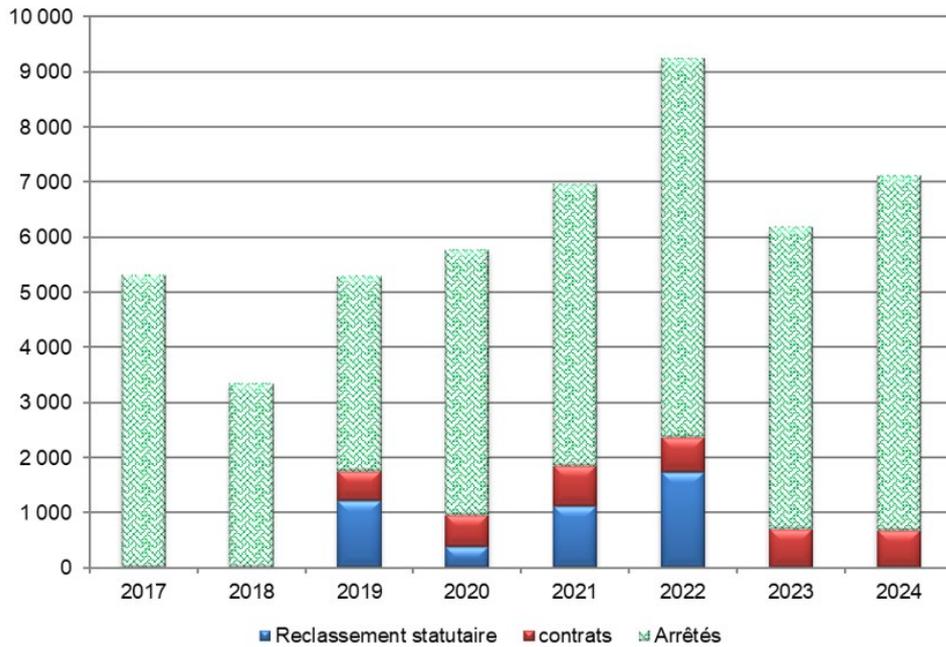


Formations



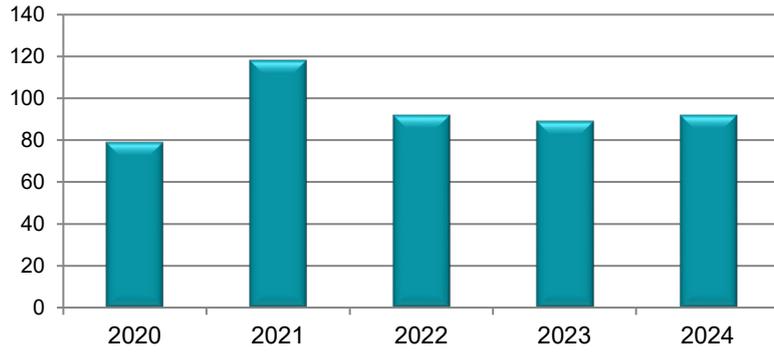
Arrêts et contrats rédigés

(en nombre)



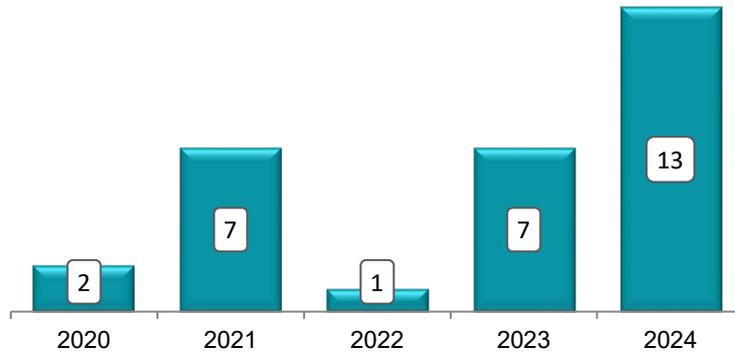
Avancements de grade

(en nombre)



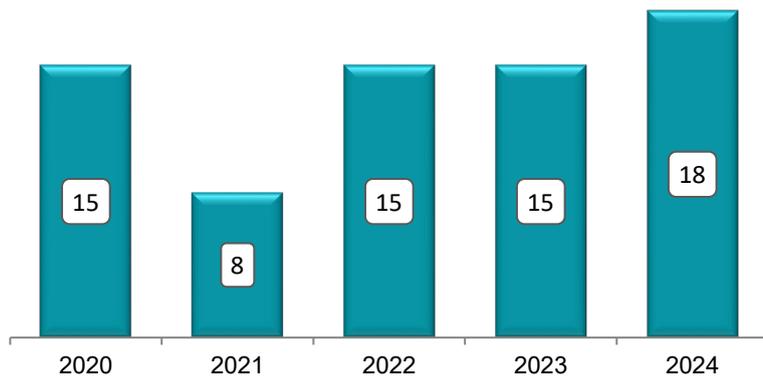
Promotions internes

(en nombre)



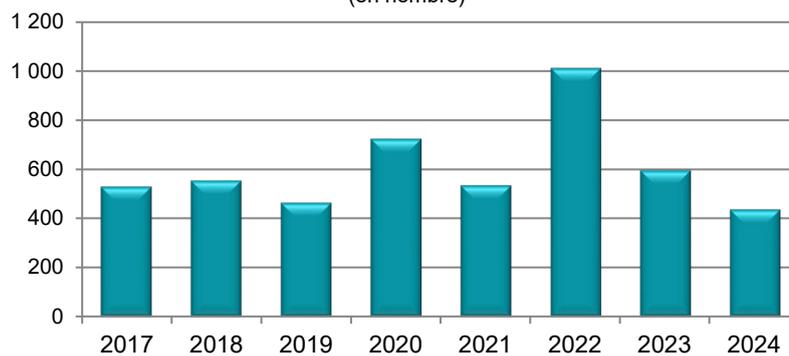
Nominations suite réussite concours

(en nombre)

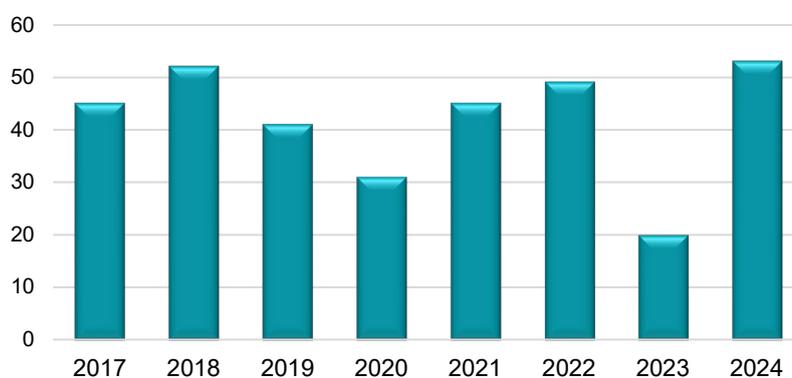


Avancements d'échelon

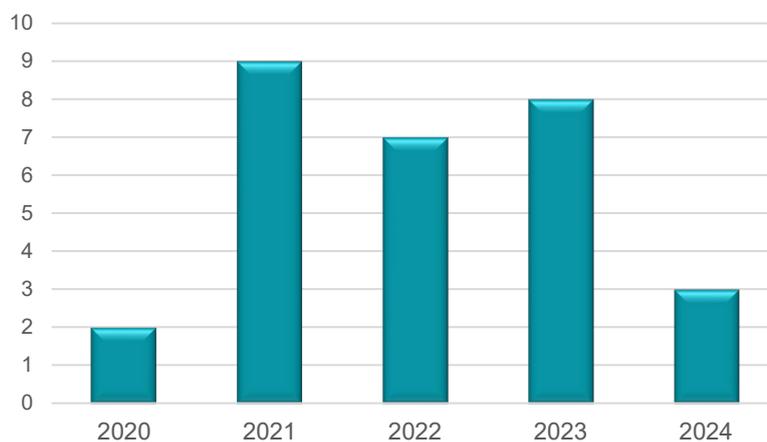
(en nombre)



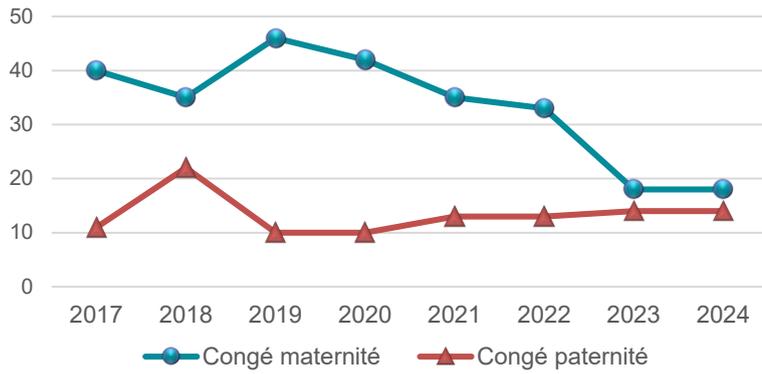
Retraite



Rupture Conventiennelle

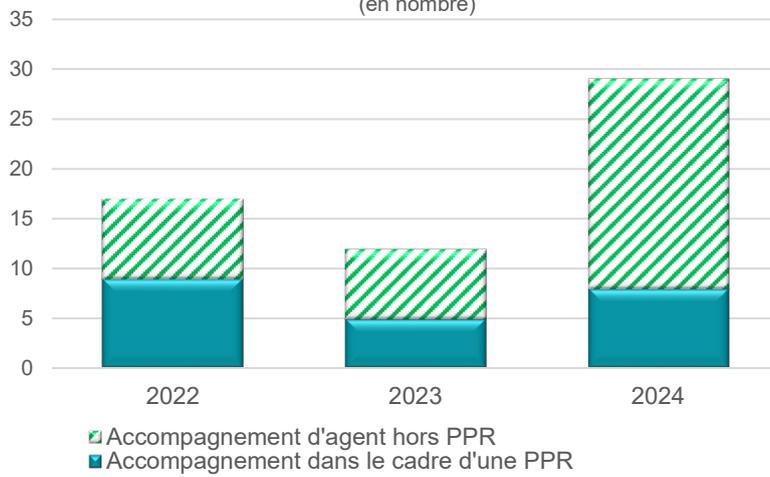


Congé Maternité et Congé Paternité



Accompagnement des agents

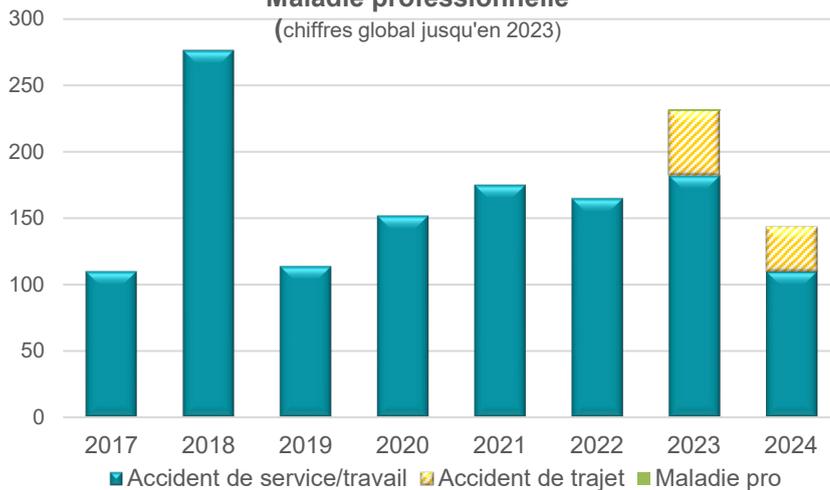
(en nombre)



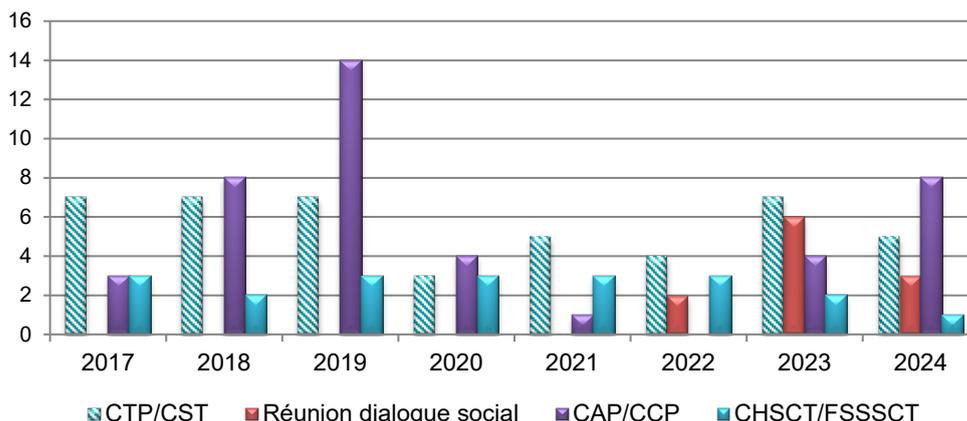
(PPR : Période de Préparation au Reclassement)

Accident de service/travail, Accident de trajet, Maladie professionnelle

(chiffres global jusqu'en 2023)



Dialogue Social



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Dématérialisation des titres restaurant et augmentation de leur nombre ;
- Mise en œuvre d'un règlement d'attribution des titres restaurant et des modalités de suivi ;
- Actualisation du règlement intérieur ;
- Versement de la Prime Pouvoir d'achat ;
- Plan de formation dédié à la QVT (Qualité de Vie au Travail) ;
- Renouvellement des marchés CACES/Permis, et gestes et soins d'urgence (en multi-accueil) ;
- Mise en œuvre les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emploi de catégorie supérieure instituée en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- Respect du budget de la masse salariale ;
- Ville lauréate du fonds en faveur de l'égalité professionnelle.

PERSPECTIVES 2025

- Organisation, en partenariat avec le CIG Petite couronne, 2 journées de sensibilisation aux handicaps, aux problématiques de santé au travail et au maintien dans l'emploi :
 - Un forum « Portes ouvertes » dédié à l'ensemble des agents de la collectivité,
 - Un groupe de travail à destination des encadrants.
- Déploiement des inscriptions dématérialisées au CNFPT sur IEL (Inscription en Ligne),
- Développer des offres de formations, notamment internes (itinéraire dédié aux agents d'accueil, management, sécurité)
- Participer à l'appel à projets du fonds en faveur de l'égalité professionnelle,
- Dématérialisation des bulletins de paie,
- Poursuivre le déploiement d'Octime
- Dynamiser les actions de prévention des risques professionnels :
 - Redéploiement du réseau des assistants de prévention
 - Registres santé et sécurité au travail
 - Registre des dangers graves et imminents
 - Procédures

DIRECTION DES FINANCES

La Direction des Finances, rattachée à la Direction Générale des Services, assure et supervise les procédures budgétaires, la gestion de la dette, de la trésorerie et des garanties d'emprunt, les analyses financières et fiscales et propose des stratégies.

- Elle assure la gestion comptable, la gestion financière des marchés publics ;
- Elle élabore les budgets et contrôle son exécution ;
- Elle réalise des analyses financières ;
- Elle assure et pilote la fonction financière déconcentrée ;
- Elle met en place des tableaux de bord ;
- Elle est en échange régulier avec les différents acteurs extérieurs : les financeurs publics, le contrôle de légalité, les services fiscaux et la direction générale des finances publiques.

Les logiciels spécialisés concernent, outre la comptabilité et le budget (CIVIL Net Finances), la fiscalité (OFEA), la dette (INSITO) et l'analyse financière (INVISEO).

Effectifs : elle regroupe 10 agents qui assurent les missions générales suivantes :

- L'activité comptable ;
- La gestion de la dette et de la trésorerie ;
- La fiscalité ;
- La préparation et l'exécution budgétaire.

AFFAIRES COURANTES 2024

ACTIVITE COMPTABLE

	2024	2023
Nombre de bons de commande	18 980	19 394
Nombre d'écritures de mandats en dépenses de fonctionnement et d'investissement	45 286	41 519
Nombre d'écritures de titres en recettes de fonctionnement et d'investissement	70 971	30 679

Le délai moyen de mandatement est de 18 jours et le délai maximum de contrôle et de virement bancaire par le comptable public est de 12 jours, soit un délai total de 30 jours de paiement.

GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

La direction des finances assure un suivi quotidien de la trésorerie et de la dette.

FISCALITE

- Une commission communale des impôts directs : mise à jour des évaluations foncières des propriétés bâties et non bâties réalisées par les services fiscaux ;
- Renseignements donnés aux administrés sur la taxe foncière ;
- Études financières et analyses fiscales ;
- Rapport budgétaire.

PREPARATION ET EXECUTION BUDGETAIRE

La direction prépare et assure le suivi de :

- Un budget principal ;
- Un compte administratif ;
- Un budget supplémentaire ;
- Une décision modificative ;
- Une gestion de fin d'exercice ;
- La gestion des subventions d'équipement et de fonctionnement reçues et versées (subventions de fonctionnement versées aux associations) ;
- La gestion budgétaire des incidences de la loi à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (taxe SRU) ;
- La gestion des immobilisations (actif) ;
- La gestion des différentes régies de dépenses et recettes.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Passage au nouveau référentiel budgétaire et comptable M57.
- Souscription de deux emprunts.
- Fin de la régie prolongée de recettes du Guichet Unique.
- Point régulier avec le Service de Gestion Comptable sur divers dossiers.

PERSPECTIVES 2025

- Arrivée d'une nouvelle comptable publique ;
- Organisation de réunions avec les services sur le suivi budgétaire ;
- Mise en œuvre de la nouvelle annexe environnementale au compte administratif 2024 ;
- Mise à jour de l'état du patrimoine.

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La direction de la commande publique est constituée de deux services : celui des achats et celui des marchés publics. En 2024, elle est composée de 18 agents.

Elle a pour mission d'optimiser l'ensemble des achats de travaux, biens ou services, nécessaires à l'accomplissement des missions du service public municipal en termes de procédure, de qualité et de coût, et de les sécuriser juridiquement.

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

Le service des marchés publics compte quatre agents, gestionnaires des marchés publics.

Pour réaliser des travaux, acheter des fournitures ou des prestations de service ou intellectuelles, un acheteur public doit appliquer la réglementation relative à la commande publique, reposant sur les principes de l'égalité de traitement des candidats, de transparence des procédures et de liberté d'accès à la commande publique.

Le service des marchés publics est chargé de procéder à la passation de tous les contrats par lesquels la collectivité achète des travaux, des biens ou des services pour les besoins liés à l'exécution de ses missions de service public ou à son fonctionnement.

Encadrées par le code de la Commande Publique et le règlement intérieur des marchés publics, les principales missions du service sont les suivantes :

- Programmer les consultations sur deux ans
- Conseiller les élus, la direction générale et les services municipaux en matière de marchés publics
- Assister les services dans la rédaction des fiches préparatoires de lancement de marchés, des pièces du dossier de consultation, des rapports d'analyse des offres et des avenants
- Rédiger les pièces administratives des projets de marchés
- Vérifier la cohérence des documents techniques et financiers du projet de consultation
- Lancer et suivre les différentes consultations, jusqu'à la notification du marché, y compris l'ouverture et le recensement du contenu des offres, le contrôle des communications entre la ville et les entreprises candidates et la détection des offres anormalement basses
- Organiser les commissions d'appel d'offres
- Accompagner les services dans la résolution des difficultés d'exécution des marchés, sur des aspects techniques, juridiques ou financiers

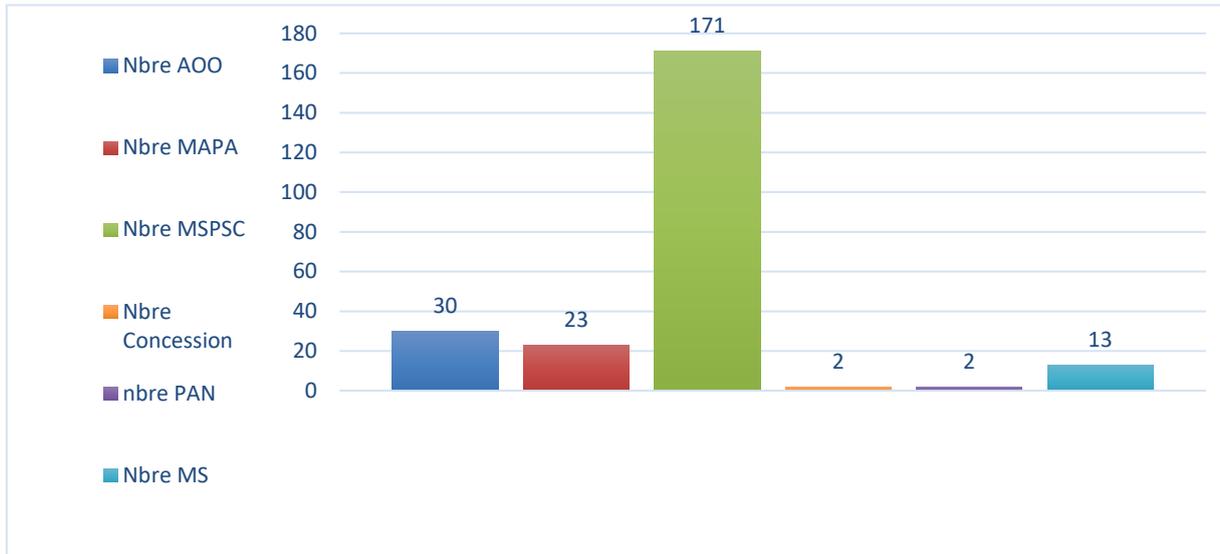
AFFAIRES COURANTES 2024

262 contrats ont été notifiés, dont 30 issus d'une procédure d'appel d'offres, 2 issus d'une procédure avec négociation, 23 issus d'une procédure adaptée (MAPA), 171 issus d'une consultation sans publicité ni mise en concurrence, 13 marchés subséquents et 2 concessions de service (dont une concession de service public).

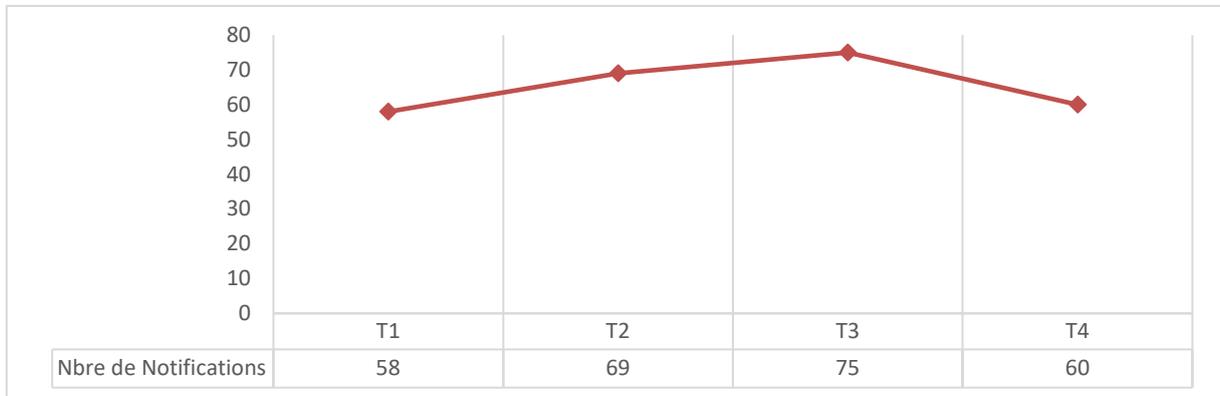
Le tableau ci-après compare les données de 2023 et celles de 2024 :

Années	Contrats notifiés	Dont appels d'offres	Dont MAPA	Dont marchés subséquents	Dont sans publicité ni concurrence	Dont Concessions	Notes de traçabilités
2023	206	54	56	51	45	1	242
2024	262	30	23	13	171	2	0
	+27,18%	-44,44%	-58,93%	-74,51%	+280,00%	+100,00%	-100,00%

Représentation graphique de typologie des contrats conclus



Répartition trimestrielle du nombre de marchés notifiés



240 consultations ont été lancées, représentant 321 lots ; 62 de ces lots ont fait l'objet d'une déclaration sans suite.

116 contrats ont mis en œuvre un critère ou une clause de développement durable, soit 44,3% des contrats : 19 contrats comportaient des considérations sociales (7,25%), et 97 contrats des considérations environnementales (37,02%).

Le volume global des contrats conclus en 2024 est de 96,9 millions € HT (ce montant tient compte des montants maximum des accords-cadres).

Les DCE ont été rédigés dans un délai moyen de 21,57 jours.

Le taux de réponse aux consultations a été de 9,77% (259 offres reçues, sur 2651 dossiers retirés par des entreprises).

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Le conseil municipal a adopté le 27 juin 2024 un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Il s'agit de l'aboutissement d'un travail transversal au cours des neuf mois précédents. Le SPASER dresse les axes de la politique achats de la ville.

2024 a également vu le démarrage d'une démarche de certification ISO 9001 de la direction de la commande publique. Une visite d'évaluation s'est déroulée le 14 octobre 2024.

Enfin, 2024 a été l'année d'aboutissement de la seconde procédure de passation de contrats de concession de services publics relatif à l'exploitation des marchés forains de plein vent, après celle relative aux marchés forains couverts ; une partie des actions menées l'ont été en 2023, en collaboration avec la direction des affaires juridiques, le service commerces et artisanat et la direction générale.

PERSPECTIVES 2025

2025 verra l'aboutissement de la démarche de certification ISO 9001 de la direction de la commande publique. Un audit est prévu en deux étapes, programmées le 20 mars et le 12 mai 2025.

Le service marchés publics accompagnera la direction générale des services techniques dans la mise en œuvre d'opérations de travaux structurantes pour la collectivité :

- Travaux d'aménagements des locaux de La Maison des Associations
- Aménagement de la Place de Molènes
- Aménagement qualitatif de la rue Baratte Cholet et ses abords.

SERVICE DES ACHATS

Le service des Achats est rattaché à la direction de la Commande publique. Il a trois catégories d'interlocuteurs : les services municipaux, les écoles maternelles et élémentaires de Saint-Maur et les fournisseurs. Il a pour missions l'optimisation des processus d'achat et la rationalisation des dépenses courantes.

Le service comprend deux magasins, à l'Hôtel de Ville et au centre technique Barbès, où sont stockées les réserves de produits achetés pour le fonctionnement des services municipaux et des écoles, ainsi que les vêtements de travail, les vêtements de sécurité et les équipements de protection individuelle dont les agents ont besoin dans l'exercice de leurs missions.

Les effectifs du service comprennent une responsable et une adjointe, quatre agents administratifs qui traitent les commandes et les achats, et six magasiniers.

Les missions du service sont les suivantes :

- Préparation des bons de commande et passation des commandes :
En section de fonctionnement, pour répondre aux besoins administratifs de l'ensemble des services municipaux (les besoins propres à l'activité d'un service étant satisfaits par celui-ci)
En section d'investissement, pour répondre aux besoins en mobilier et matériels de l'ensemble des services municipaux.
- Traitement des factures destinées au service achats (vérification et certification du service fait)
- Réalisation du *sourcing* et du *benchmarking*
- Evaluation de fournisseurs
- Suivi des dépenses AGECE
- Montage et rédaction de marchés publics répondant aux besoins du service achats
- Recensement de besoins, montage et rédaction de marchés exécutés par au moins deux services différents
- Gestion de stocks dans les différents magasins de la ville
- Vente de biens réformés

Les commandes couvrent les besoins suivants :

- Mobilier de bureau
- Photocopieurs
- Vêtements de travail et EPI
- Prestations d'entretien des locaux municipaux
- Fournitures scolaires
- Livres scolaires et non scolaires
- Mobilier scolaire
- Produits et matériel d'entretien pour les écoles (entretien courant et alimentaire)
- Produits pharmaceutiques et consommables médicaux
- Equipement et maintenance des défibrillateurs sur tous les ERP

- Location et entretien de vêtements et de linge plat pour les offices des écoles, les multi-accueils de la petite enfance et la cuisine centrale
- Fournitures administratives (y compris le papier et les bons de commande)
- Demandes d'intervention pour des réparations diverses
- Vêtements de travail et équipements de protection individuelle pour l'ensemble des services de la collectivité

AFFAIRES COURANTES 2024

Nombre de bons de commande émis en 2024	1 895
Nombre de factures contrôlées en 2024	2 124

Dépenses d'affranchissement	2022	2023	2024
LA POSTE	34 145 €	10 067 €	3 180 €
L'ATELIER DU COURRIER	152 050 €	202 511 €	134 075 €
TOTAL	186 195 €	212 578 €	137 255 €

Le service des Achats assure également la vente de matériels réformés de la collectivité par le biais de la plateforme AGORASTORE. En 2024, ces ventes ont représenté 28 163 € TTC de recettes. 13 marchés transversaux ont été renouvelés pour répondre aux besoins de fonctionnement des services municipaux.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Organisation des commandes en vue de la remise d'un kit de rentrée scolaire à tous les enfants des écoles publiques maternelles et élémentaires, soit plus de 6000 kits.

Recensement en cours des dépenses dans le cadre de la loi AGECE.

Mise en œuvre d'une procédure d'évaluation des fournisseurs de certains marchés :

- Prestations de nettoyage de locaux communaux et d'équipements sportifs (2 lots)
- Transport de personnes par autocar avec chauffeur (2 lots)
- Prestations de sécurité et de gardiennage pour les services municipaux
- Maintenance et rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore de la ville de Saint-Maur-des-Fossés intégrant des objectifs de performance
- Réservation de places au sein d'un établissement d'accueil privé de jeunes enfants dans le quartier du Vieux Saint Maur

PERSPECTIVES 2025

2025 verra l'aboutissement de la démarche de certification ISO 9001 de la direction de la commande publique. Un audit est prévu en deux étapes, programmées le 20 mars et le 12 mai 2025.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des affaires juridiques (« DAJ ») constitue le pôle d'expertise juridique transversal de la commune ayant pour rôle de sécuriser juridiquement l'action publique locale et gérer les contentieux

Les missions de la Direction s'articulent autour de trois activités principales :

L'ACTIVITE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE EN INTERNE

La DAJ conseille et assiste le Maire, la Direction Générale des Services et l'ensemble des directions et services opérationnels dans leur activité, la mise en œuvre des projets et la rédaction des actes (courriers, contrats, arrêtés, décisions, délibérations). Elle évalue la faisabilité et la conformité des actions, et s'assure de la maîtrise des risques juridiques.

L'ACTIVITE PRECONTENTIEUSE ET CONTENTIEUSE

En phase précontentieuse (réclamations, recours gracieux), et en liaison avec les services concernés, la DAJ instruit les dossiers, formule un avis et propose une stratégie. Lorsque la Ville est en demande, la DAJ rédige les recours gracieux, en lien avec les services concernés, et si besoin en prenant l'appui d'un cabinet d'avocats.

En phase contentieuse, elle gère, coordonne et assure le suivi de l'ensemble des affaires, tant en demande qu'en défense, devant les juridictions administrative et judiciaire. Selon les dossiers, elle en assure elle-même le traitement en rédigeant les mémoires ou avec l'appui de cabinets d'avocats avec lesquels elle travaille en étroite collaboration.

Dans le cadre du développement des procédures de médiation administrative, la DAJ évalue l'intérêt d'y recourir et y représente la Ville le cas échéant.

Elle traite également les dossiers de saisine de la Commission d'accès aux documents administratifs.

VEILLE ET DIFFUSION D'ALERTE

La DAJ réalise une veille légale et jurisprudentielle régulière, et alerte les directions et services intéressés. Elle accompagne les actions de mise en conformité.

L'effectif de la direction est de deux agents.

La DAJ a accueilli en stage un magistrat administratif en formation initiale, du 22 janvier au 16 février.

AFFAIRES COURANTES 2024

La DAJ apporte au quotidien son concours aux services municipaux : l'activité de conseil et d'assistance s'est maintenue à un rythme soutenu en apportant plus de 150 réponses à des demandes de consultations et d'accompagnement de projets au cours de l'année 2024.

Les problématiques juridiques traitées sont variées touchant tant au droit public qu'au droit privé : droit administratif général, commande publique, droit de la fonction publique, droit de l'urbanisme, domanialité, pouvoirs de police, droit de la propriété intellectuelle, etc.

Chaque saisine fait systématiquement l'objet d'une réponse écrite argumentée (sous forme de notes ou courriels) et peut impliquer la rédaction ou la revue de projets de courriers ou d'actes (délibérations, arrêtés, contrats), et comporte un suivi de moyen à long terme.

L'activité contentieuse porte sur un stock de 68 dossiers au 31 décembre 2024 toutes juridictions confondues (dont 52 en lien avec des autorisations d'urbanisme).

En 2024, 41 nouveaux dossiers contentieux ont été ouverts, dont 26 en matière d'autorisations d'urbanisme et 3 en matière d'attribution de marchés publics.

La DAJ a traité trois dossiers de saisine de la Commission d'accès aux documents administratifs, aboutissant à des avis déclarant les saisines sans objet.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

L'activité de la Direction a été marquée en 2024 par les faits et projets suivants :

- Les conséquences des élections législatives anticipées de juin-juillet 2024 et l'élection d'un nouveau maire;
- La procédure d'attribution de la délégation de service public relative à l'exploitation des marchés d'approvisionnement de plein air;
- Le recours contentieux contre l'arrêté préfectoral n°2023/04511 du 19 décembre 2023 prononçant la carence de la commune en application de l'article L.302-9-1 du code de la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 (requête déposée auprès du tribunal administratif de Melun le 21 juin 2024) ;
- Dans le cadre d'un contentieux ouvert en 2022 portant sur un « bien sans maître », la commune a été déclarée propriétaire de la parcelle située 59 avenue Raspail (jugement du tribunal judiciaire de Créteil du 10 octobre 2024).

PERSPECTIVES 2025

Les perspectives pour 2025 sont :

- La rédaction d'un vademécum sur les règles de communication des documents administratifs.
- La préservation des intérêts de la Ville, en lien avec l'EPIC Théâtre et Cinémas de Saint-Maur, concernant le cinéma les 4 Delta.

DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE LA RELATION AUX USAGERS

La direction de la Politique de la ville et de la Relation aux usagers a été créée le 1^{er} février 2015. Elle est rattachée à la Direction Générale des Services et met en œuvre de manière transversale plusieurs politiques publiques.

Effectifs : la direction compte une quarantaine d'agents, dont une directrice, deux responsables de services et deux chargés de missions.

AFFAIRES COURANTES 2024

POLITIQUE DE LA VILLE

La politique nationale déclinée à l'échelle locale et intercommunale vise à favoriser l'intégration des populations fragilisées et à réduire les inégalités entre les territoires par des actions reposant sur trois thématiques (cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain et développement économique et l'emploi).

La loi du 21 février 2014 a redéfini le cadre de la politique de la ville et redessiné la carte des quartiers prioritaires sur la base unique du critère du revenu des habitants. Ainsi, le quartier des Rives de la Marne a été identifié comme prioritaire. Il compte 760 logements pour 1.678 habitants. Un contrat de ville 2015-2020 a été signé avec 12 partenaires, notamment l'Etat et ses opérateurs, les conseils régional et départemental, les bailleurs.

Un nouveau contrat de ville 2024-2030 dénommé « Engagements Quartiers 2030 » est entré en vigueur au mois d'avril 2024. Ce contrat cadre stratégique de la ville de Saint-Maur a été intégré au contrat de ville intercommunal de l'EPT 10 délibéré en conseil de territoire en décembre 2024.

ACTIONS PORTEES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN 2024

- 33 actions déposées dans le cadre de l'AAP du BOP147, dont 16 portées par des associations / 25 actions subventionnées dont 24 réalisées :
 - 44 % en transversal ;
 - 28 % en réussite éducative.
 - 12 % en emploi et entrepreneuriat
 - 8 % en cadre de vie et transition écologique et énergétique
 - 8 % en accès au droit et à la santé
- 12 actions reconduites, 13 actions nouvelles
- Un diagnostic « en marchant » relatif au bilan de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et une réunion de perspective 2025. Le montant de l'abattement s'élève à 150. 218 euros pour les deux bailleurs sociaux majoritaires du QPV (I3F et Erigère)
- 1 action dans le cadre de l'Appel à Projets « quartiers d'été » portée par une association

Des actions pour tous au sein du quartier :

- Tournoi de foot sur le city stade, inscription auprès de l'accueil de loisir ou des gardiens d'I3F

- Fête de quartier, les 5 et 6 juillet avec de nombreux stands (atelier de fabrication de pain, olympiades sportives, ...)
- Cours de français dispensés par l'association Parabole les lundis et jeudis

Des visites et des voyages pour les habitants des Rives de la Marne :

- Visite des plages du débarquement à Caen le 7 juillet

De la formation :

- Formations BAFA pour former les jeunes aux métiers de l'animation du 8 au 13 juillet
- Journées de formation aux premiers secours avec la délivrance du diplôme à la fin de la session.
- Ateliers d'éloquence pour les jeunes : savoir parler à l'oral, les gestes et postures à adopter, ... en vue de réussir les différents oraux de l'année.

De la culture :

- Ateliers Mots en liberté, pour encourager les enfants à écrire et oser explorer.
- Exposition de calligraphies réalisées par les enfants
- Ateliers de mosaïques pour les adultes organisés par le service culturel
- Week-end à la découverte des institutions européennes à Bruxelles du Conseil Citoyen
- Conférence sur la France médiévale, projection d'un film « Jeanne d'Arc » de Luc Besson et échanges à l'issue, atelier carte de vœux médiévales
- Sortie au Château de Vincennes avec visite guidée et pique-nique au Parc Floral

Des vacances et activités pour les jeunes :

- Un mini-séjour du 29 juillet au 2 août à Saint-Martin-de-Bréhal pour les enfants du centre de loisirs
- Croisière pédagogique sur la Marne pour sensibiliser aux enjeux environnementaux.
- Ateliers créatifs en plein air sur le City stade
- Découverte de l'auditorium avec des jeunes du centre de loisir

De l'emploi :

- Action à destination des demandeurs d'emploi pour leur présenter les différents métiers

De l'information :

- Atelier de sensibilisation sur les directives anticipées et le choix de la personne de confiance.
- Sensibilisation sur la consommation des fluides : comment réduire sa facture d'énergie, lecture des factures, utilisation rationnelle au quotidien,

De la santé :

- Conférence « Bien être dans mon assiette » au théâtre d'Arsonval

SECURITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

La nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la délinquance (STSPD) a été signée le 18 mai 2022 et vient remplacer celle signée le 31 mars 2016 avec 12 partenaires (Préfecture, Parquet, Education nationale, Département, bailleurs, sociétés de transports publics, commune de Saint-Maur-des-Fossés.).

Ce contrat permet de fixer, pour la période 2022-2026, les priorités d'actions en termes de sécurité et de prévention de la délinquance et d'accroître l'efficacité opérationnelle de l'ensemble des acteurs de la sécurité.

Organe majeur de la STSPD, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) réunit deux groupes thématiques 1 à 3 fois par an. Aux réunions du CLSPD s'ajoutent les réunions du Réseau Violences Intrafamiliales Joinville-Saint-Maur, axe développé dans la STSPD.

L'instruction des dossiers de sécurité des manifestations est aussi portée par le service en plus de la programmation de la STSPD.

Temps forts DE LA STSPD ET DU CLSPD

- Deux réunions du CLSPD sur chaque thématique « Tranquillité publique » et « Jeunes exposés à la délinquance » ainsi qu'une réunion plénière
- Réactivation du réseau Violences IntraFamiliales et des réunions de réseau
- 1 accueil de TIG : 20heures aux espaces verts
- Quatre actions de prévention portées par la Ville :
 - Le harcèlement sur les réseaux sociaux : 1200 élèves
 - Le consentement, oui ou non, un choix assumé ! : 570 élèves
 - Pièce de théâtre contre les violences faites aux femmes : 60 personnes
 - L'addiction et le rôle de l'entourage : 147 personnes

MISSION SECURITÉ

Instruction de près de 100 dossiers de sécurité des manifestations sur la voie publique

SERVICE SENIORS ET HANDICAP

Ce service est chargé des politiques publiques liées au vieillissement des aînés et à la situation des personnes en situation de handicap, en termes de dépendance, d'accessibilité, de mobilité et d'animations. Il travaille à prévenir la dépendance, optimiser la mobilité et l'accessibilité, et favoriser le lien social des seniors et des personnes en situation de handicap.

ACTIONS MENEES PAR LE SERVICE SENIORS ET HANDICAP

POLITIQUE SENIORS 2024

Pass seniors :

- 8.317 pass depuis sa création en 2019.

Programmation de la maison des seniors :

- 908 seniors différents ont participé à la programmation de la Maison des seniors. Age moyen : 71 ans dont 70% de femmes.
- 1.676 activités proposées autour des thématiques de prévention du vieillissement (stimulation cognitive, motricité globale, dextérité, nutrition et qualité de vie).
- 14 programmes "Restons en forme" proposant 2 activités physiques et 1 conférence thématique par semaine, 156 bénéficiaires, 419 seniors inscrits.
- 862 participations aux activités physiques en entrée libre (sans inscription préalable) : 647 femmes et 215 hommes.
- Au total, 15295 participations ont été recensées sur l'ensemble de l'année 2024.

Noël des seniors :

- 2.550 colis distribués, 535 participants au cinéma de Noël et 1833 déjeuners de Noël consommés.

POLITIQUE HANDICAP 2024

Les activités du service s'articulent autour des 4 axes du plan municipal pluriannuel d'accompagnement du handicap approuvé au Conseil Municipal du 28 septembre 2023.

Axe 1 : participer à l'information et sensibilisation

Sensibilisations tout au long de l'année à destination du grand public autour des handicaps moteurs, visuels, auditifs, des handicaps méconnus, visibles ou non : le téléthon, des balades urbaines en vélo adapté, des visites de quartier les yeux bandés, des expositions et ateliers de sensibilisation à la médiathèque, des ateliers Langue des Signes Française, une diffusion de film au cinéma, la galette du cœur...

Axe 2 : accompagner l'intégration des enfants en situation de handicap et leurs aidants

- Collaboration avec les établissements médico-éducatifs de la ville pour sensibiliser les élèves : 1 sensibilisation au polyhandicap, des sensibilisations au sport adapté, un week-end inclusif sur le Vendée Globe, un voyage dans la ville jumelle de Pforzheim, 1 sensibilisation aux maladies rares...

- Accompagnement aux professionnels de la petite enfance et périscolaire sur les besoins des enfants,

- Outils de communication avec les familles et groupe de parole handicap et parentalité,

Axe 3 : participer à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et leurs tuteurs

- 6 agents municipaux ont suivi des formations en lien avec le handicap ;
- Accueil de stagiaires en situation de handicap stagiaires dans les services municipaux ;
- 4ème participation au Duoday : 12 duos formés ;
- Entretien des jardins de la maison de la nature par quatre jeunes de l'IME des bords de marne et les agents de la maison de la nature ;
- Collaboration avec une entreprise engagée dans l'emploi et la formation de travailleurs handicapés pour assurer le traitement du courrier de la mairie;

Axe 4 : optimiser l'insertion dans la cité par l'accessibilité et la mobilité

- 20 dossiers de mise en accessibilité des ERP (commerces de la ville) ont été traités,
- 7 nouveaux bancs installés
- 25 places PMR de courtoisie créées

SERVICE DE LA COORDINATION LOGISTIQUE ADMINISTRATIVE

Ce service assure des missions d'accueils physique et téléphonique et de sécurité de l'hôtel de ville, de gestion de courriers, de gardiennage et de transports de personnes (seniors notamment).

CHIFFRES DE L'ACTIVITE DU SERVICE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• 71.425 personnes accueillies• 84.675 courriers envoyés• 72.573 appels téléphoniques• 1794 voyageurs ayant utilisé les navettes | <ul style="list-style-type: none">• 727 emprunts de véhicules du pool Hôtel de Ville• 455 prêts vélos du pool Hôtel de Ville• 498 courriers relevés sur les boîtes bleues• 304 ceremonies de mariage |
|---|---|

SERVICE SAINT-MAUR PROXIMITE (SMP)

Le service Saint Maur Proximité regroupe des agents de surveillance de la voie publique.

Les agents ont des missions de terrain diversifiées. Les missions principales sont :

- La verbalisation des stationnements en zone bleue et des stationnements gênants et interdits sur la voie publique (trottoirs, passage piétons, emplacements véhicules électriques, marquage au sol, unilatéral...)
- La prise de contact avec les commerçants et les administrés. Suite à ces prises de contacts, la remontée d'information se fait par la rédaction de comptes rendus.
- La gestion de points école au nombre de 25
- La distribution (info travaux, réunions publiques, manifestations, livrets de manifestations communales...)
- La sécurisation des manifestations publiques.
- Le contrôle des règles de voirie (travaux, dépôts sauvages, anomalie sur la voie publique...).

Afin d'effectuer ces différentes missions, les agents reçoivent un agrément du Procureur et une assermentation par le tribunal judiciaire.

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2024

- 21502 verbalisations (zones bleues et stationnements gênants et/ou interdits)
- 428 verbalisations sur les bornes électriques
- 80537 documents distribués

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Un ajustement des créneaux horaires des points école les moins fréquentés a été réalisé. Des missions de prises de contact renforcées avec les commerçants ont été effectuées.

PERSPECTIVES 2025

- Un projet de réorganisation du service sera mis en œuvre avec la création d'une direction générale adjointe en charge de la sécurité et de la citoyenneté, à laquelle le service sera intégré.
- Les pistes principales d'évolution et d'amélioration du service sont la formation des agents en matière de dépôts sauvage, l'accentuation des prises de contact avec les commerçants et les remontées d'information.

POLICE MUNICIPALE

Les polices municipales sont régies par le code général des collectivités territoriales, le code de procédure pénale et le livre V du code de la sécurité intérieure, qui ont défini leur organisation et leur fonctionnement. Placés sous l'autorité du maire, les agents de police municipale disposent de compétences de police administrative et de certaines compétences de police judiciaire définies par la loi, qu'ils exercent sous le contrôle du procureur de la République.

Les polices municipales forment, après la Police Nationale et la Gendarmerie, la troisième force de sécurité du pays (28500 agents au plan national au 31 décembre 2024). Elles constituent une véritable force de proximité apparaissant comme plus accessible aux citoyens. 84% des agents de police municipale sont armés, dont 58% d'une arme à feu létales.

ORGANISATION

La police municipale est organisée en plusieurs brigades, qui travaillent 24 heures sur 24.

- Brigades de jour : deux brigades de roulement, essentiellement concentrées sur les interventions liées à la vie quotidienne des riverains : ouverture des squares, patrouilles de surveillance, stationnements gênants, nuisances sonores, regroupements, etc.
- Brigade motorisée : une brigade intervenant sur les infractions au code de la route, ainsi que pour les escortes et cérémonies ;
- Brigades de nuit : deux brigades, constituées de trois agents chacune. Leurs interventions s'articulent autour des nuisances provenant des bars, dont l'heure de fermeture est fixée à 2 heures du matin, et des lieux privés, des rixes, ainsi que des mises en fourrière liées à l'installation des marchés de quartier ;
- Chef de poste : roulement d'une personne au standard de jour et une personne au standard de nuit ;
- Centre de supervision urbain (CSU), chargé de la vidéo protection. 24 heures sur 24, le CSU effectue de nombreuses recherches à la demande des services de la police nationale (extractions si les recherches sont positives). Son appui visuel est essentiel lors des interventions des équipes et il reste l'instrument incontournable pour déclencher une opération d'initiative sur le terrain (découverte de produit illicites, regroupement, vols de vélos, suspicions diverses, levées de doute...).

La police municipale est dirigée par une cheffe de service. Elle assure notamment la gestion des brigades, du secrétariat, la gestion des plannings, la mise en place des consignes, les dotations vestimentaires et le suivi des formations.

Un secrétariat composé de deux secrétaires s'attache à la gestion individuelle et quotidienne du personnel et des dossiers de suivis. Elles répondent aux sollicitations des services transverses internes et externes ainsi qu'aux courriers des riverains et tiennent à jour les statistiques demandées (PV électroniques, Accidents sur la voie publique, faits marquants, effectifs...).

A la fin de l'année 2024, les effectifs étaient de 24 agents PM et 12 opérateurs vidéo.

A Saint-Maur, les policiers municipaux sont dotés d'un armement individuel de catégorie B et D composé de pistolets semi-automatiques, de lanceurs de balles de défense, de bâtons de défense télescopiques et d'aérosols lacrymogènes. Une salle d'armement sécurisée avec caméra, mise sous alarme, coffres individuels et porte renforcée, permet le stockage des armes. Toutes les entrées et sorties des armes sont consignées dans un registre.

AFFAIRES COURANTES 2024

STATISTIQUES D'ACTIVITE

	2022	2023	2024
Nombres de rapports rédigés	1544	1271	1459
PV stationnement	28567	27761	25494
Nombre de rapports de mise en fourrière	551	449	694
Nombre de mises à dispositions « Police Nationale »	55	72	78
Rapports d'interventions	180	190	214
Rapports de découverte de VL volés	4	5	6
Nombre de rapports de contravention : tapages nocturnes, nuisances, affichage sauvage...	42	9	8
Nombre de logements surveillés dans le cadre de l'opération tranquillité vacances	996	914	922
Appels téléphoniques recensés	12601	11129	12316
Passage d'administrés en PM	1559	1516	1774
LE CSU			
Signalements émanent du CSU vers les brigades et la PN	98	120	168
Demandes de surveillance des services de Police	110	141	298
Réquisitions judiciaires (extractions d'images)	182	241	383
Accidents de la circulation	92 dont 43 corporels	95 dont 34 corporels	130 dont 55 corporels
Nombres d'abusifs relevés	511 dont 348 déplacés et 163 enlevés	436 dont 295 déplacés et 134 enlevés	613 dont 431 déplacés et 182 enlevés
Courriers du secrétariat	2022	2023	2024
Courriers préfectures divers : recommandations, plan Vigipirate, procédure d'armement, procédure SPDRE	39	14	14
Courriers préfecture de police de Paris	10	9	13
Assurances et avocats : demandes de rapports	15	3	11
Contraventions du personnel de la Mairie	22	22	24

Rapport d'activité des services municipaux 2024

Courriers des riverains traités : nuisances, différends, plaintes bar et restaurants, sentiments d'insécurité, remarques sur le stationnement et les verbalisations, regroupements dans les squares, plaintes concernant les foyers...	87	110	82
Réquisitions permanentes	14	10	18
Suivi des soins de personnes atteintes de troubles	8	7	5
Suivi des chiens (suivi vétérinaires notamment)	9	15	28
Gestion des verbalisations : personnel et indulgences riverains	-	-	3
Divers : remerciements, renseignements divers	25	18	11

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Une réorganisation du service a été initiée afin d'optimiser les compétences de la police municipale. Cette réorganisation des brigades sera poursuivie pour le début de l'année 2025.

Le service a fait une demande d'accès aux fichiers de traitements de données à caractère personnel relatifs au permis de conduire et à la circulation des véhicules, auprès de la Préfecture, comme le lui permet le décret n°2018-0387 du 24 mai 2018.

La Police Municipale de Saint-Maur-des-Fossés, reçoit et forme de nombreux agents en détachement qui ont tendance à privilégier, à l'issue de leur titularisation, des mutations vers d'autres structures.

PERSPECTIVES 2025

- Continuer à redynamiser le service : recrutements d'agents.
- Améliorer les opérations de mise en fourrière des suites de signalements de véhicules en stationnement abusif.
- Continuer les divers contrôles routiers (radars, points fixes,...).
- Accentuer les opérations communes avec la Police Nationale, GPSR (RATP).
- Patrouille sur la Marne en bateau semi-rigide (acquis en juillet 2022).
- Patrouille en moto, vélo, scooter et pédestre sur les bords de Marne apaisés et dans la commune.
- Remplacement de deux véhicules de service (devenus trop vétustes).
- Continuité du perfectionnement des séances aux tirs par le biais de la convention de mutualisation avec nos instructeurs (2024-2026).

POLE VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Le pôle Vie Scolaire et Périscolaire constitué depuis 2019, regroupe les directions des affaires scolaires, des activités périscolaires et restauration/intendance écoles/bâtiments.

Cette entité est dédiée exclusivement aux services à la population :

- Soit directement, en proposant des services tels que l'accueil des enfants en temps périscolaire et extrascolaire (**directions des activités périscolaires et intendance et restauration**) ou les inscriptions scolaires (**direction des affaires scolaires**) ;
- Soit indirectement, par des missions concourant à la qualité de l'accueil et du service aux usagers, comme le nettoyage des bâtiments, notamment des écoles, la restauration scolaire, les projets pédagogiques proposés ou le bon fonctionnement des écoles sur le plan matériel et bâtimentaire.

Il s'agit d'un des pôles les plus importants des services municipaux en termes d'effectifs, puisqu'il compte **plus de 500 agents**, soit plus d'un tiers des effectifs de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés, qui travaillent chaque jour dans plusieurs dizaines de bâtiments (écoles, bâtiments administratifs, cuisine centrale, police municipale, centre technique).

Les activités de la vie scolaire et périscolaire en 2024 ont été à nouveau conduites dans le cadre défini par les priorités du projet municipal 2020-2026, telles que :

- La poursuite de l'assainissement des finances communales. Compte tenu de l'importance des effectifs, cela passe par la maîtrise des recrutements, dans le respect des normes réglementaires d'encadrement qui régissent notamment les activités d'accueil durant les temps périscolaires et extrascolaires.
- La poursuite du plan d'investissement dans les 25 écoles de la Ville, notamment avec la poursuite pour 2024 de travaux de grande ampleur dans les écoles maternelles et élémentaires Parc-Est qui contribuent à l'amélioration constante des conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants.

En complément des trois directions précitées, deux entités spécialisées sont directement rattachées au pôle Vie Scolaire et Périscolaire :

- **La coordination des actions locales enfance-éducation de prévention et de protection de l'enfance.** Ses missions sont de contribuer à identifier et à prendre en charge des cas d'enfants en difficulté ou en souffrance, du fait de handicap ou de confrontation à des situations violentes ou traumatisantes.
- **Depuis fin 2023, un deuxième poste a été créé afin de pouvoir apporter le soutien nécessaire aux équipes mais également garantir la qualité d'accueil des enfants**
- **La mission en organisation et pilotage des projets**, en charge du suivi des projets communs entre le scolaire et le périscolaire.

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

La Direction des Affaires Scolaires (DAS) a la charge de la coordination et la gestion de la vie scolaire au sein des écoles publiques maternelles et élémentaires.

La direction des Affaires Scolaires (1 agent) assume, via ses cellules, différentes missions :

- Le guichet d'accueil des familles (GAF) (1 responsable du guichet et 10 agents administratifs) :
 - Gestion administrative des relations avec les familles pour les demandes liées aux directions de la Petite enfance, des Affaires scolaires et des Activités Péri-scolaires
 - Préparation de la rentrée (effectifs, fiches d'inscriptions...) et communication avec les directions scolaires (point inscriptions scolaires et radiations scolaires)
 - Participation aux projets de la direction (kits de rentrée...).
- Le pôle facturation/régie (1 régisseur et 3 agents comptables et administratifs) :
 - Facturation des prestations péri-scolaires : accueils péri-scolaires du matin, du midi et du soir, atelier « À la Découverte ! », accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires, classes de découverte, accompagnement à la scolarité, cours pour adultes
 - Gestion de la régie du guichet d'accueil des familles, encaissement des prestations petite enfance et péri-scolaires
 - Gestion du logiciel Agora
 - Gestion des demandes de garde partagée des familles
 - Gestion des réclamations liées à la facturation
 - Gestion administrative liée à la Régie
- Le pôle administratif (6 agents) :
 - Prévision des effectifs scolaires, suivi de la sectorisation
 - Gestion et suivi des conseils d'école
 - Organisation des transports scolaires, suivi des ateliers nature, de la ferme pédagogique, des Jeux du Val de Marne
 - Traitements des courriers
 - Enregistrement et traitement de 278 projets d'accueil individualisé, dont 101 alimentaires
 - Gestion financière relative aux écoles privées, échange de frais de scolarité entre communes
 - Classes de découverte : préparation des séjours en lien avec les prestataires et l'Education nationale
 - Gestion budgétaire des écoles (investissement, commandes de matériel pédagogiques en lien avec les enseignants, gestion des stocks de mobilier en lien avec le service des achats)
 - Gestion des locaux scolaires (réservations, fêtes de fin d'année des écoles ...)
 - Gestion quotidienne des demandes de travaux et ou de régie des écoles
 - Gestion des demandes de dérogations (traitement des dossiers et préparation de la commission)

AFFAIRES COURANTES 2024

- Accueil des familles pour inscriptions scolaire et périscolaire et encaissement des facturations des prestations périscolaire et des crèches
- Transports scolaires et sorties scolaires de fin d'année : 9 cars au quotidien pour le déplacement des classes (sorties, installations sportives). En raison de la refonte de l'organisation du sport école, depuis septembre 2018, les classes de CM1 et CM2 se déplacent au maximum à pied pour se rendre vers les établissements sportifs de proximité. Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, les classes de grande section ont un cycle de natation.
- Organisation et suivi en lien avec l'Education nationale des classes de découverte.
- Gestion des travaux en collaboration avec les services techniques (régie et entreprises).
- Gestion quotidienne des facturations et des encaissements (environ 800 000/mois).

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Encourager la réussite éducative et l'innovation pédagogique :
 - Accompagnement des projets d'écoles et soutien aux enseignants
- Inclusion de tous les enfants afin de garantir une école pour tous :
 - Adaptation des locaux pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap
- Projet culturel renforcé
 - Participation des écoles aux différents projets culturels proposés par la Direction de la Culture
- Communication en transversalité avec les différentes directions de la Ville :
 - Services techniques : régie et grand travaux, mise en place de nouvelles procédures
 - Service achat : commandes des écoles (fonctionnement et investissement), comité de pilotage des kits de rentrée scolaire et nouvelle procédure pour les commandes de matériel pédagogique pour la rentrée scolaire
 - Direction de l'Urbanisme : évolution du territoire afin de réajuster si besoin la sectorisation et mieux évaluer les futures inscriptions scolaires
 - Direction des sports : participation au Monal, collaboration des apprentissages des cycles sportifs.
- Communication avec les directions scolaires :
 - Rencontre individuelle avec la direction des affaires scolaire et les directeurs des écoles pour évaluer les besoins, attentes pour l'année
 - Conseils d'école : accompagnement des élus
 - Visite des coordinateurs scolaire quotidienne dans les écoles pour mise en place de projet et gestion des travaux avec les techniques.
- Formation des agents :
 - Accueil du public en situation de handicap
 - La gestion de son temps et de son stress
 - La gestion des conflits et l'accueil du public difficile
 - La santé mentale au travail
 - La gestion financière.

- Communication avec les familles :
 - Nouveau visuel du guide de la rentrée
 - Nouvelle démarche du calcul du quotient en ligne via le portail famille (3 800 calculs effectué en ligne)
 - Création d'un flyer pour les délais de réservation des prestations périscolaires.

- Renforcement de la polyvalence des agents au sein du Guichet d'Accueil des Familles et du pôle facturation régie :
 - L'encaissement des factures de la petite enfance et des activités périscolaires
 - Préparation des fiches d'inscription pour la rentrée et effectuer la montée pédagogique
 - Participation aux événements des écoles et aux réunions avec les familles.

PERSPECTIVES 2025

Plusieurs objectifs pour l'année à venir :

- Intégration de la direction au sein de la direction générale adjointe en charge de l'Education et des Familles ;
- Constitution des kits de rentrée en groupe de travail avec l'Education nationale afin de déterminer des fournitures en adéquation avec les modules d'apprentissage ;
- Création d'un COPIL avec les services techniques afin de poursuivre l'amélioration du cadre de vie scolaire : environnement de qualité, rénovation des écoles, végétalisation, sécurité des bâtiments, équipements numériques ;
- Mise en place de projet pour l'inclusion scolaire : dispositif Adapta'Box pour les écoles élémentaire ;
- Formation des cadres intermédiaires : formation de management avec le CNFPT ;
- Inauguration en septembre 2025 des écoles Parc-Est après travaux de rénovation et d'extension engagés sur 2 ans.

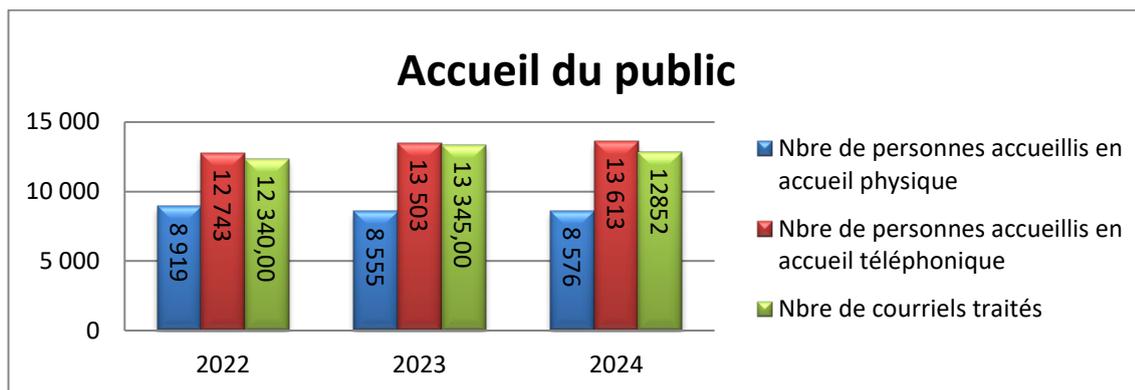
GUICHET D'ACCUEIL DES FAMILLES

Le Guichet d'Accueil des Familles (GAF) ouvert depuis janvier 2015 accueille les familles pour toutes les démarches liées aux affaires scolaires, aux activités périscolaires et petite enfance.

Il gère :

- Les inscriptions scolaires.
- Les inscriptions périscolaires (accueils du matin, midi et soir, accueils de loisirs, ateliers « À la Découverte ! » et accompagnement à la scolarité).
- La gestion des réservations pour la restauration, l'accueil du soir et les accueils de loisirs du mercredi et des vacances.
- Le calcul du Quotient Familial (QF) pour les tarifs des prestations périscolaires.
- L'encaissement des factures de la petite enfance et des activités périscolaires.
- La gestion du portail famille.
- Les inscriptions à la réunion « point information sur les modes d'accueil du jeune enfant ».
- La création des dossiers administratifs des familles pour les familles éloignées de l'informatique.

Effectifs : 11 agents : accueil du public (10), encadrement (1)



▪ **Accueil physique :**

- 2022 : 8 919 dont 202 sur les horaires étendus du mardi soir, jeudi midi et samedi matin
- 2023 : 8 555 dont 237 sur les horaires étendus du mardi soir et samedi matin
- 2024 : 8 576 dont 254 sur les horaires étendus du mardi soir et samedi matin

▪ **Accueil téléphonique :**

- 2022 : 12 743 dont 44 sur les horaires étendus du mardi soir, jeudi midi et samedi matin.
- 2023 : 13 503 dont 54 sur les horaires étendus du mardi soir, jeudi midi et samedi matin.
- 2024 : 13 613 dont 52 sur les horaires étendus du mardi soir, jeudi midi et samedi matin.

▪ **Gestion de la boîte courriel :**

- 2022 : 12 340 courriels traités.
- 2023 : 13 340 courriels traités.
- 2024 : 12 852 courriels traités.

▪ **Traitement des demandes des usagers :**

- 1 281 inscriptions scolaires réalisées entre le 1er janvier et le 31 mars 2024
- 3 741 encaissements en cartes bancaires, espèces ou CESU
- 41 422 règlements via le portail familles
- 4 725 calculs de quotient familial dont 2 800 durant la campagne de QF et environ 250 QF en SNS (situation non stabilisée) une fois par trimestre
- 81 593 réservations de journée d'accueils de loisirs vacances majoritairement via le portail famille
- 76 613 réservations de journée d'accueils de loisirs du mercredi majoritairement via le portail famille
- 1 448 835 réservations de repas majoritairement via le portail famille
- 245 834 réservations d'accueil du soir et sortie 17h majoritairement via le portail famille.

DIRECTION DE LA RESTAURATION ET DE L'INTENDANCE DES ECOLES ET DES BATIMENTS (DRIEB)

Les principales missions de la DRIEB sont d'assurer la production et la distribution des repas dans les écoles, l'accompagnement de l'Education nationale auprès des élèves de maternelle et l'entretien des locaux (écoles et bâtiments).

La Direction comprend :

- 1 directrice
- 1 responsable maintenance des techniques d'entretien en charge du suivi des marchés des EPI et de maintenance
- 1 responsable qualité-diététique en charge de l'élaboration du Plan de Maitrise Sanitaire et de son respect (audit), de l'élaboration des menus et du développement d'actions auprès des enfants (actions concernant la découverte du goût, semaine du goût, du gaspillage alimentaire...).

La DRIEB comprend deux services : la restauration et l'Intendance des écoles et bâtiments et environ 255 agents.

Les enjeux de la direction DRIEB sont de garantir la sécurité alimentaire, la gestion des coûts, la réduction du gaspillage alimentaire, la gestion environnementale, l'entretien des locaux, l'accompagnement de l'Education nationale en classe, l'attractivité des métiers, de gérer et manager le personnel administratif et technique, la formation, l'interface avec les différents services de la collectivité.

AFFAIRES COURANTES

- Poursuite des Audits qualité et des formations Hygiène et Sécurité Alimentaire des agents de restauration
- Organisation des commissions des menus avec les parents d'élèves et les élus
- Semaine du goût 2024 sur le thème des jeux Olympiques (menus des différents pays)
- Organisation de 29 jurys de recrutements : 116 candidats reçus et 25 agents recrutés
- Travail en transversalité avec le service des Ressources Humaines sur la revalorisation de l'IFSE

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Formation des nouveaux cadres sur les évaluations
- Bilan d'activité sur le secteur Petite Enfance en restauration collective en partenariat avec la directrice de la Petite Enfance
- Prise en charge de la production de repas dans une structure de la Petite Enfance

PERSPECTIVES 2025

- Projet de réorganisation de la Direction avec nouvel organigramme (création d'un responsable d'exploitation en cuisine centrale, et d'un chef de secteur petite enfance en restauration).
- Travail en transversalité avec le service des Ressources Humaines sur différents dossiers : fiches de postes, temps de travail.

SERVICE RESTAURATION

La cuisine centrale a pour mission de préparer et livrer les repas du déjeuner ainsi que les goûters du mercredi pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Elle prépare et livre également les repas des agents polyvalents d'entretien et de restauration dans les écoles, des enseignants qui le souhaitent et des animateurs pour les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La cuisine centrale est organisée selon le principe de la liaison chaude. Les plats chauds sont cuisinés le matin même de la consommation et livrés chauds au-delà de +63°C dans les écoles avant 11h30. Les entrées et desserts sont préparés la veille de la consommation et sont livrés le matin avec les laitages.

Elle assure également les approvisionnements des denrées alimentaires brutes nécessaires à la confection des repas dans les huit multi-accueil pour les enfants de moins de 36 mois. Les livraisons de ces matières premières sont effectuées trois fois par semaine, le lundi, mercredi et vendredi.

La cuisine centrale compte un effectif de 23 agents

	2024	2023
Effectif total	21	20
Cheffe de service restauration	1	1
Responsable de secteur (Magasin, Production, Expéditions)	3	2
Agents de Production (cuisinier et plongeur)	7	7
Magasiniers	2	2
Chauffeurs	6	6
Agents administratifs	2	2

AAFFAIRES COURANTES 2024

En 2024, la cuisine centrale a produit sur le temps scolaire une moyenne de 5 600 repas par jour et de 2 400 repas les mercredis.

	2022	2023	2024
Repas produits durant le temps scolaire et périscolaire	819	979	900
	813	722	648

Goûters des mercredis et des vacances scolaires	158 900	150 265	147 589
--	------------	------------	------------

En 202

En 2024, l'équipe des chauffeurs rieurs a parcouru **19 038 kilomètres** afin d'assurer les livraisons et les ajustements quantitatifs sur les 25 écoles et les huit crèches.

Chaque semaine, des contrôles microbiologiques sont effectués à la cuisine centrale.

En 2024, cela représente :

- 93 prélèvements de surface pour le contrôle de l'efficacité du nettoyage et de la désinfection ; avec 96.77% de résultats satisfaisants.
- 33 analyses microbiologiques effectuées sur les entrées ; avec 100% de résultats satisfaisants.
- 60 analyses microbiologiques effectuées sur les plats cuisinés ; avec 100% de résultats satisfaisants.
- 11 analyses microbiologiques pour la listeria ; avec 100% de résultats satisfaisants.
- 4 analyses d'eau par l'Agence régionale de santé (ARS) ; avec 100% de résultats satisfaisants.

LOI EGALIM

En 2024, près de 30.2 % des dépenses de denrées alimentaires ont été destinées à l'achat de produits Bio (chiffres comprenant le pain des artisans boulangers des lundis, mardis, jeudis et vendredis) et 14.7 % à des produits labellisés, soit un total de 44.9 % de l'ensemble des dépenses alimentaires.

Les labellisés sont proposés sur les produits suivants :

- Bio : crudités, accompagnements (féculents et légumes), laitages, fromages et pain.
- Label HVE (Haute Valeur Environnementale) : féculents et fruits.
- Label Rouge : sauté de porc, sauté de bœuf, sauté de veau.
- Label MSC (pêche durable) pour le poisson.
- Label AOC, AOP, IGP pour les fromages.

Les viandes (porc, volaille, bœuf) sont d'origine française et sélectionnées en privilégiant les filières courtes.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Renouvellement de 2 marchés alimentaires (2 lots de Pain Bio et 2 lots de Fruits et Légumes)
- Renouvellement du marché du logiciel de production FUSION en collaboration avec le service Informatique en vue du développement de nouvelles fonctions
- Déploiement du logiciel OCTIME avec installation de la pointeuse en Juillet 2024
- Création de treize nouvelles recettes « faites maison »
- Rénovation des évaporateurs de 2 chambres froides positives et de la chambre froide négative utilisant des fluides frigorigènes adaptés aux nouvelles normes
- Création d'un indicateur de suivi sur le coût des denrées.

PERSPECTIVES 2025

- Renouvellement de 2 marchés alimentaires et du marché Fourniture et Maintenance du matériel de restauration
- Collaboration avec le service des Achats pour le renouvellement des marchés Produits lessiviels et Matériel à usage unique

- Déploiement des nouvelles fonctions FUSION en collaboration avec le service Informatique (logiciel FUSION : sert aux commandes et suivi des achats, à gérer les stocks et la traçabilité des produits (origine, numéro de lot, qualité, normes ...))
- Poursuivre l'élaboration des nouvelles recettes « faites maison » et la recherche de nouveaux produits
- Projet en collaboration avec le garage et les Bâtiments communaux au passage en véhicules de livraison électriques (renouvellement du marché Location de Véhicules réfrigérés et mise en adéquation des installations électriques en cuisine centrale)
- Ouverture pour des visites de la cuisine centrale (parents d'élèves, enfants du CME, APER, service périscolaire).

SERVICE INTENDANCE

Le Service Intendance assure :

- L'entretien des locaux scolaires et certains bâtiments municipaux
- L'accompagnement de l'Education nationale en classe dans l'accueil des élèves de maternelle
- La distribution des repas auprès des enfants dans le respect des règles d'hygiène alimentaire
- Le gardiennage des écoles élémentaires.

Effectif total	195
Cheffe de service Intendance	1
Cheffes de secteur	3
Agents administratifs	1
ATSEM	68
APER	96
Gardiennes	12
Agents d'entretien	15

	2022	2023
Effectif total	19	19
Responsable de secteur (Magasin, Production, Expéditions)	2	2
Agents de Production (cuisinier et plongeur)	7	7
Magasiniers	1	2
Chauffeurs	7	6
Agents administratifs	2	2

En Décembre

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Travail transversal avec la Direction des Ressources Humaines pour la mise en stage de nouveaux agents.

Formations HACCP pour l'ensemble des APER.

PERSPECTIVES 2025

- Renouvellement de 2 marchés alimentaires et du marché Fourniture et Maintenance
Création d'un self et espace laverie sur l'école Michelet
- Nouvelle restauration scolaire pour les écoles maternelle et élémentaire Parc Est
- Formation continue en interne pour le personnel du service Intendance : ATSEM, APER, gardiennes
- Révision de la charte de l'ATSEM sur une durée de 2 ans (2025/2026) avec les différents partenaires.

DIRECTION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES (DAP)

La Direction des Activités Périscolaires organise les temps périscolaires (avant et après l'école) et extrascolaires (durant les vacances). Elle a pour mission d'accueillir les enfants de 3 à 13 ans révolus et pour objectif principal de favoriser leur épanouissement par la pratique d'activités de loisirs éducatifs et de détente.

Les temps d'accueil sont organisés comme suit :

- Accueil du matin (7h30 – 8h20) ;
- Accueil du midi (avec restauration) de 11h30 à 13h20 ;
- Ateliers soleil dans les 25 écoles (de 16h30 à 18h00) ;
- Accompagnement à la scolarité (de 16h30 à 18h00) pour les enfants en difficulté, repérés en concertation avec les écoles dans les 12 écoles élémentaires et dans le quartier des Rives de la Marne (toutes sont intégrées dans le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) de la caisse d'allocations familiales).
- Accueil de loisirs le mercredi en journée entière (7h30-19h00) dans 24 écoles et dans le quartier prioritaire des Rives De la Marne (seule la maternelle Schaken est regroupée à Nicolas Gatin depuis septembre 2018, permettant ainsi un rapprochement des fratries avec l'élémentaire Auguste Marin) ;
- Accueil de loisirs en périodes de vacances scolaires (7h30-19h00).

L'intégration d'enfants en situation de handicap fait l'objet d'un protocole particulier pour chacun, et d'un suivi et d'une évaluation de la situation de l'enfant avec les partenaires co-éducatifs et les familles, afin d'assurer un accueil adapté à chaque situation individuelle.

Des séjours de vacances pour les enfants de 5 à 12 ans sont proposés durant les vacances d'été.

Depuis juin 2022, la Direction des Activités Périscolaires a été réorganisée en deux pôles : administratif et animation.

Effectifs de la direction :

- Direction : une directrice et une assistante de direction ;
- Pôle administratif : un responsable et une équipe de cinq agents, qui assurent la gestion administrative (gestion RH), accueillent le public et accompagnent les familles dans leurs démarches d'inscription ;
- Pôle animation : un responsable et trois coordonnateurs, qui pilotent et évaluent les projets pédagogique et d'animation, recrutent et appuient les équipes. Dans les accueils de loisirs, 26 directeurs et 15 directeurs adjoints encadrent les équipes

d'animation. Le nombre d'animateurs varie selon les périodes et est ajusté selon la fréquentation, selon la réglementation en vigueur.

AFFAIRES COURANTES 2024

Les différentes prestations proposées répondent aux besoins des familles saint-maurienne et sont très largement utilisées, à titre d'exemple :

- La fréquentation de l'accueil du midi augmente 2022 : en moyenne 5 500 enfants fréquentent le temps du midi.

- La fréquentation des accueils de loisirs du mercredi augmente chaque année depuis septembre 2022 : depuis la rentrée 2024-2025, la fréquentation des accueils de loisirs a encore augmenté :

Septembre 2021, moyenne de 1 800 enfants par mercredi,

Septembre 2022, moyenne de 2 100 enfants par mercredi.

Septembre 2023, moyenne de 2 300 enfants par mercredi,

Septembre 2024, moyenne de 2 424 enfants par mercredi.

Cette augmentation s'explique par un nouvel engouement des familles et des enfants pour les activités périscolaires.

L'accompagnement à la scolarité, assuré dans toutes les écoles élémentaires de la ville, répond à un véritable besoin pour les enfants qui peuvent rencontrer des difficultés scolaires ou manquent d'autonomie dans l'apprentissage de leurs leçons et la réalisation de leurs devoirs. 215 enfants sont inscrits à l'accompagnement à la scolarité. Ils sont encadrés par un animateur pour 4 enfants.

Fréquentation moyenne d'enfant par jour :

Accueil du matin	Accueil du midi	Accueil du soir	Accompagnement à la scolarité (AAS)	Accueil de loisirs du mercredi	Accueil des vacances scolaires
450	5 350	1 167	215	2 160	960

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Tournoi d'échecs 11ème édition : le samedi 16 mars 2024, de 12h30 à 18h au centre sportif Brossolette en partenariat avec le Club d'échecs de Saint-Maur, organisation d'un tournoi d'échecs par équipe à destination des enfants à partir de 4 ans scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire Saint-Maurienne,
- Festival court métrage : Le samedi 25 mai 2024, a eu lieu au cinéma le Lido, la 7^{ème} édition du festival du court-métrage.
 - séance avec les acteurs suivie de la remise des prix le 25 mai 2024 de 9h45 à 12h00
 - séance publique de 14h à 15h30
- Semaine de la parentalité : du 21 au 25 mai, 4ème édition : sur le thème "Sport en famille tous gagnants !"

Programmation dédiée aux familles dont les enfants sont déjà inscrits aux activités périscolaires et dans les multi-accueils de la ville avec des ateliers et des animations riches en convivialité et en partage (défi familles, olympiades, balade en familles, concours de dessins...).

- Lire dans la boucle : mercredi 12 juin 2024 rencontre avec des auteurs, autrices, illustrateurs et illustratrices. 13 créneaux sur inscription, accueillant de 12 à 15 enfants maximum par groupe.
- Fête du périscolaire « Vit'Anim 2024 » : le samedi 29 juin 2024, aura lieu au square de la Convention, la 7^{ème} édition de la fête de fin d'année du périscolaire en destination des familles et des enfants. Elle a lieu de 11h à 18h30.

Le thème de l'édition 2024 était « Olympie », les jeux Antiques en référence à la mythologie Grecque.

Tout au long de la journée ont été proposés des ateliers aux enfants :

- Ateliers manuels
 - Jeux sportifs
 - Jeux en bois- jeux de société
 - Espace Petite enfance (Lecture - Détente - photos / vidéos)
 - Spectacle des accueils de loisirs
 - Stand maquillage
 - Animations ambulantes
 - Défilé olympien
 - Espace Buvette et Food trucks
 - Espace RELAI Jeunesse
- Semaine du Gout 2024 : actions menées par les accueils périscolaires pour la semaine du goût : les fruits et légumes
 - Semaine de la parentalité : actions menées par les accueils périscolaires pour la semaine de la parentalité : « L'enfant et son environnement Écologie, santé, bien-être »
 - Projet Intergénérationnel sur le thème des JOP 2024 : actions intergénérationnelles.
Séniors et Handicaps – Jeunesse – Périscolaire
Public concerné :
 - 8 séniors
 - 8 personnes en situation de handicap
 - 12 jeunes du club ados
 - 12 enfants des ALSH
 - 2-3 jeunes du CDJ
 - Maison des seniors : 18 avril de 14h à 17h : Tournoi de ping-pong par Lyasmine Touati, coach en activité physique adapté
 - Club ados : 9 juillet de 14h à 16h, au club ados, situé au 41 rue des Remises.
 - CLUEDO géant sur le thème des JOP "Qui à voler la flamme olympique à St Maur"
Organisation d'épreuves (sportives, culturelles, culture G, questions sur les JO) encadrées par les animateurs et nos jeunes.
 - Accueil de loisirs périscolaire : 18 juillet de 10h à 14h
Top chef (concours de brochettes, déco épiluchure olympe)
Déjeuner sur place et 1^{ère} semaine des vacances de Toussaint.
 - Service Handicap
(2^{ème} semaine des vacances de Toussaint)
 - Des animations de Noël :

- Spectacles proposés sur la mini-scène du Village de Noël le Mercredi 18 Décembre 2024 de 14h30 à 16h30. Les enfants des accueils de loisirs ont présenté des spectacles de danse, de magie et de théâtre sur scène
- Création d'une roulotte afin de décorer la place des Molène
- Exposition des œuvres sur le thème "Noël autour du monde" réalisées par les enfants des accueils de loisirs :
 - o Pour les élémentaires : création de décors dans certains squares et sur nos ronds-points toujours avec du matériel recyclé du lundi 9 décembre 2024 au mercredi 8 janvier 2025
 - o Pour les maternelles : exposition des créations au Jardin d'hiver de la Mairie du lundi 9 décembre 2024 au mercredi 8 janvier 2025.

- Création de personnages en lien avec les histoires autour du Monde exposées à la Villa Médicis (en partenariat avec Maison des Arts et de la Culture-Villa Médicis).

PERSPECTIVES 2025

- Collecte du cœur : 27 janvier au 31 janvier 2025

La « collecte du Cœur » vise à collecter auprès des enfants et des familles, des produits alimentaires et d'hygiène, afin d'aider les personnes dans le besoin.

Elle vise également à rendre acteur l'enfant dans ce projet et de le sensibiliser aux actions citoyennes.

Les enfants seront alors sensibilisés de façon ludique dans les différentes étapes du projet :

- Explications du projet et de sa portée
- Récolte et mise en carton des produits collectés par les enfants
- Tri des produits collectés en catégorie (produits céréaliers, produits pour bébé, produits d'hygiène, produits alimentaires)
- Aide à la pesée avec les animateurs des cartons de la récolte
- Aide au ramassage de la collecte avec les véhicules des Restaurants du cœur, Terre ANOE et un véhicule de la ville.

- Tournoi d'échecs 12ème édition, 15 mars 2025

Le samedi 15 Mars 2025, à partir de 13h30 et jusqu'à 18h30, aura lieu au stade Chéron (dans la salle Henry PATÉ), la 12^{ème} édition du tournoi d'échecs en partenariat avec le club d'échecs de Saint-Maur-des-Fossés à destination des enfants à partir de 4 ans scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire Saint-Maurienne,

L'accueil des familles est organisé de 13h30 à 14h00 dans la salle PATÉ.

- 8ème édition Festival court métrage, 17 mai 2025 :

Déroulement de la séance principal du 17 mai 2025 (séance avec les acteurs suivie de la remise des prix) : la séance en présence du public maternel se déroulera de 10h00 à 12h00. Le cinéma projettera 6 courts-métrages de 7 min maximum. La remise des prix s'effectuera par la suite.

La séance en présence du public élémentaire est similaire et se déroulera de 14h00 à 15h30. Le cinéma projettera 6 courts-métrages de 7 min maximum. La remise des prix s'effectuera par la suite.

Déroulement de la séance publique du samedi 7 juin 2025 :

- La séance en présence du public maternel se déroulera de 9h00 à 10h30.
- La séance en présence du public élémentaire se déroulera de 11h00 à 12h00.

- Spectacle Périscolaire « Le souffle du cœur » Vendredi 23 Mai 2025

Type de Projet : Comédie Musical Public : 3/10 Ans- Théâtre d'Arsonval

La thématique du spectacle sera « Autour du Monde ». Le spectacle sera guidé par un Fil Rouge, porté par un groupe d'enfants qui joueront du théâtre tout au long de l'événement dans le cadre d'une quête. Pour cela, ils feront le tour du monde et dans chaque pays qu'ils visiteront, les enfants de chaque école présenteront un Atelier Artistique (chant, danse, théâtre...)

▪ Musée sur l'herbe du mercredi 11 juin au 15 juin 2025

- Promouvoir le respect de l'environnement ;
- Impliquer activement les habitants à travers des créations artistiques à partir de matériaux recyclés ;

La création de sculpture est une partie essentielle du projet "Musée sur Herbe". Cela permet non seulement d'exprimer la créativité des enfants, mais aussi d'enrichir l'expérience des visiteurs. Pour encourager la création d'œuvres, il est important de fournir un espace dédié aux enfants où ils peuvent travailler et s'exprimer librement. Les sculptures seront construites à partir de matières récolte par les enfants. Le matériel sera fourni par les structures respectives et le projet sera porté par l'équipe d'animation.

Les tableaux seront réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs des rives de la marne sous forme d'atelier en partenariat avec l'association « la compagnie imaginaire ». L'association interviendra à trois reprises et mettra en œuvre tout un projet de découverte de l'expression par l'art.

▪ Semaine du Gout 2025 :

Actions menées par les accueils périscolaires pour la semaine du goût. Thème : « Les danses du Monde ».

▪ Fête du périscolaire "Vit'Anim 2025 " :

Le samedi 28 juin 2025, aura lieu au square de la Convention, la 8^{ème} édition de la fête de fin d'année du périscolaire en destination des familles et des enfants. Elle a lieu de 11h à 18h30.

Le thème de l'édition 2025 est « Vit'Anim Park» Terre de Dinosaures.

Tout au long de la journée seront proposés des ateliers aux enfants :

- Ateliers manuels
- Jeux sportifs
- Jeux en bois- jeux de société
- Espace Petite enfance (Lecture – Détente- photos / vidéos)
- Spectacle des accueils de loisirs
- Stand maquillage
- Animations ambulantes
- Espace Buvette et Food trucks

▪ Des animations de Noël thème « Casse-Noisette »:

- Expositions d'œuvres réalisés par les enfants des accueils de loisirs (du mercredi 10 décembre au 7 janvier 2026)

- Maternel : exposition au jardin d'hiver à l'hôtel de Ville

- Élémentaire : œuvres exposés autour de l'hôtel de Ville.

- Spectacle des accueils de loisirs, mercredi 17 décembre place de Molènes au jardin d'hiver.

- Participation des enfants d'accueils de loisirs à la parade de Noël.

- Création d'un livre par les enfants des accueils de loisirs en partenariat avec la médiathèque.

POLE JEUNESSE, RELATIONS INTERNATIONALES, SPORTS ET FETES

Le pôle Jeunesse, Relations Internationales, Sports et Fêtes est composé de quatre services, dont le socle commun est d'assurer des missions destinées directement à la population, qui sont par ailleurs structurantes dans la vie de la commune tout au long de l'année.

Ces quatre services rassemblent environ 100 agents, avec des missions très variées, allant de l'information jeunesse à la mise en place des manifestations et animations, en passant par l'entretien des équipements sportifs, les relations avec les villes jumelées avec Saint-Maur et les fonctions administratives et de pilotage des différents services.

La direction en tant que telle regroupe :

- Le directeur ;
- Les directeurs, chefs ou responsables des services Jeunesse, Relations internationales, Sports et Fêtes ;
- L'assistanat de direction.

AFFAIRES COURANTES 2024

Les services ont assuré leurs missions ordinaires d'accueil des jeunes de 11 à 25 ans, de gestion des équipements sportifs, d'organisation logistique d'événements, et d'animation des jumelages avec huit villes étrangères. Ces missions impliquent une très grande amplitude de fonctionnement, avec des équipements répartis dans toute la ville, qui sont ouverts et accueillent du public toute la journée, souvent jusqu'en fin de soirée, et pratiquement tous les jours de l'année, à l'exception de quelques jours fériés (Jour de l'An et Noël notamment).

FAITS MARQUANTS 2024

L'année 2024 a été marquée par plusieurs manifestations sportives d'ampleur : l'organisation au mois de mai d'une épreuve de la coupe du monde d'épée masculine en escrime, le challenge Monal, et le passage de la Flamme olympique à Saint-Maur le 21 juillet.

Un autre fait marquant a été la mise en œuvre de l'externalisation de l'entretien des équipements sportifs, qui a commencé le 2 janvier.

Sur le plan de l'organisation des services, l'ancienne direction Animation, Jeunesse, Relations internationales et Sports (DAJRIS) a évolué, pour devenir l'actuel pôle Jeunesse, Relations internationales, Sports et Fêtes. Le service Saint-Maur Animation en a été détaché, tandis que le service des Fêtes lui a été rattaché. Un nouveau directeur de pôle en a pris la direction au mois de mars 2024.

PERSPECTIVES 2025

Le principal dossier de l'année 2025 sera l'organisation de la baignade dans la Marne, qui est prévue pendant l'été, et dont le service des Sports sera chargé.

SERVICE JEUNESSE

Le service Jeunesse a été créé en 1995. Il est chargé de mener des actions, de proposer des services ou de faire fonctionner des équipements destinés aux jeunes, de leur entrée en sixième jusqu'à leurs 25 ans révolus, pendant et en dehors des vacances scolaires, notamment :

- Des loisirs éducatifs et de l'animation, avec le Club ados et les séjours ;
- Des stages sportifs, ludiques ou culturels pendant les vacances scolaires ;
- Des dispositifs d'accompagnement de projet et formation, avec la Bourse au permis, les Coups de pouce et les BNSSA, Bafa et PSC1 ;
- De l'information, avec le Point information jeunesse (PIJ) ;
- Des instances participatives et de développement de projets, avec le Conseil municipal des enfants (CME) et le Conseil des jeunes (CdJ) ;
- L'organisation de manifestations soit propres au service (comme le forum jobs), soit en appui d'initiatives de jeunes (le bal des lycéens), soit dans le cadre de manifestations plus larges (passage de la flamme olympique, Vit'Anim, Festival des food-trucks, etc.), soit destinées uniquement aux jeunes (Rallye Saint-Maur express, concours Ecrivains en herbe) ;
- Un lieu de travail, la Maison des étudiants, qui est à la fois un équipement, un lieu d'information, de ressources et de services à disposition des jeunes.

AFFAIRES COURANTES 2024

LE CLUB ADOS

Le Club Ados est un accueil de loisirs extra-scolaire (pendant les vacances), qui propose des temps de loisirs aux adhérents du service Jeunesse âgés de 11 à 17 ans.

Afin de faciliter l'accès aux loisirs, le tarif appliqué est de 1€ par temps d'animation. Une participation supplémentaire, de l'ordre de 30% est demandée lors de sorties dites de « consommation » (bowling, patinoire, etc.).

En 2024, plusieurs sorties ont eu lieu pour assister à des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques, grâce à des billets achetés par la Ville ou offerts par la Métropole du Grand Paris.

En 2024, le Club Ados a fonctionné 73 jours et a accueilli 452 jeunes, soit une augmentation de près 14% par rapport à 2023, qui confirme la tendance déjà observée depuis 2022.

LA MAISON DES ETUDIANTS

La maison des étudiants a ouvert ses portes en mai 2023 et a donc eu en 2024 sa première année pleine de fonctionnement. Elle est située au 3bis rue André Bolier, c'est à la fois un équipement, un lieu de travail, d'informations, de ressources et de services à disposition des jeunes. Elle est ouverte six jours par semaine l'essentiel de l'année, sur de larges horaires, et jusqu'à sept jours par semaine au printemps, au moment des révisions des examens.

En 2024, 5 886 jeunes ont fréquenté la Maison des étudiants, pour une moyenne mensuelle de 327 jeunes.

La Maison des étudiants propose aux jeunes des formations telles que :

- Premiers secours (PSC1) : neuf sessions et 45 participants
- Bafa : 49 jeunes formés.

Parmi les stages et actions diverses organisés à la Maison des étudiants, il faut signaler : la permanence SOS rentrée, l'attestation baby-sitting, la découverte des métiers grâce à des casques de réalité virtuelle, ainsi que des ateliers d'éloquence, de prévention, du coaching de préparation aux examens, etc.

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Le point information jeunesse est un lieu ressource et d'accès à l'information dans les domaines de l'enseignement, la formation professionnelle, les métiers, l'emploi, le logement, les droits, la santé, les loisirs, sport et vacances et la mobilité internationale.

Il est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi) mais aussi aux parents, aux enseignants et travailleurs sociaux, il propose :

- Un accompagnement personnalisé favorisant l'autonomie,
- Une documentation en libre consultation sur plusieurs sujets,
- Des outils informatiques mis à disposition,
- Des projets et des actions développés tout au long de l'année.

En 2024, 317 jeunes sont venus au PIJ, ce qui constitue une baisse par rapport à 2023 (442 jeunes accueillis).

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants est une assemblée d'enfants représentant les élèves des classes de CM1 et de CM2 des écoles de la commune, élus par leurs camarades. Il compte 40 membres. Il mène des actions d'éveil à la citoyenneté, dans les domaines du développement durable, du cadre de vie, de la communication, du sport, de la culture, de la solidarité et de la prévention.

En 2024, le CME a mené ou participé à 16 projets. Des représentants du CME assistent par ailleurs à de nombreuses manifestations et aux cérémonies officielles, notamment mémorielles.

LE CONSEIL DES JEUNES

Le conseil des Jeunes est le pendant du CME pour les jeunes de 11 à 17 ans. Il compte 27 jeunes, qui se sont portés volontaires pour en être membres. La durée de leur mandat est d'une année scolaire et il est renouvelable.

Ils participent à l'animation de la vie de la commune, en proposant des projets citoyens, éducatifs et ludiques pour les jeunes de leur âge. Le CdJ est également représenté lors de nombreuses manifestations et cérémonies municipales.

MANIFESTATIONS

Le service Jeunesse a mis en œuvre ou a participé à l'organisation et au bon déroulement de nombreuses manifestations en 2024, en particulier :

- Color-loop : 1 070 places vendues. Pour la première fois, les inscriptions ont été dématérialisées, ce qui a facilité la démarche pour les Saint-Mauriens ;
- Saint-Maur express : 37 participants, répartis en équipes, qui ont accompli un rallye dans la ville en résolvant des énigmes ;
- Ecrivains en herbe : 9 participants, qui ont rédigé des textes sur les thèmes du « Chemin » et de « Lettre à mes grands-parents ». Un jury a récompensé les meilleurs textes à l'occasion de Lire dans la boucle.

DISPOSITIFS

Bourse au permis : 14 jeunes ont bénéficié d'une aide financière pour passer leur permis de conduire, et accéder ainsi à davantage d'autonomie pour leurs besoins à venir dans leur vie d'étudiant puis d'adulte.

Coups de pouce : 17 dossiers ont reçu une aide financière de la Ville, pour des projets à caractère éducatif, scolaire, humanitaire ou de formation professionnelle.

BNSSA : trois jeunes ont bénéficié d'une aide financière pour leur brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique. En contrepartie de cette aide, ils doivent travailler au moins un mois dans les piscines municipales, ce qui leur fournit en même temps une première expérience.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

ELABORATION D'UN PROJET DE SERVICE

L'équipe du service Jeunesse a travaillé à un nouveau projet de service. Il a été mené à partir d'une consultation des jeunes et des familles, pour mieux connaître leurs besoins et mieux y répondre.

PARTICIPATION AU PROJET DECOUVERTE DES METIERS DE LA MER

Ce projet a été mené en partenariat avec la fondation Septodont et l'association « Stand as one ». 22 jeunes, dont cinq en situation de handicap, se sont rendus aux Sables d'Olonne pour assister au départ de la course à la voile le Vendée Globe 2024-2025. Ils ont rencontré d'abord à Saint-Maur, puis sur place la veille du départ, le *skipper* Eric Bellion, qui participait à la course.

Ce projet est mené avec la direction de la Politique de la ville et il se poursuivra en 2025.

ASSISTANCE A L'ORGANISATION D'UN BAL DES TERMINALES

Le 5 juillet, l'association des lycéens de Saint-Maur (ALSM) a organisé un bal pour les élèves de terminale des lycées de la ville. Le service jeunesse a apporté une aide importante à l'organisation et au bon déroulement de cet événement, qui a réuni 670 jeunes à la salle Paté.

ORGANISATION D'UN FORUM JOBS

Le 27 avril 2024, la sixième édition du Forum jobs a eu lieu à la Maison des étudiants. Cet événement a pour but de permettre à des jeunes à la recherche d'un job d'été ou plus largement d'informations ou de conseils pour leur avenir professionnel, de rencontrer des entreprises, d'être accompagnés dans leurs démarches ou d'avoir accès à des offres de stage ou de postes.

Un peu plus 500 jeunes sont venus se renseigner au cours de la journée.

SEJOUR SPORT ET NATURE

Le Club Ados a organisé un séjour sportif et nature de cinq jours dans le Jura en août 2024, auquel ont participé 10 jeunes, six filles et quatre garçons, âgés de 11 à 17 ans.

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Le service Jeunesse a proposé aux jeunes des animations de découverte de différents sports en marge du passage de la Flamme olympique, le 21 juillet 2024. Les participants pouvaient essayer de gagner des places pour assister à des épreuves des JOP.

PERSPECTIVES 2025

Les principales perspectives pour 2025 sont :

- Arrivée d'une nouvelle responsable du service ;

- Lancement d'une chaîne WhatsApp, afin d'améliorer la communication avec les jeunes et leurs familles et mieux les informer sur l'offre d'activités du service Jeunesse ;
- Deuxième partie du projet Découverte des métiers de la mer : les jeunes iront découvrir la navigation et les métiers de la mer à Port-la-Forêt en Bretagne, avec le *skipper* Eric Bellion ;
- Organisation de deux séjours pendant l'été 2025. Après le succès du séjour de 2024, deux séjours auront lieu, l'un pour les 11-14 ans et l'autre pour les 14-17 ans ;
- Travaux de rénovation des locaux du service jeunesse et création d'un espace d'accueil pour les jeunes. L'objectif sera de rendre ces locaux plus accueillants et mieux adaptés à des moments de rencontre et d'accompagnement de projets individuels ou collectifs ;

SERVICE DES FETES

Le service des Fêtes est un service support qui intervient au quotidien dans un très grand nombre d'opérations menées par la Ville. Ses missions sont :

- Assurer le soutien logistique de toutes les manifestations organisées par la Ville ou par des associations saint-mauriennes ;
- Installer et sonoriser toutes les cérémonies officielles et les réunions publiques ainsi que les conseils municipaux ;
- Effectuer tous les déménagements et transports de matériels ou œuvres ;
- Préparer les bureaux de vote et assurer l'organisation matérielle pour les scrutins.

Le service compte 12 agents. Il dispose de six véhicules et d'un important matériel logistique (abris, tables, chaises, praticables, matériel de sonorisation, etc.).

AFFAIRES COURANTES 2024

Le service des Fêtes est intervenu en soutien de la quasi-totalité des actions et manifestations organisées par les autres services, qui sont citées aux différentes pages du présent rapport. Au total, cela représente plusieurs centaines d'interventions.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Le service des Fêtes a participé à l'organisation des élections législatives de juin et juillet 2024. Cette mission imprévue est venue s'ajouter à toutes celles qu'il remplit dans une période traditionnellement très riches en manifestations (Fête de la musique, Vit'Anim, kermesses d'écoles, etc.)

En 2024, il a participé à l'installation du challenge Monal, épreuve de la coupe du monde d'escrime, épée masculine, qui a eu lieu au centre sportif Pierre Brossolette au mois de mai. En juillet, il a participé à la décoration des axes empruntés par la Flame olympique lors de son passage à Saint-Maur.

PERSPECTIVES 2025

2025 sera à nouveau très chargée pour le service des Fêtes, car de nouvelles manifestations sont ajoutées au calendrier. L'équipe, qui n'est pas au complet à la suite de départ, devra être complétée.

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Le service des relations internationales s'occupe principalement des échanges avec les villes jumelles de Saint-Maur, et plus généralement des échanges avec les interlocuteurs étrangers. Il compte un agent, qui est directement rattaché au directeur du pôle.

AFFAIRES COURANTES 2024

Le service des Relations internationales a organisé, coordonné ou a suivi de nombreuses actions, parmi lesquelles :

- L'accueil de participants des villes jumelles pour la Saint-Maurienne, la Dictée et le marché de Noël.
- La reprise des échanges scolaires avec la ville de Rimini.
- La 15e rencontre de jumelage, réunissant les rameurs du Schelcher Aviron de Saint-Maur avec leurs homologues allemands de Hameln, qui s'est déroulée à Strasbourg.
- Les concerts inter chorales franco-allemande.
- La participation de joggeurs saint-mauriens au jogging de la Louvière
- Le festival de la gastronomie portugaise et un concert de Fado a la Villa Médicis
- La coopération avec la ville de Bognor Régis, qui a réhabilité sa Place « Saint-Maur »
- La visite de l'Hôtel de Ville par des élèves du lycée d'Arsonval et leurs correspondants espagnols

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Les projets et faits marquants 2024 ont été :

- Réception d'une délégation officielle de la ville de Hameln du 21 au 24 juin 2024
- Représentation de la ville de Saint-Maur à l'arrivée de la première étape du Tour de France entre Florence et Rimini.
- Participation de 13 jeunes de l'ARERAM aux rencontres sportives pour adultes en situation de handicap de Pforzheim, baptisées Mini Olympiade
- Premier voyage de découverte d'une ville jumelle pour des seniors : 40 personnes sont allées à La Louvière
- Liaison cycliste Saint-Maur – Leiria, effectuée du 27 aout au 17 octobre par un ancien saint-maurien.

PERSPECTIVES 2025

Les perspectives 2025 sont :

- La poursuite des échanges récurrents.
- Le développement des échanges artistiques et culturels.
- L'organisation d'un deuxième séjour de découverte d'une ville jumelle pour les seniors, à Leiria.

SERVICE DES SPORTS

Les principales missions du service sont les suivantes :

- Participation à la promotion du sport et au développement de la pratique sportive à Saint-Maur
- Suivi administratif des associations sportives
- Attribution des subventions aux associations sportives
- Soutien logistique aux manifestations sportives
- Gestion des plannings des installations sportives
- Gardiennage de la majorité des installations et nettoyage de quelques stades
- Enseignement en direction des élèves des écoles élémentaires et maternelles
- Surveillance et sécurité des créneaux de natation ouverts au public payant
- Suivi de la mise en place de la D.S.P. du Centre Hippique Municipal (Marolles)
- Suivi du marché de nettoyage des installations sportives hors piscines

Pour remplir ces missions le service compte 96 agents. Il est structuré en trois pôles, qui peuvent eux-mêmes compter différentes unités :

- Le pôle Administratif, qui compte 10 agents et est composé :
 - De l'unité Administration qui s'occupe du suivi administratif et de l'attribution des subventions aux associations sportives, de la gestion des plannings des installations, du soutien logistique aux manifestations sportives, des marchés publics et des achats pour l'ensemble du service ;
 - De l'unité « manifestations – petite maintenance » qui assure la coordination des actions et le soutien aux manifestations sportives et qui gère les interventions de maintenance ne nécessitant pas l'intervention des services techniques ou de sociétés extérieures
- Le pôle « logistique et gardiennage stades et gymnases » qui suit le marché de nettoyage de la majorité des installations, qui procède au nettoyage de certains stades et assure les missions de gardiennage d'une partie des installations sportives, qui compte 22 agents.
- Le pôle « Centre Sportif Pierre Brossolette Piscines et enseignement » qui compte 43 agents et qui est composé de :
 - L'unité « enseignement et animations terrestre » qui assure, l'enseignement en direction des élèves des écoles élémentaires en dehors des activités liées à la natation et à l'équitation et qui intervient en soutien des activités mises en place par d'autres services
 - L'unité « piscines et Centre Sportif Pierre Brossolette » qui gère, la surveillance et la sécurité des créneaux de natation ouverts au public payant, l'enseignement en direction des élèves des écoles élémentaires des activités liées à la natation, la régie de recettes des piscines et le fonctionnement logistique des piscines. Les principales missions du service sont les suivantes :

AFFAIRES COURANTES 2024

MANIFESTATIONS

Le service des sports a organisé ou apporté son soutien à 108 manifestations. Il y en avait eu 102 en 2018, 103 en 2019, 19 en 2020, 30 en 2021, 82 en 2022 et 106 en 2023.

ENSEIGNEMENT

- Sport-école : il concerne 226 classes maternelles et élémentaires venant de 25 écoles publiques (193 classes) et trois écoles élémentaires privées (33 classes), pour un total de 5 701 élèves (4 873 élèves des écoles publiques et 828 élèves des écoles

élémentaires privées). Il est organisé sur trois trimestres pour les activités terrestres et quatre périodes pour la natation. Chaque classe pratique deux activités pendant deux trimestres, ce qui représente entre 18 et 24 séances en tout, qui sont encadrées par les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) aquatiques et terrestres municipaux.

Depuis septembre 2023, l'enseignement de la natation scolaire débute en grande section de maternelle et se termine à la fin du CM1. Pour accueillir toutes les classes sur des cycles de huit séances, une modification des plannings de piscine a été nécessaire pour créer quatre périodes à la place des trois trimestres habituels.

- Pendant la semaine Olympique et Paralympique du 2 au 5 avril 2024, des séances spécifiques ont eu lieu pendant le sport école. 78 classes ont pu participer à une activité sur le thème « Fêter les Jeux et les athlètes du monde entier ! ». Plusieurs classes ont bénéficié d'une séance d'initiation assurées par les athlètes saint-mauriens Yannis GAUDIN (badminton), Romain CANONE (escrime), Jade GILLET, Naïs GILLET et Loïs SZYMCZAK (plongeon)
- Jeux du Val de Marne du 3 au 7 juin 2024 : 3 879 élèves de 160 classes, de la grande section de maternelle au CM2, ont pratiqué l'athlétisme, au stade Chéron, au cours d'épreuves baptisées « olympiade ».
- La journée Olympique du 21 juin 2024, organisée au stade Chéron en partenariat avec l'IME des Bords de Marne, a réuni plus de 70 élèves de cet établissement sur l'ensemble de la journée. Une classe de CM2 d'une école publique a été invitée par l'IME à participer, profitant ainsi d'une véritable expérience d'inclusion.
- Stage de découverte de la gymnastique : du 25 novembre au 6 décembre 2024, pour 827 élèves de grande section de maternelle.

Par ailleurs, en partenariat avec le service des activités périscolaires, quatre des cinq ETAPS terrestres encadrent, en fin d'après-midi les Ateliers Soleil. Ils assurent six ateliers par trimestre, repartis dans les écoles élémentaires de la ville.

En partenariat avec le service Jeunesse, les ETAPS proposent, organisent et encadrent des stages sportifs pendant chaque période de vacances scolaires.

CENTRE SPORTIF PIERRE BROSSOLETTE ET PISCINES

Le Centre Sportif Pierre Brossolette est ouvert aux usagers sept jours sur sept, de 8h00 à 23h00, 48 semaines dans l'année. Les deux piscines sont ouvertes toute l'année (alternativement pendant les congés scolaires) et ne sont fermées qu'exceptionnellement certains jours fériés ou pour les périodes de vidanges.

Chaque semaine durant l'année scolaire, les deux piscines proposent un total combiné de 58h 15 d'ouverture pour la baignade publique (public payant, donc hors natation scolaire). Pour mémoire, avec ces 58h 15, Saint-Maur est la ville qui propose le temps d'ouverture au public le plus important du département.

La fréquentation des piscines depuis 2018 a été la suivante :

2018 : 91 388
2019 : 87 283
2020 : 31 296
2021 : 43 365
2022 : 82 208
2023 : 81 782
2024 : 82 964

SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE

Dans le contexte des JOP de Paris 2024, la Ville a fait un effort encore plus marqué que d'habitude en termes de soutien financier aux diverses associations sportives ainsi qu'aux sportifs de haut-niveau. Le total des subventions, de fonctionnement, de contrats de performance et de subventions exceptionnelles ou de projet, représente pour la Ville un montant de **1 255 540 €**, contre 1 169 125 € en 2023, qui se répartissent en :

Subventions exceptionnelles	51 500€
Coupons sport	35 000€
Contrats de performance individuels et équipes	660 000€
Fonctionnement	509 040€

En parallèle, la Ville a décidé de revoir les critères à partir desquels elle attribue les subventions de fonctionnement. Cette révision a été guidée par deux principes : l'équité et la clarté.

Afin de mieux tenir compte de la réalité de leurs besoins, les associations ont été réparties en trois groupes :

- Celles proposant uniquement une pratique de loisirs, donc sans compétition, et qui n'ont pas de masse salariale (groupe 1) ;
- Celles proposant uniquement une pratique de loisirs, mais ayant des dépenses de masse salariale, correspondant à la rémunération d'encadrants ou d'éducateurs pour les pratiquants (groupe 2) ;
- Celles proposant une pratique tournée vers la compétition et ayant des dépenses de masse salariale. La pratique de la compétition signifie pour elles des dépenses importantes, notamment en matière de transports (groupe 3).

A partir de là, chaque subvention a été calculée sur la base des mêmes critères pour toutes les associations. Ces critères ont été :

- Le nombre d'adhérents saint-mauriens ;
- Les dépenses de masse salariale ;
- Les dépenses de transport ;
- L'implication dans la vie locale et dans les manifestations municipales, telles que le téléthon ou le forum des associations.

En matière d'aide à la pratique de haut niveau, 18 athlètes ont bénéficié de la Convention de performance individuelle

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

ORGANISATION DU SERVICE

- Externalisation du service de la logistique (nettoyage des installations sportives), à partir du 2 janvier 2024 ;
- Mise en place et suivi d'un marché de nettoyage de toutes les installations sportives, sauf des piscines ;
- Utilisation de nouveaux outils informatique pour la GRU et le planning d'utilisation des installations (Planitech).

TRAVAUX

D'importants travaux d'entretien et de rénovation de plusieurs équipements ont eu lieu en 2024 :

- Centre sportif Brossolette :
 - Création d'une signalétique à l'extérieur et à l'intérieur du CSB ;
 - Toiture : fin des travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture du bâtiment ;
 - Salle de gymnastique : fin de la rénovation de la fosse de gymnastique ;
 - Rénovation de l'éclairage en LED de la salle d'honneur, et des salles de volleyball ;

- Piscine : remplacement de la ligne électrique d'alimentation depuis le transformateur électrique extérieur ;

- Centre sportif Gilbert Noël : changement du sol de la salle polyvalente, à la suite d'une inondation ;
- Stade Fernand Sastre : rénovation de l'éclairage en LED du terrain de football.
- Stade Marin : fin de la rénovation des protections murales du dojo
- Stade Paul Meyer : rénovation de l'éclairage en LED des circulations.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS MAJEURES

- Challenge Monal : épreuve de la coupe du monde d'épée masculine au CSB
- Jeux du Val de Marne
- Championnat de France d'échecs au CSB
- Journée Olympique du 21 juin organisée en partenariat avec l'IME des Bords de Marne.
- Sport école : nouvelle formule avec une olympiade du sport école organisée sur cinq jours, avec un niveau de classe par jour et une activité pour l'ensemble des élèves élémentaires
- Relais de la Flamme Olympique le 21 juillet 2024
- Big Jump, le 21 juillet 2024
- Circuit National des grands tournois de Tennis
- Douzième édition de la course à pied la Saint-Maurienne
- Cérémonie d'hommage aux athlètes et aux Saint-Mauriens ayant participé aux JOP Paris 2024, le 8 octobre 2024

PERSPECTIVES 2025

ORGANISATION DU SERVICE

- Nouveau marché de nettoyage des installations sportives, hors piscines.
- Fête du sport : reconduction de la nouvelle formule sur cinq jours

MANIFESTATIONS

- Challenge Monal au CSB les 23, 24 et 25 mai 2025 ;
- Internationaux de France d'échecs au CSB les 14 et 15 juin 2025 ;
- Retour de la baignade dans la Marne du 13 au 27 juillet 2025
- Circuit National des grands tournois de Tennis ;
- Saint-Maurienne : 13e édition le 5 octobre 2025

EQUIPEMENTS

- Début des travaux de construction d'une aire de glisse au stade Fernand SASTRE.
- Réparation de la toiture de la piscine Caneton
- Reprise du carrelage du grand bassin de la piscine du CSB

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA PARENTALITE

En 2024, les politiques publiques de la petite enfance et de la parentalité sont des compétences facultatives des communes. Chacune est libre de les exercer ou non et en détermine le périmètre et les orientations. Leur contenu reste fortement influencé et encadré par la politique familiale nationale, au moyen de réglementations et de subventions.

Les principales missions de la direction sont :

- Accueil d'enfants âgés de deux mois et demi (fin du congé légal de maternité) à trois ans révolus (scolarisation obligatoire à l'école maternelle) dans les établissements d'accueil du jeune enfant municipaux et privés, selon un mode de garde collectif ou individuel ;
- Attribution annuelle de places en crèches municipales et multi-accueils privés dans lesquels la Ville réserve des berceaux ;
- Gestion globale des structures petite enfance et parentalité municipales ;
- Information des familles sur l'offre de modes d'accueil du jeune enfant à Saint-Maur ;
- Information des familles et accompagnement des assistants maternels indépendants et des gardes d'enfants à domicile sur l'accueil individuel ;
- Accompagnement à la parentalité, réflexion et développement d'actions sur l'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteints de troubles du comportement.

La Direction Petite Enfance et Parentalité (DPEP) compte 197 agents municipaux, principalement titulaires (24 contractuels) et féminins à 97 % (il n'y a que cinq agents masculins), répartis en poste de directeurs, directeurs-adjoints, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles, agents polyvalents d'entretien, cuisiniers, pédiatres, psychologues, psychomotricienne, référente parentalité, agents administratifs ; et cinq apprentis ainsi que des stagiaires.

Elle propose 548 places pour accueillir les jeunes enfants dans ses structures avec :

- Huit crèches municipales se déclinant en quatre de 60 places, une de 50 places, une de 35 places et deux de 15 places, soit 355 places (fermeture en 2021 du Multi-accueil La Parentèle pour des raisons de sécurité) ;
- Un service d'accueil familial d'une capacité de 27 places pour neuf assistantes maternelles salariées de la Ville ;
- Une halte-garderie de 22 places.

A ces places dans des structures municipales s'ajoutent :

- 50 et 30 places réservées dans deux multi-accueils privés du groupe Babilou et 50 places réservées dans un multi-accueil privé du groupe Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) depuis septembre 2022, implantés à Saint-Maur-des-Fossés ;
- 14 places réservées dans le multi-accueil public intergénérationnel saint-maurien « l'Abbaye » ;
- Un Relais petite enfance (RPE, ex-Ram), pour 170 assistantes maternelles agréées indépendantes recensées à Saint-Maur, ainsi que 40 gardes d'enfants à domicile connues, qui accueillent en moyenne 598 enfants ;
- Un Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP « l'Arbre à jeu ») proposant du soutien à la parentalité ;
- Une Maison des Familles et de la Parentalité (MFP), chargée de l'accompagnement, du conseil et de l'orientation en matière de parentalité des familles saint-mauriennes.

Chaque structure accueillant de jeunes enfants dispose d'espaces et d'équipements pour assurer l'éveil, le repas, le sommeil et les soins aux enfants, avec pour la plupart des espaces extérieurs pourvus d'un jardin et d'un potager.

Les huit établissements proposant des repas les confectionnent sur place, à partir de matières premières livrées chaque semaine par la cuisine centrale.

La gestion des structures petite enfance repose sur un travail partenarial mené avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la CAF (financeur principal), les entreprises de crèches (micro-crèches notamment) du territoire ; les institutions médico-sociales et les écoles maternelles, ainsi qu'un travail transversal avec plusieurs services municipaux.

Le pôle administratif et comptable de la DPEP assure un support quotidien aux équipements, avec le Point Informations Inscriptions qui informe, recueille, suit et instruit les demandes de places en crèche des familles, organise les commissions d'attribution des places et veille à optimiser l'occupation des structures. Depuis 2020, le Guichet d'accueil des familles assure la première information des familles et la prise de rendez-vous.

AFFAIRES COURANTES 2024

Les principaux chiffres d'activité :

- 579 enfants ont fréquenté un établissement d'accueil, dont 399 en crèches municipales et 180 en multi-accueil réservataires.
- 66,7% de taux de couverture des besoins en mode d'accueil par l'offre d'accueil locale, tous modes d'accueil publics et privés confondus.
- En 2024, le taux d'occupation moyen des crèches municipales est de 68,97%, pour un objectif national fixé à 60%. Les structures n'ont pas retrouvé leur niveau de fréquentation d'avant Covid en raison de la baisse du besoin en volume horaire d'accueil des familles et du manque de personnel qui amène à geler des places ou réduire l'amplitude d'ouverture.
- A la Commission d'attribution de places en crèche de mai 2024, 43,2% des 495 demandes de places en crèche ont été satisfaites, avec 213 places attribuées et 282 refus.
- Au total, en 2024, 365 propositions de places en crèches municipales ont été faites (213 par la commission et 152 hors commission) pour 524 familles qui ont fait une demande de place en crèche, 69,65% familles satisfaites.
- Le coût de fonctionnement horaire moyen des crèches municipales est de 16,65 €, pour un objectif national compris entre 12,44 € et 18,66 €.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Contrôles de la Caf de sécurisation des droits 2022 pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), les crèches Brossolette et Les Mûriers.

En lien avec les nouvelles évolutions permises par la Convention d'objectifs et de gestion de la CNAF, intégration dans le fonctionnement des crèches d'une journée pédagogique supplémentaire (2 obligatoires) et ajustement de l'horaire d'ouverture à 7h30 selon le besoin des familles.

Poursuite des diverses réunions de travail sur la future crèche (parties techniques, extérieurs, achats, ...). Présentation du projet à la PMI pour la délivrance de l'avis de faisabilité. En septembre, démarrage des travaux de démolition du bâtiment existant ; en décembre, le chantier est mis à l'arrêt et le projet suspendu en raison de problématiques techniques avec l'architecte.

Au cours du premier semestre, visites de contrôle de la PMI de toutes les crèches municipales.

Participation des secteurs de la petite enfance et de la parentalité à l'élaboration du nouveau Contrat de Ville et à la rédaction d'un SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables).

Montage du marché public de réservation de 35 places au sein du multi-accueil situé dans le quartier du Vieux Saint-Maur « Domaine de Condé ». Notification du marché au groupe Babilou et mise en place d'un partenariat public / privé avec cette nouvelle crèche privée réservataire.

Renforcement du travail partenarial avec les gestionnaires de crèches privées réservataires pour un suivi plus régulier des établissements.

Présentation aux familles saint-mauriennes de l'offre d'accueil privée collective et individuelle existant dans la commune, par l'organisation du deuxième Forum des modes d'accueil privés du jeune enfant et de la parentalité, en avril.

Démarrage d'un partenariat avec les écoles et la Direction des activités périscolaires autour de projets Passerelle crèches / accueils de loisirs / écoles.

Consolidation du partenariat avec la Maison de la nature pour développer des pratiques et des projets en lien avec le développement durable et la pédagogie par la Nature.

Poursuite d'un partenariat innovant et actif avec la Médiathèque, le Théâtre, les cinémas et le Conservatoire promouvant l'éveil artistique et culturel chez le jeune enfant.

Poursuite des travaux de rénovation des crèches (entretien et maintenance notamment rénovation de la section des bébés de la Crèche Miss Cavell) par la Régie des Bâtiments communaux et travaux plus importants réalisés par des entreprises, comme la reprise de la toiture à la Crèche Arromanches, le changement des fenêtres à la Crèche Villa Papillon et la création de nouveaux espaces extérieurs à la Crèche Miss Cavell.

Places non attribuées à la commission d'attribution de mai ou au fur et à mesure de l'année, en raison de difficultés de recrutement du personnel d'encadrement des enfants et de la baisse du nombre d'assistantes maternelles. Ces problèmes sont nationaux et s'illustrent particulièrement à Saint-Maur.

PERSPECTIVES 2025

- Intégration de la direction à la direction générale adjointe Education et Famille ;
- Recrutement et mise en place des missions du chargé de coopération Convention territoriale globale ;
- Refonte complète du règlement de fonctionnement des structures municipales de la petite enfance et mise en place des groupes d'analyse des pratiques professionnelles pour le personnel des crèches ;
- Intégration de la petite enfance dans le Portail Familles de la Ville afin de communiquer plus globalement avec les familles fréquentant les crèches municipales ;
- Consolidation du partenariat avec les secteurs scolaire et périscolaire afin de mettre en place des projets crèches et Relais Petite Enfance avec l'école et les accueils de loisirs maternels dans le cadre de la continuité éducative ;
- Redéploiement du partenariat avec la Villa Médicis afin de relancer les ateliers pour les jeunes enfants et poursuivre les actions d'éveil artistique et culturel dès la petite enfance ;
- En mars, ouverture de la nouvelle crèche du groupe Babilou située dans le quartier du Vieux Saint-Maur « Domaine de Condé » dans laquelle la Ville réserve 35 places ;
- Continuité d'un travail sur le projet de la future crèche Diderot ;
- Démarrage de la mise en œuvre du Service public de la petite enfance ;
- Mise en œuvre du plan de modernisation du parc informatique et téléphonique des structures petite enfance.

MAISON DES FAMILLES ET DE LA PARENTALITE

La Maison des Familles et de la Parentalité est une structure municipale de soutien à la parentalité rattachée à la direction Petite Enfance et Parentalité et située dans le quartier de La Pie. Ce lieu de soutien à la parentalité permet d'accompagner les parents à chaque âge de la vie de leur enfant, de prévenir l'épuisement parental, d'accompagner les conflits, de préserver les liens familiaux, de favoriser le lien social et d'aider les parents à s'orienter dans les offres de services et d'informations mises à leur disposition.

L'équipe est composée d'une référente parentalité, également responsable de la structure, d'un psychologue clinicien, d'une assistante administrative et parentalité et d'une agente technique à mi-temps.

Les actions de la Maison des Familles et de la Parentalité s'organisent selon trois axes :

- Des actions d'écoute et de soutien : des entretiens avec la référente parentalité ou le psychologue, des groupes de paroles pour les parents ;
- Des dispositifs variés de soutien à la parentalité : des ateliers enfants-parents/ados-parents, des conférences à thèmes, des réunions d'information collective, des ateliers de parents, des permanences de médiation familiale, de conseil conjugal et familial et juridique en droit de la famille ;
- Une implication dans des réseaux professionnels du milieu social, médical, scolaire, culturel, psychiatrique et associatif.

AFFAIRES COURANTES 2024

Les familles qui se rendent à la Maison des Familles et de la Parentalité sont majoritairement saint-mauriennes, mais il arrive que certaines viennent des communes limitrophes.

Les familles sollicitent les professionnels pour évoquer diverses étapes de la vie de parents : de la grossesse à l'arrivée du bébé, sur les questions de l'éducation, du développement psycho-affectif, du positionnement en tant que parent, des apprentissages, etc. Puis sur les questions plus complexes relatives à l'adolescence, où les parents sont face à des incompréhensions et cumulent des tensions qui peuvent affecter le climat familial.

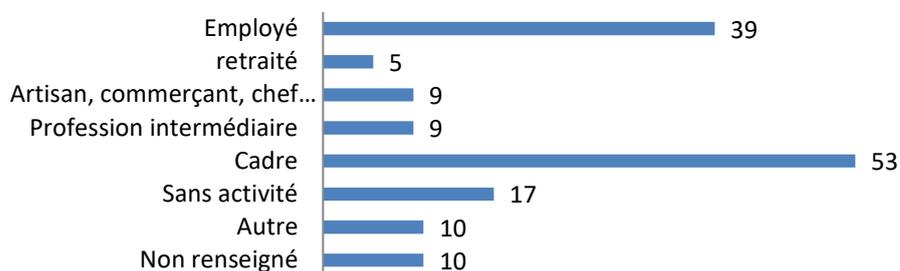
En 2024, 801 personnes ont participé aux différentes actions parentalité (également hors les murs) ainsi qu'aux rendez-vous pour les différentes permanences dans les locaux de la structure (627 en 2023).

Le nombre d'entretiens individuels a considérablement diminué (55 entretiens contre 135 en 2022) en raison du poste vacant du psychologue de janvier à septembre. La référente parentalité a ainsi compensé cette absence par des échanges téléphoniques approfondis avec les parents.

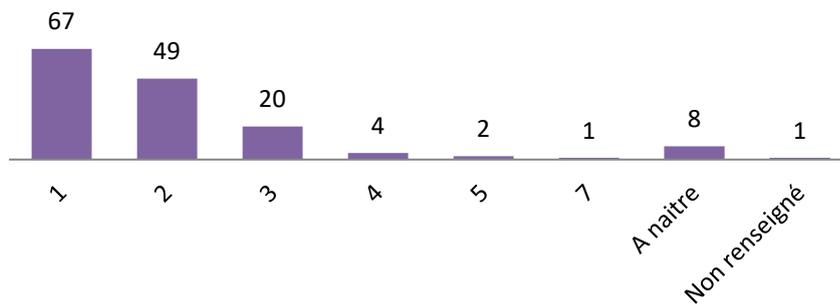
Les profils des familles :



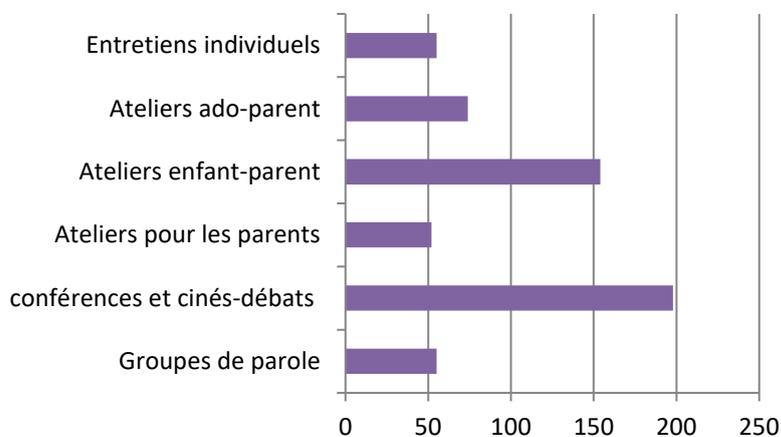
Catégories socio-professionnelles des parents :



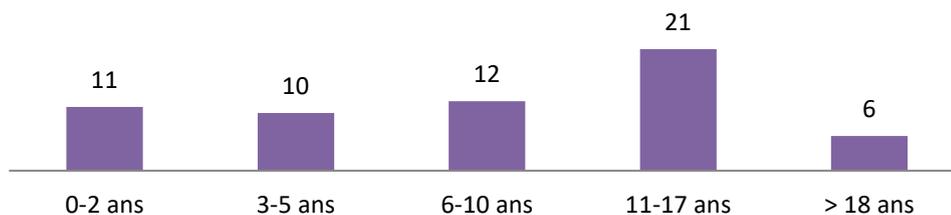
Nombre d'enfants dans la famille :



Les motifs de fréquentation :



Age des enfants concernés par les demandes d'entretiens :



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

L'année 2024 a été une année charnière d'un travail d'équipe qui s'est développé avec les arrivées successives d'une assistante administrative et parentalité en février, et d'un psychologue clinicien en septembre.

Les projets de l'année sont constitués d'actions variées, en voici quelques-unes :

Groupes de parole « Temps d'échanges pour les parents d'adolescents » « Café des parents aidants »	55 personnes
--	--------------

« 1 000 questions autour de la naissance »	
Accompagnement et conseil <i>Permanences juridiques en droit de la famille</i> <i>Médiation familiale</i> <i>Conseil conjugal et familial</i>	150 personnes
Conférences et cinés-débats « <i>Les ados : les comprendre et les accompagner vers leur place d'adulte</i> » « <i>Quand c'est l'enfant qui décide dans la famille</i> »	198 personnes
Ateliers pour les parents « <i>Les vacances : partir en famille</i> » « <i>Jalousie, conflits, rivalités, un mal nécessaire ?</i> »	52 personnes
Ateliers enfants/ados-parents « <i>Lisons ensemble</i> » « <i>Parents à Dos</i> »	228 personnes
Ateliers de formation pour les agents de la ville « <i>Le sommeil du jeune enfant</i> » « <i>Communication constructive au travail</i> »	55 professionnels de la petite enfance

La Maison des Familles et de la Parentalité est également un pôle ressources où collaborent différents services de la Ville tels que la Direction Petite Enfance et Parentalité, le service handicap, le service jeunesse, la Direction des Activités périscolaires, la médiathèque, le théâtre, la Direction de la Politique de la Ville, etc.

Des réunions intitulées CLAF (Collectif Local d'Actions pour la Famille) permettent chaque année d'organiser la semaine de la parentalité. Elle a impliqué une centaine d'agents municipaux du 21 au 25 mai sur le thème « Sport en famille, tous gagnants ! ».

La référente parentalité s'implique régulièrement dans les réseaux en tant que membre actif : le réseau parentalité 94, le réseau violences intrafamiliales, le réseau santé mentale et le réseau local parentalité dont elle est à l'initiative. Elle participe également à d'autres instances en lien avec la Maison de l'adolescent.

Un travail de lien et d'orientation avec les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) est mis en place pour favoriser les accompagnements des familles. Les associations de parents d'élèves sont également constamment informées des actions de la structure.

PERSPECTIVES 2025

- Développer un travail efficient et collaboratif dans l'équipe
- Renforcer l'information et la collaboration avec les établissements scolaires
- Amorcer une réflexion collective sur l'accueil et la prise en charge des adolescents et de leurs parents
- Poursuivre les actions en lien avec le public du quartier prioritaire

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

La Direction des Affaires Culturelles (DAC) a pour mission de promouvoir l'accès à la culture pour toutes et tous sur le territoire et coordonne les projets culturels transversaux impliquant l'ensemble des établissements culturels de la collectivité et ses partenaires : Maison des Arts et de la Culture (MAC), Médiathèque, Conservatoire à rayonnement régional, EPIC-Théâtre et cinémas.

En 2024, la Maison des Arts et de la Culture a renforcé son attractivité, avec une fréquentation de 13 000 visiteurs. L'équipe a accueilli 8 expositions, organisé 62 actions culturelles et mené 8 projets hors les murs.

Lieu dédié à la création contemporaine, la MAC soutient également activement les artistes locaux et les associations culturelles. La programmation s'adresse au plus grand nombre par des expositions, concerts, rencontres, conférences et rendez-vous littéraires.

Dans le cadre d'une éducation artistique, l'équipe a construit autour d'ateliers et d'expositions des propositions à destination des publics scolaires et périscolaires et des publics à besoins particuliers.

EFFECTIF

L'équipe de la DAC et la MAC compte neuf agents :

- Une directrice des Affaires Culturelles ;
- Cinq agents administratifs ;
- Deux agents d'accueil ;
- Une alternante

AFFAIRES COURANTES 2024

De janvier à décembre 2024, la Direction des Affaires Culturelles a proposé plusieurs actions culturelles :

- Huit expositions à la Maison des Arts et de la Culture – Villa Médicis :
 - Du 20 janvier au 04 février : Voyage de la terre à la lumière – Nicole Elkon et Alexandre Mijatovic
 - Du 09 février au 10 mars : Les dérobées de l'étreinte – Gérard Venturelli
 - Du 16 mars au 21 avril : Laurent Durieux, illustrateur affichiste – Laurent Durieux
 - Du 03 mai au 09 juin : Le décryptage de l'art de rue – Collectif d'artistes de Street Art
 - Du 22 juin au 22 septembre : Saint Maur, terrain de jeux – Exposition du service des Archives
 - Du 28 septembre au 20 octobre : Société des Artistes du Val de Marne
 - Du 21 novembre au 24 novembre : Lions club Alliance
 - Du 30 novembre 2024 au 5 janvier 2025 : On a perdu le Père Noël ! Contes et légendes de Noël -Exposition de Noël

Toutes ces expositions ont été rythmées par des actions de médiation : ateliers de pratique artistique, conférences, spectacles (balades contées, concerts, projections...) et visites guidées.

- Trois Rendez-vous de l'Essai et un prix de l'Essai :
 - 29 janvier : David Colon *La guerre de l'information. Les États à la conquête de nos esprits.*
 - 24 avril : Jérôme Fourquet *La France d'après, tableau politique*

- 16 octobre : Chloé Morin *Quand il aura vingt ans- A ceux qui éteignent les Lumières*
- Un prix de l'Essai :
 - 24 juin : Marion Van Renterghem, *Le piège Nord Stream*
- Huit Lundis musicaux :
 - 15 janvier : Benoit Delbecq Piano
 - 19 février : Duo Stellere Nathalie Barton Jazz
 - 18 mars : Les voisins Trio de musique baroque
 - 15 avril : Duo allure variété internationale
 - 20 mai : Jikaelle et Erwann Mouly chanson folk et musique celtique
 - 17 juin : Les amis du Fado
 - 23 septembre : L'happy Jazz
 - 04 novembre : Stéphanie Paulet
- Des événements culturels :
 - Du 27 septembre 2023 au 08 février : Chez moi, mon quartier, ma ville (exposition des ateliers réalisés dans le quartier des Rives de la Marne)
 - 12 au 16 juin : Lire dans la Boucle (Salon autour du livre et des professionnels du livre)
 - 13 et 14 juin : Devenirs hybrides (exposition au sein Mumo - Musée mobile accueilli Place de Molènes)
 - 14 et 15 septembre : Visite des ateliers d'artistes
 - 21 et 22 septembre : Journées européennes du patrimoine
 - 5 et 6 octobre : Street art, l'usine fait le mur (Festival de street art en plein air)
 - Du 5 octobre au 21 décembre : Eclats de nature (exposition des ateliers réalisés dans le quartier des Rives de la Marne)
- La Direction a également participé ou collaboré aux événements et projets d'associations saint-mauriennes ou d'autres services municipaux :
 - 8 septembre : Journée des Associations
 - 17 novembre : Salon du livre de l'Est parisien
 - 2024 : Cinéma en famille
 - 2024 : Mise à disposition du théâtre d'Arsonval pour les associations culturelles de la ville et établissements scolaires

PROJET ET FAITS MARQUANTS 2024

Un Musée mobile, le « MuMo » s'est installé les 13 et 14 juin dans le cadre du label « Olympiade culturelle » avec son exposition *Devenirs hybrides*. Ce dispositif unique en France a été imaginé par les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac). L'équipe de ce camion-musée, spécialisée en art contemporain, a fait découvrir au public et aux élèves des écoles de la ville les œuvres sélectionnées pour l'occasion (peintures, sculptures, dessins, vidéos).

Les 5 et 6 octobre s'est tenu l'événement « Street Art, l'usine fait le mur » sur le site l'ancienne Usine de l'eau de la ville. Cet événement a réuni plus de 3700 visiteurs venus rencontrer une vingtaine de street artistes le temps d'un week-end. Ces derniers ont réalisé des fresques artistiques en direct et ont également animés des ateliers ouverts à tous. Des concerts par les élèves de la classe de percussions du CRR de la ville ont été organisés durant la totalité du week-end.

PERSPECTIVES 2025

- En 2025, l'équipe a fait le choix de structurer son accueil des scolaires et périscolaires. La formule proposée est la suivante : une visite guidée de l'exposition puis un atelier de pratique artistique.
- Un travail est en cours avec la direction de la petite enfance pour la rentrée 2025 afin d'accueillir des crèches et des assistantes maternelles.
- Désormais, les expositions sont plus longues - environ 7 semaines - afin de laisser plus de temps pour la programmation autour de l'exposition avec des rendez-vous réguliers "les Renc'Art" : conférences, rencontres avec l'artiste, visites guidées, ateliers ...
- L'entrée des expositions - sauf exposition en dehors de la programmation - est systématiquement payante avec des tarifs préférentiels et des gratuités en fonction des situations. Cependant, afin de garantir un accès à la culture pour toutes et tous, le premier dimanche du mois est gratuit.
- Afin de faciliter les inscriptions, celles-ci se font en ligne via la plateforme Mapado et sont systématiquement ouvertes pour l'ensemble des événements proposés par la MAC ou la DAC.
- Concernant la communication, une bache de saison est désormais visible sur les principales entrées du Carré Médicis et le programme des Renc'Art en lien avec l'exposition, imprimé sur flyer, est disponible durant toute la durée des expositions.

MEDIATHEQUE GERMAINE TILLION

La médiathèque est un service public de proximité chargé de gérer des collections organisées, un lieu ouvert à toutes et tous (bébés dès la naissance, enfants, adolescents, étudiants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap, ...), où les usagers peuvent consulter et emprunter des livres et des supports audiovisuels. C'est également un espace convivial, propice à la détente, à la création, aux débats, aux études, à l'expression et au jeu. Outre ses missions de lecture publique, et de médiation des connaissances, la médiathèque favorise les partages entre les publics, la rencontre avec les acteurs de la création, l'ouverture au monde, l'esprit critique et le goût de l'échange.

Elle met en œuvre une grande partie des actions figurant dans la Charte de la lecture adoptée par la Ville.

Cette structure municipale de lecture publique s'articule autour de quatre pôles liés à des collections spécifiques (jeunesse, art et littérature, documentaires et presse, image et son) et d'un pôle administratif.

En 2024, 7 agents ont quitté la médiathèque (retraite, fin de contrat, disponibilité) tandis que 4 nouveaux ont intégré l'équipe. Les postes vacants seront pourvus courant 2025. Malgré ces mouvements, le service public a été maintenu de manière constante. Il n'y a eu que quelques jours où le bibliobus et les annexes n'ont pu ouvrir en raison d'un manque de personnel.

Les agents sont affectés, par roulement, au bibliobus et sur les 2 annexes. Le bibliobus dessert quatre points par semaine dans les quartiers de Champignol, La Pie, Les Mûriers et le Vieux Saint-Maur. Les deux annexes (Carré Médicis et Rives de La Marne) sont ouvertes les mercredis et les samedis. Par ailleurs, un service de prêt à domicile est à disposition tout au long de l'année des personnes temporairement ou durablement empêchées (environ 20 usagers).

En plus de l'accueil tout public, les agents sont également responsables de l'accueil plus ciblé des crèches, des écoles maternelles et élémentaires, des accueils de loisirs, des collèges, des lycées, des IME, ... Un soin particulier est apporté aux collaborations interservices.

AFFAIRES COURANTES 2024

L'année 2024 a connu une activité relativement stable en matière de fréquentation, d'abonnements et de prêts.

En 2024, le nombre d'entrées s'est élevé à 189 926 entrées, contre 187 443 en 2023, ce qui représente une très légère hausse. Ainsi, en excluant les jeudis toute l'année (fermeture hebdomadaire) et les lundis pendant l'été, la médiathèque Germaine Tillion a été ouverte au public pendant 238 jours avec une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 46 heures. Elle et a reçu en moyenne 798 personnes chaque jour, ce qui représente plus de 20 000 heures d'accueil du public assuré par l'ensemble des agents.

Le nombre d'abonnés actifs (utilisateurs dont l'abonnement est valide au moins un jour dans l'année 2024) s'élève à 12 765, dont 12 215 sont des habitants de Saint-Maur, soit 94%, le reste correspondant aux inscrits hors commune.

Les collections imprimées, presse, CD, DVD, livres audio représentent un fonds de 141 047 accessibles au prêt. La réserve abrite, quant à elle 55 935 documents.

En 2024, une légère baisse des emprunts a été observée entre 2024 et 2025 (-3.8%) : un total de 325 350 prêts a été effectué (338 227 prêts en 2023), dont 137 570 documents adultes, 187 780 documents jeunesse (0-14 ans), le reste correspond aux collectivités.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

SERVICE PUBLIC ET FONCTIONNEMENT INTERNE

L'équipe de la médiathèque répond aux missions telles qu'elles sont définies par la loi sur les bibliothèques de 2021. Parmi les fonctions quotidiennes, dans le cadre des orientations municipales en termes de politique culturelle : gestion des collections et des ressources documentaires, accueil du public, établissement de partenariats, aménagement des espaces, action culturelle et médiation, politique de la ville, enjeux transversaux (jeu, développement durable, accessibilité).

COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

En raison de son rôle en tant que service de proximité, de sa position centrale et de ses collaborations, la médiathèque a continué en 2024 à établir des partenariats avec divers services tels que : la Maison de la Famille et de la parentalité, le Relai Petite Enfance, le service Développement durable/environnement/nature, la Maison des seniors, le Conservatoire de Saint-Maur et la MAC-Maison des Arts et de la culture, ainsi qu'avec des associations comme les Ateliers d'Art, Les Explorajoueurs, Lire ensemble à Saint-Maur, Lire et Faire lire, le Vieux Saint-Maur, AccessijeuX, Valentin Haüy, Danse les yeux fermés... qui ont tous joué un rôle clé dans le succès des événements organisés par la médiathèque Germaine-Tillion.

La médiathèque entretient aussi un partenariat avec le département du Val-de-Marne, notamment pour le festival « Les Sciences, des Livres » ou encore le dispositif « Partages de lectures ».

GESTION DES COLLECTIONS

La médiathèque a poursuivi son travail de fonds qui articule acquisitions de documents et de désherbage (retrait des documents usés, périmés, obsolètes).

- Nombre d'achats (imprimés, presse, CD, DVD, livres audio) : 7810
- Nombre de dons (imprimés, CD, livres audio) : 785

Cette année 2024, la médiathèque a enrichi son offre par la proposition de lecteurs DVD/Blu-Ray/CD destinés à être prêtés aux abonnés du pôle Image et son. Le prêt est soumis à la signature d'une charte, précisant que l'utilisateur assume l'entière responsabilité du lecteur DVD/Blu-Ray/CD jusqu'à son retour.

LA REINFORMATISATION

La réinformatisation de la médiathèque a débuté en 2023, en collaboration très étroite avec la DGATN, et s'est poursuivie en 2024 avec :

- Le remplacement du logiciel métier qui gère la triple base de données de la médiathèque (notices, abonnés, transactions) avec ses mises à jour et ses nouveautés
- Le développement et la mise en ligne du nouveau portail internet dédié à la médiathèque qui a suscité un nombre croissant de connexions au cours de l'année 2024 avec 147 173 connexions, 120 708 visiteurs uniques. Cette utilisation quotidienne démontre l'intérêt des usagers pour cet outil qui offre de multiples possibilités et a remplacé le simple catalogue en ligne.
- Un flyer a été réalisé, à destination des usagers qui témoignent d'un besoin d'accompagnement à l'utilisation du portail, en plus de l'accompagnement physique qu'offre le personnel de la médiathèque.
- En janvier 2024, 8 nouvelles bornes de prêt et de retour ont remplacé les 5 datant de 2011. Plus performantes, par le biais d'une interface ergonomique, accessibles aux personnes à mobilité réduite, elles permettent aux visiteurs de naviguer de manière plus intuitive et d'améliorer le temps d'attente des usagers qui effectuent, en toute autonomie, la gestion de leurs prêts et retours.

L'ACTION CULTURELLE

L'année 2024 a été marquée par un grand nombre d'événements, notamment la participation de la médiathèque à la deuxième édition de Lire en boucle. En plus des animations régulières telles que les escales lectures, les instants zen, les petites fabriques à histoires, et la réalité virtuelle par exemple, la médiathèque a renforcé l'organisation de cycles thématiques variés, tels que « Le mois du polar » « La Fantasy », portail vers l'imaginaire », « Assistantes maternelles, passeuses d'histoires » à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, ainsi que « Dites qu'avez-vous vu », un cycle dédié pour la première fois à l'accessibilité, mettant l'accent sur la déficience visuelle.

De plus, elle a pris part à des événements nationaux tels que la Nuit de la lecture, qui a rassemblé plus de 2000 participants, les Journées européennes du patrimoine, le Printemps des poètes, et pour la première fois, le Mois du documentaire.

Le développement expérimental du jeu se poursuit au sein des espaces de la médiathèque. La proposition connaît un succès notable au quotidien, grâce aux puzzles accessibles au public, et aux soirées ludiques qui, en 2024, ont attiré un large public.

Enfin, afin de promouvoir la programmation culturelle et les services de la médiathèque, une refonte du support de communication bimestriel et des documents relatifs aux ateliers informatiques a été réalisée.

PERSPECTIVES 2025

SERVICE PUBLIC ET FONCTIONNEMENT INTERNE

- Plan de formation des agents autour de la politique documentaire (report 2024)
- Poursuite de la sensibilisation des agents à la sécurité, à la santé au travail : mise en place du Document unique, travail d'ergonomie
- Mise en service d'une pointeuse (OCTIME)
- Création d'un guide du nouvel arrivant dans le service

COLLECTIONS

Grande orientation de l'année : la politique documentaire et les collections

- Elaboration ou mise à jour des fiches domaines
- Relance du groupe transversal Collections
- Création et amélioration de différents guides de prise en main et d'utilisation du logiciel métier
- Assimilation des pratiques de récolement et des rapports statistiques
- Pratiques de catalogage : harmonisation au sein des pôles et entre les pôles

L'ACTION CULTURELLE ET PARTENARIATS

- Poursuite de la participation de la médiathèque aux événements nationaux et municipaux, notamment le Festival du conte de la Ville de Saint-Maur
- Développement d'un fonds de jeu pour alimenter les propositions d'action culturelle
- Recherche de nouveaux partenariats, notamment avec des acteurs locaux (associations, personnalités)
- Collaborations avec le Conseil des Jeunes.

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL

Le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) est un établissement de formation en musique, danse, théâtre et comédie musicale. Lieu de développement de pratique artistique, c'est un pôle ressource majeur pour le public de Saint-Maur-des-Fossés et du territoire Paris Est-Marne & Bois. Ses missions peuvent être regroupées en trois grands axes :

- La formation, avec 28 disciplines instrumentales enseignées, sept disciplines d'érudition, les pratiques collectives (cinq orchestres, chorales, musique de chambre, improvisation générative), trois disciplines chorégraphiques, le Jeune Ballet, le chant lyrique, la comédie musicale et l'art dramatique.
- La diffusion, avec une saison riche en événements (environ 30 spectacles) qui privilégie la pluridisciplinarité entre la musique, la danse, l'art dramatique et la comédie musicale.
- La sensibilisation des publics scolaires et périscolaires, avec la mise en place de parcours artistiques autour des grands rendez-vous de la saison, l'accueil des classes des écoles de la ville à des séances scolaires en lien avec des événements programmés dans la saison, ainsi que le partenariat avec les collèges Ronsard et Le Parc, pour les classes à horaires aménagées musique, danse et théâtre (respectivement CHAM, CHAD et CHAT).

EFFECTIFS EN SEPTEMBRE 2024

Direction : 1
Responsable administratif : 1
Conseillère aux études : 1
Equipe administrative : 8
Equipe pédagogique : 91
Régisseurs : 2

AFFAIRES COURANTES 2024

ACTIVITE

Nombre d'élèves : 1095
Nombre de disciplines : 75
13 élèves ont intégré les Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSM) de Paris et de Lyon.
10 élèves ont intégré des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.
7 élèves ont intégré des Pôles supérieurs en France.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Création en novembre 2024 de comptes Instagram et Facebook pour le Conservatoire à Rayonnement Régional. Publications quotidiennes afin de promouvoir les activités pédagogiques comme les *master class*, les auditions de classes, et les concerts de la saison auprès du plus grand nombre.

La billetterie en ligne qui a été mise en service en 2022 continue de faciliter les réservations et participe à la visibilité de la saison artistique du Conservatoire auprès des usagers et du public saint-maurien.

Il est à noter une augmentation importante des réservations de billets de concerts après une publication sur les réseaux sociaux.

Premier concert de chorale le 24 mai avec toutes les classes.

Quartier prioritaire : deux élèves en alto continuent leur scolarité au Conservatoire (depuis la

rentrée 2023).

Partenariat avec le musée du Louvre : participation aux « Nocturnes Campus Louvre » le 26 Avril 2024 (création d'un projet par la médiathécaire et les élèves de percussions du Conservatoire : « *Un Cabinet de curiosités musical* »).

Partenariat avec le CRR d'Aubervilliers (orchestre des élèves) dans la cadre d'un spectacle de Comédie musicale en mai (18 et 19 mai à Saint Maur et 22 mai à Aubervilliers).

Master class de violon avec Amaury Coeytaux (9) et Alexis Galpérine (8)

Master class diverses : environ 25.

9^{ème} saison des partenariats avec l'Education nationale :

- Parcours scolaires à destination des classes de CM1 et CM2 (de février à avril et de novembre à décembre)
- Parcours spécifique « A la découverte de la danse » (CP, CM1 et CM2 et ULIS de janvier à février)
- Décembre 2024 : 6 classes de CM1 ont pu assister aux répétitions de la classe de comédie musicale et échanger avec les artistes

Suite à la rénovation de l'orgue de l'auditorium, un concert inaugural a eu lieu en janvier 2024 avec des personnalités de la musique (Thierry Escaich, Olivier Latry, David Cassan, Eric Lebrun).

Changement de la console lumières de la régie de l'Auditorium.

Durant l'année 2024, des investissements ont été effectués afin d'enrichir le parc instrumental : flûte d'étude, 2 violons d'étude, 2 flûtes baroque, matériel divers (synthétiseur, pédales...) pour la classe d'improvisation générative, piano numérique, caisse claire, 27 tbilas (percussions), amplificateur et boîtiers *bluetooth* pour les salles de formation musicale.

Investissement de 35000 € sur 2 ans (2024 et 2025) pour la construction d'un clavecin.

Des marchés sont en cours sur l'année 2024 :

- Entretien et maintenance préventive et curative de la scène basculante (prévu sur 2023 et 2024 mais reporté sur 2024 et 2025)
- Accords et maintenance des pianos d'étude du parc instrumental
- Accords et maintenance des pianos de concert.

PERSPECTIVES 2025

- Création d'une classe de composition instrumentale.
- Mise en place du diplôme d'études chorégraphiques, spécialité Jazz.
- Partenariat avec le musée du Louvre : Campus Louvre 3^{ème} édition le 04 avril avec l'ensemble de violoncelles du CRR.
- Partenariat avec les musées d'Orsay & de l'Orangerie (la responsable de la médiathèque du CRR fera partie d'un comité pour améliorer l'accueil du public, développer les actions de formation, faire vivre l'ensemble des collections...).
- 10^{ème} saison des partenariats avec l'Education nationale :
 - Parcours scolaires à destination des classes de CM1 et CM2
 - Parcours spécifique « A la découverte de la danse »
 - Accès aux répétitions de la classe de comédie musicale avec échange avec les artistes pour des classes de CM1 et CM2
- Programmation du Festival *SCENE & JARDIN, le Conservatoire fait son Festival* (second opus programmé du vendredi 23 au dimanche 25 mai 2025).
- Participation au festival du conte en Novembre en partenariat avec la médiathèque.

L'effort budgétaire de renouvellement du parc instrumental qui a été engagé les années précédentes sera prolongé en 2025, dans l'objectif de soutenir le développement des différents départements musicaux et chorégraphiques.

Il est notamment prévu l'achat de : archets de violoncelle, cymbales, carillons, clarinette basse, euphonium, 2 petits bassons, 4 pianos numériques.

Un changement d'une partie des projecteurs de la régie de l'auditorium est prévu (modernisation et réduction de la consommation d'énergie).

Les *master class* de violon sont reconduites au vu des résultats obtenus.

De nouvelles *master class* sont prévues : 1 quinzaine (Alto, Violoncelle, Hautbois, Orgue, Harpe, Cor, Danse, Percussions, Piano, Improvisation).

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT

Le pôle Urbanisme-Aménagement (URBAM), doté de 21 postes, traite :

- Les activités d'étude et de prospective dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, des transports et de la mobilité, et de l'environnement ;
- Les demandes d'autorisations d'urbanisme.

Il comprend :

- La direction proprement dite comptant : un responsable, trois référentes administratives et trois chargés de projets, études et missions, auxquels s'ajoute la contribution d'un agent de la Métropole du Grand Paris intervenant à temps partagé.
- Le service de l'Urbanisme avec un chef de service, six instructeurs et deux agents de gestion administrative, une assistante de direction et un contrôleur de travaux.

ETUDES, PROSPECTIVE DANS LES DOMAINES DE L'URBANISME, DE L'AMENAGEMENT, DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

A ce titre, la direction de l'URBAM proprement dite a en charge les missions suivantes :

- La conception et le montage d'opérations d'aménagement urbain : gare de Saint-Maur Créteil, gare de Champignol, gare du Parc de Saint-Maur, RD86, Jardin des Facultés, domaine de Condé ;
- La participation à l'élaboration de documents d'urbanisme : PLUi, SCOT, SDRIF, Plan régional des mobilités, et autres documents cadres ;
- La mise en œuvre de la politique de l'habitat et notamment le suivi du droit de préemption urbain ;
- La définition des enjeux et le pilotage des politiques en matière de mobilités tenant compte du développement durable : schéma cyclable, commission « Projet de Ville, circulation et stationnement », navette municipale ;
- Le suivi des contentieux liés aux dossiers du pôle en liaison avec la direction des affaires juridiques ;
- Le montage de dossiers administratifs (enquêtes publiques, études d'impact) ;
- La supervision du service urbanisme qui instruit les autorisations d'urbanisme ;
- Le traitement des concertations et enquêtes publiques, organisées par la commune, l'Etat, des collectivités ou établissements publics sur de grands projets d'aménagement ou de schéma directeur ;
- La Participation aux jurys de concours, suivi des études de faisabilités pour les opérations de logements collectifs, visites sur site pour validation des prototypes.

L'ensemble de ces missions nécessite : accueil du public, analyse des dossiers, rédaction d'études d'aide à la décision, délibérations pour le conseil municipal et articles pour le site internet, mise en œuvre formelle des procédures selon leur nature, l'ensemble en liaison, dans certains cas, avec d'autres pôles, les services de l'Etat ou des maîtres d'ouvrages porteurs des projets.

AFFAIRES COURANTES 2024

AMENAGEMENT

- Jardin des Facultés : Suivi du projet d'aménagement et de la réalisation des espaces publics ;
- Gares de Champignol et de Saint-Maur-Créteil : poursuite de la réflexion sur l'aménagement des abords des gares. Pilotage des études de pôle en cours avec analyse des modes d'accès aux gares, définition des aménagements des espaces publics à venir, et prise en compte des projets en interface, notamment immobiliers ;
- Gare du Parc de Saint-Maur : étude visant le réaménagement des abords de la gare ; Montage partenarial avec Ile-de-France Mobilités – **Délibération de mai 2024** ; Contractualisation avec un maître d'œuvre pour la réalisation de l'étude ; mise en place de la gouvernance et lancement de l'étude ;
- Réaménagement de la RD86 : montage partenarial avec la Région Ile-de-France (financeur de l'étude à hauteur de 60% au titre du soutien du réseau vélo) et le Conseil départemental du Val-de-Marne (financeur de l'étude à hauteur de 20 % car propriétaire du foncier) – **Délibération de septembre 2024** ; contractualisation avec un maître d'œuvre pour la réalisation de l'étude ; mise en place de la gouvernance et lancement de l'étude.

TRANSPORTS ET MOBILITES

- Projet du métro Grand Paris Express : finalisation des travaux de gros œuvre, qui a pour conséquence la réduction des nuisances liées aux travaux ;
- Transition énergétique du dépôt bus (diesel vers biogaz) de Saint-Maur : information aux riverains et suivi des autorisations d'urbanisme ;
- Mise en place et suivi de la stratégie cyclable de la Ville : troisième volet ;
- Expertise mobilités sur divers projets municipaux : arrêté stationnement, piétonisation des rues commerçantes, retour du stationnement sur la chaussée pour libérer les trottoirs et protéger la trame verte, développement du stationnement sécurisé pour les vélos ;
- Navettes municipales pour les seniors : pilotage de la mise en place, de l'évaluation, et de ses évolutions ;
- Révision du Plan régional des mobilités : avis sur le projet soumis aux personnes publiques associées ; **Délibération en novembre 2024** ;
- Réalisation d'un équipement sécurisé pour le stationnement vélo dans le parking de La Louvière : montage partenarial avec Ile-de-France Mobilités (qui finance à hauteur de 70 % la réalisation de l'équipement, et à hauteur de 100 % son exploitation) – **Délibération en avril 2024** ; Montage du partenariat avec Indigo dans le cadre du contrat existant relatif au stationnement automobile, en lien avec la DGST ;
- Arrêté pour l'encadrement des livraisons : réflexion avec la DGST et la direction des affaires juridiques ;
- Nuisances sonores générées par le passage des trains : lancement d'une étude acoustique visant à caractériser ces nuisances – Contractualisation avec un bureau d'études spécialisés ;
- Expertise mobilité sur divers projets portés par les partenaires institutionnels (RATP, IDFM, SNCF, SGP) ;
- Commission « Projet de Ville, circulation et stationnement » : analyse des problématiques liées à ces sujets, préparation et participation aux séances de la commission créée en octobre 2020 qui s'est réunie le 10 janvier et le 20 mars 2024 ;
- Autolib' : suites du contentieux géré par le syndicat nouvellement renommé *Agence métropolitaine des mobilités partagées (Agemob)*

HABITAT ET URBANISME

- Accompagnement pour l'élaboration de la modification simplifiée n°1 du Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ;
- Suivi des objectifs triennaux 2023-2025 de création de logements sociaux avec bilan intermédiaire 2023 ;
- Inventaire annuel du parc de logement social au 1^{er} janvier 2024 ;
- Participation au comité du développement du logement social dans le Val-de-Marne ;
- Schéma départemental d'accueil et d'hébergement des gens du voyage : participation au comité de pilotage en mars 2024 et au groupe de travail en juin 2024 ;
- Suivi de la convention d'intervention foncière de l'EPFIF ;
- Suivi du devenir de l'immeuble situé 3 boulevard Maurice Berteaux (ancienne clinique Berthelot) ;
- Suivi des demandes de garantie d'emprunt en lien avec le territoire Paris Est Marne&Bois ;
- Etude de faisabilité sur le devenir de la parcelle au 14 rue de la Poste appartenant à la Ville ;
- Suivi du devenir de l'immeuble situé au 1 Boulevard Maurice Berteaux en lien avec le bailleur I3F, projet de résidence pour jeunes actifs et étudiants.

ANTENNES RELAIS

- Suivi et instruction des dossiers d'information et des demandes d'autorisation liés aux antennes relais : 15 demandes reçues et 5 autorisations délivrées.

ENQUETES PUBLIQUES, MISES A DISPOSITION ET CONSULTATIONS DU PUBLIC, CONCERTATIONS

- Une enquête publique accueillie en mairie sur le projet de SDRIF-E (schéma directeur de la région Ile-de-France / environnemental), plusieurs mises à disposition du public en mairie (dossiers d'antennes relais déposés par des opérateurs, dossiers loi sur l'Eau consécutifs à des permis de construire, arrêtés préfectoraux postérieurs à des enquêtes, décisions de préemption par l'EPFIF), divers affichages réglementaires de consultations publiques (sans dossier en mairie), et suite de la concertation des personnes publiques associées sur le projet de PLUi de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (qui couvre notamment le port de Bonneuil) ;
- Participation aux réunions organisées par les instances de concertation du port de Bonneuil (deux plénières, quatre ateliers, deux visites d'entreprises) et sur le port de Saint-Maur (une visite d'entreprise) ;

ACTIONS DE COMMUNICATION

- Contribution au site internet de la Ville avec l'actualisation des rubriques « Prochaines enquêtes et consultations », « Enquêtes publiques en cours », « Antennes relais », « Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal » et « Observatoire du logement » ;
- Contributions au magazine Saint-Maur Infos avec un dossier sur le PLUi, un article sur le logement intermédiaire et un article sur l'inauguration du jardin Simone Veil.

ENVIRONNEMENT

- Suivi du SDRIF-E ;
- Etude sur le déploiement de réseaux de chaleurs sur la Ville et de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux ;
- Gestion des problématiques environnementales (aménagement, mobilité,

- pollutions et nuisances) ;
- Échanges récurrents avec l'établissement public gestionnaire du port de Bonneuil (HAROPA), l'État chargé du contrôle des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), et certaines entreprises portuaires : transmission des signalements de nuisances, notamment les odeurs, et traitement des analyses techniques reçues en retour (+ relations avec les riverains) ;
 - Contribution (en liaison avec les services de la DGS et avec le cabinet du Maire) au suivi des survols de la ville par des avions en provenance ou à destination des aéroports franciliens (Orly, Le Bourget, Charles-de-Gaulle et aérodromes environnants), au traitement des signalements reçus (573 en 2024 hors réseaux sociaux et téléphone), des communiqués de fermeture de pistes à Orly (115 en 2024), et à l'élaboration des courriers de réponse aux riverains et des courriers aux autorités concernées (ou des avis sur le trafic aérien) ;
 - Traitement des nuisances sonores des voies ferrées traversant Saint-Maur (fret et RER), et réponses aux riverains.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

AMENAGEMENT

- Jardin des Facultés : livraison des dernières opérations de logements, ouverture d'une partie des commerces et ouverture au public du jardin Simone Veil ;
- Annonce par la Société des Grands Projets du report de l'ouverture de l'intégralité de la ligne 15 sud à fin 2026 ;
- Aménagement des abords de la gare de Champigny :
 - L'EPFIF a été sollicité pour porter le foncier SNCF,
 - Validation par Ile-de-France Mobilités du nouveau nom de la gare porté par la municipalité avec le soutien de la Ville de Champigny, « *Saint-Maur – Champigny* » accompagné du sous-titre Champigny.

TRANSPORTS ET MOBILITES

- Navette municipale pour les seniors : suivi du fonctionnement du service, statistiques de fréquentation ;
- Mobilisation pour un moratoire sur la baisse de la vitesse à 50 km/h du boulevard périphérique parisien : préparation de la **délibération approuvée en septembre 2024** ;
- Mobilisation pour la protection du cadre de vie et la maîtrise des nuisances générées par la circulation des trains, et en particulier du fret : suivi du dossier avec la SNCF, préparation de la **délibération approuvée en novembre 2024**.

HABITAT ET URBANISME

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : participation à l'élaboration du projet de modification simplifiée n°1 ;
- Etablissement public foncier d'Ile de France (EPFIF) : suivi de la mise en œuvre de la convention d'intervention foncière : deux comités de pilotage en mai et octobre 2024 et une **délibération** au Conseil municipal du 27 juin 2024 ;
- Prémptions déléguées au bailleur Valophis pour l'immeuble situé 1 rue Paul Déroulède et pour l'immeuble 4 avenue Carnot ;
- Contentieux : contestation de l'arrêté de carence pris par le Préfet le 19 décembre 2023 et requête contre l'amende SRU ;
- Inauguration de deux programmes neufs comportant des logements sociaux : 5 avenue de la République et la résidence « le Domaine de Condé » au 57 avenue de Condé ;
- Inauguration du jardin Simone Veil dans le Jardin des Facultés.

ENVIRONNEMENT ET CONTENTIEUX

- Rédaction de trois avis sur des ICPE (au stade du projet et/ou de l'arrêté préfectoral d'enregistrement ou d'autorisation) : CEMEX Granulats dans le port de Bonneuil (**délibérations du 8 février et du 26 septembre**), Etablissement Public Campinois de Géothermie (**délibération du 26 septembre**) ;
- Rédaction de deux avis sur l'aéroport d'Orly : lors de la concertation organisée par ADP sur son projet « Paris-Orly 2035 » (**délibération du 4 avril**) et dans le cadre de la consultation ministérielle sur des restrictions supplémentaires d'exploitation (avis Maire 26 juillet) ;
- Préparation de l'avis du Maire sur les sites prévus par HAROPA pour ses campagnes estivales pluriannuelles de mesure des poussières sédimentables (et liaison avec Airparif pour la pose) ;
- Suivi (en liaison avec le service juridique) des recours de la Ville contre des arrêtés préfectoraux relatifs à des ICPE dans le port de Bonneuil : STLG (6 mémoires analysés) et VIRTUO. Et suivi des jugements intervenus dans les contentieux sur le projet de bus Est-TVM et sur le prolongement de la RN 406.
- Poursuite de l'étude sur le déploiement de réseaux de chaleurs sur la Ville et de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

PERSPECTIVES 2025

AMENAGEMENT

- Jardin des Facultés : poursuite et achèvement de la réalisation, avec la livraison des espaces publics : allée Charles Bandin, passage Abbé Morel, parvis et fontaine sèche ; rétrocession des équipements aménagés à la Ville ;
- Projet d'aménagement aux abords de la gare de Champignol : finalisation des études définissant les aménagements des espaces publics et vente de la parcelle SNCF à l'EPFIF ;
- Saint-Maur-Créteil : validation du projet de pôle, définition de l'aménagement du parvis et de la programmation des immeubles connexes ;
- Gare du Parc de Saint-Maur : réalisation du diagnostic et premières propositions d'aménagement qui devront faire l'objet d'un accord avec les partenaires ;
- Aménagement de la RD86 : réalisation du diagnostic et premières propositions d'aménagement qui devront faire l'objet d'un accord avec les partenaires.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

- Ouverture d'un parc à vélos sécurisé de 46 places dans le parking souterrain de La Louvière ;
- Commission « *Projet de Ville, circulation et stationnement* » : poursuite de la préparation et de la participation aux séances de la commission ;
- Clôture du contentieux Autolib' en cours depuis 2018 ;
- Schéma cyclable : préparation avec la DGST du 4^{ème} volet ; la Région demande en effet l'élaboration de schémas triennaux pour l'attribution des subventions correspondantes (expiration du 3^{ème} volet en novembre 2025).

HABITAT ET URBANISME

- PLUi : entrée en vigueur de la modification simplifiée ;
- Bilan SRU de la période triennale 2023-2025 : bilan intermédiaire 2024 au regard des autorisations délivrées pour des opérations de logements collectifs par la Préfète du Val-de-Marne ;
- EPFIF : suivi de la mise en œuvre de la convention d'intervention foncière ;

- Inventaire annuel du parc de logement social au 1^{er} janvier 2025 ;
- Projets immobiliers : livraisons et inaugurations des nouveaux logements sociaux
- Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage : suivi de la procédure d'élaboration du schéma par la préfecture ;
- Subvention pour surcharge foncière : élaboration des délibérations et conventions avec les bailleurs ;
- Suivi des demandes de garantie d'emprunt en lien avec le territoire Paris Est Marne&Bois.

ENVIRONNEMENT

- Suivi de la création des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- Approfondissement de l'étude sur le déploiement de réseaux de chaleurs sur la Ville et de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
- Nuisances port de Bonneuil, échanges programmés : participation à la rédaction du cahier des charges de l'étude des odeurs, 2^e campagne estivale de mesure des poussières sédimentables, réunions (en juin et en décembre) de l'instance permanente de concertation (IPC) ;
- Nuisances aéroportuaires : poursuite (en liaison avec les services de la DGS et avec le cabinet du maire) de la contribution aux recherches (origine des survols, causes des perceptions et moyens de réduction), au traitement des signalements et aux courriers de saisine des autorités concernées ou de réponse aux riverains ;
- Accueil de l'opération de baignade en Marne en juillet 2025, pour un retour de la baignade en Marne.
- Déclinaison d'une action du plan arbre approuvé par le Conseil municipal en juin 2024 : Mise en place de la charte de l'arbre, en lien avec la DGST et la direction de la communication, et mobilisation des partenaires pour la signature de celle-ci.

CONTENTIEUX

- Jugements (ou mémoires des parties adverses) attendus dans les recours de la Ville contre les arrêtés préfectoraux relatifs aux ICPE VIRTUO et STLG dans le port de Bonneuil.

ENQUETES PUBLIQUES, MISES A DISPOSITION, CONSULTATIONS, CONCERTATIONS

- Mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du PLUi du territoire Paris Est Marne & Bois ;
- Concertation préalable au titre des personnes publiques associées sur le projet de PLUi de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (pour le suivi notamment des dispositions prévues dans le périmètre du port de Bonneuil) puis enquête publique ;
- Concertation préalable au titre des personnes publiques associées sur le document cadre relatif à l'identification des surfaces agricoles, naturelles et forestières ouvertes à des projets d'installations photovoltaïques au sol, puis consultation publique ;
- Consultation ministérielle sur les perspectives de restrictions supplémentaires d'exploitation à l'aéroport Charles-de-Gaulle dans le cadre de l'étude d'impact selon l'approche équilibrée ;
- Concertation publique sur le projet « CDG & VOUS » présenté par le Groupe ADP (Aéroports de Paris) sur sa vision stratégique de l'aéroport Charles de Gaulle à horizon 2035 et 2050 ;
- Consultation publique sur le projet de PPBE (plan de prévention du bruit dans l'environnement) de la Métropole du Grand Paris ;
- Consultation publique sur la demande d'autorisation environnementale de l'ICPE SEGRO pour l'exploitation d'un « data center » à Bonneuil-Sucy (hors port) ;
- Concertation port de Bonneuil (participation aux instances permanentes, poursuite des échanges sur la pollution cumulée).

AUTORISATIONS D'URBANISME

Le service de l'Urbanisme assure les missions suivantes :

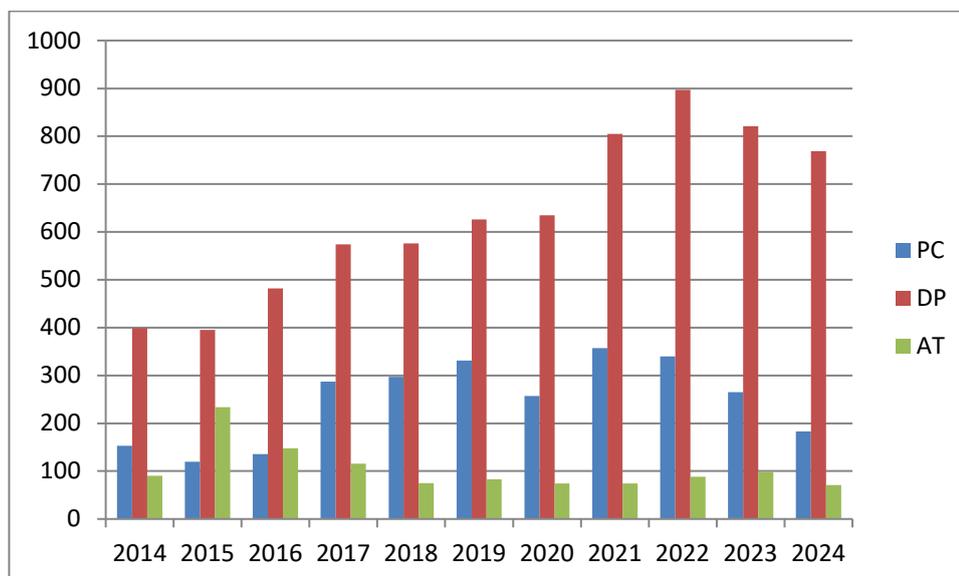
- Gestion et instruction des autorisations d'urbanisme : autorisations de travaux, certificats de numérotage, certificats d'urbanisme, déclarations de division, divisions foncière, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir...) or ceux transférés à l'Etat ;
- Faisabilité des projets d'urbanisme ;
- Gestion des précontentieux ;
- Participation au suivi des dossiers transversaux du pôle ;
- Participation à la réflexion sur les évolutions du règlement d'urbanisme ;
- Participation aux commissions d'accessibilité ;
- Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL).

AFFAIRES COURANTES 2024

En 2024, 2827 dossiers ont été déposés à l'accueil du service. Il s'agit de :

- 1684 certificats d'urbanisme ;
- 183 permis de construire (PC) dont 22 permis collectifs de 2 à 136 logements ;
- 769 déclarations préalables (DP) ;
- 71 autorisations de travaux (AT) ;
- 14 permis de démolir ;
- 79 certificats de numérotage ;
- 12 divisions foncières ;
- 15 changements d'usage.

Evolution du nombre de dossiers d'urbanisme entre 2014 et 2024



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Suivi des autorisations d'urbanisme instruites par les services de l'Etat concernant les

- projets à partir de quatre logements et plus ;
- Traitement des plaintes (précontentieux)
 - Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : accueil et traitement des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme déposés dans un espace usagers dédié aux particuliers et aux professionnels sous forme dématérialisée
 - Participation à l'élaboration de la modification simplifiée n°1 du PLUi

CONTENTIEUX RELATIFS AUX AUTORISATIONS D'URBANISME

- 39 recours gracieux sur 1001 dossiers instruits (permis de construire, déclarations préalables et autorisations de travaux) soit 3,9 %.

PERSPECTIVES 2025

- Poursuite des missions du service : instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, gestion des plaintes.

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET CCAS

La Direction de l'Action Sociale et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont chargés de mettre en œuvre la politique sociale de la Ville. Ces deux entités apportent soutien et aide aux Saint-Mauriens les plus fragiles et mettent en place des actions dans les domaines de la Solidarité, de la Santé et du Logement.

Dans le cadre de sa mission, la Direction de l'Action Sociale coordonne les initiatives locales et développe un travail partenarial avec les différents acteurs sociaux institutionnels, les associations locales et les bailleurs sociaux, de manière à créer une synergie, résoudre les problèmes individuels et favoriser le lien social.

LE VOLET SANTÉ

- Le Service d'Accueil Médical Initial (SAMI) situé 9, rue du Pont de Créteil (94100) est géré par l'Action sociale, il s'agit d'un service médical de garde qui accueille les patients en dehors des horaires d'ouverture des cabinets de médecine générale.
L'ensemble des frais sont partagés entre les villes de Saint-Maur-des-Fossés et Joinville-le-Pont (location, gardiennage...).
- Le Centre de Santé géré par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) situé 30, boulevard de Champigny (94100) dont la Ville met à disposition à titre gratuit les locaux.
- La Maison de Santé Pluri professionnelle Universitaire (MSPU) située 23, rue du Pont de Créteil (94100) oriente des patients nécessitant une prise en charge sociale, nos travailleurs sociaux s'appuient également sur ce lieu ressource pour orienter des usagers en rupture de soins.
- Les cycles de conférences santé sont organisés de manière trimestrielle. Elles visent à diffuser des informations fiables et actualisées et sensibiliser la population sur les grands enjeux de santé publique, en apportant des réponses concrètes. Les thématiques sont variées : AVC, vaccination, santé mentale, bienfait de l'activité

DIRECTION

Le CCAS est un acteur clé de l'accès aux droits et de l'accompagnement des publics vulnérables, du fait de son positionnement de proximité, de sa capacité à intervenir sur une large palette de compétences, en propre comme en mobilisant les réseaux de partenaires.

Le CCAS gère également un service de domiciliation, une résidence sociale accueillant une dizaine de sous locataires et deux Résidences Autonomie (RA) pouvant accueillir jusqu'à 135 Seniors.

Pour remplir ces missions, le CCAS compte 20 agents répartis sur 4 pôles (ressources, aides légales, aides facultatives, accompagnement social) et au sein des 2 Résidences Autonomie de la Pie et J. du Bellay.

AFFAIRES COURANTES 2024

Le guichet est le point d'entrée du CCAS :

Il permet d'accueillir, d'informer et d'orienter tout public portant une question concernant l'action sociale.

- 3.800 personnes accueillies au guichet
- 5.100 appels téléphoniques réceptionnés

Le Pôle Accompagnement social est composé de deux travailleurs sociaux (1,5 ETP) qui reçoivent les Saint-Mauriens dans les locaux du CCAS, se rendent à leur domicile ou sur l'espace public lorsqu'il s'agit de personnes sans domicile. Ils effectuent un travail de repérage

et « d'aller vers » les publics vulnérables. Ils accompagnent prioritairement les seniors à leur domicile et dans nos Résidences Autonomie, les personnes victimes de violence intra familiales et celles hébergées dans nos logements.

Le Pôle accompagnement social travaille en étroite collaboration avec les services de la Ville (police municipale, service d'hygiène et santé, service logement, maison des seniors...), les associations locales et les services sociaux du Département. Il instruit les demandes d'aides financières, d'accès à l'épicerie solidaire et participe à la prévention des expulsions locatives.

Les travailleurs sociaux ont réalisé en 2024 :

- 325 entretiens dans les locaux du CCAS
- 58 visites à domicile
- 27 interventions sur l'espace public

Ils ont réceptionné et traité 75 signalements de personnes vulnérables dont 50 émanant du voisinage, de la famille ou d'aidants, 15 des services municipaux, 10 de partenaires institutionnels ou associatifs.

Ils ont participé à 48 réunions partenariales, dont 11 Instances Adultes Vulnérables (comité partenarial et multidisciplinaires permettant de présenter des situations complexes).

Le CCAS est gestionnaire d'une résidence sociale située 6, rue Bourdignon (94100) dont Vilogia est propriétaire, les 8 logements sont destinés à accueillir et à accompagner des personnes en difficulté sociale et financière dans l'attente d'une solution pérenne de logement. Il gère aussi 7 baux glissants en conventionnement avec des bailleurs publics et privés qu'il sous-loue à des personnes précaires ainsi que 2 logements d'urgence dédiés aux victimes de violences conjugales

Le Pôle aides sociales propose un accompagnement aux demandes d'aides sociales, en instruisant, avec les usagers, les dossiers « Allocations Personnalisées à l'Autonomie », la téléalarme, les cartes de priorité et d'invalidité, les demandes « MDPH » ou le RSA. En 2024, 963 dossiers ont été traités, chiffre stable par rapport à 2023.

Le service de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative qui permet de recevoir du courrier et d'effectuer des démarches administratives, elle est la porte d'entrée pour l'ouverture de droits. Au 31 décembre 2024, 260 personnes étaient domiciliées au CCAS. 2.300 RDV ont été réalisés et 4.709 courriers remis. L'activité reste stable par rapport à 2023.

Le Pôle aides facultatives instruit et attribue des aides subsidiaires aux aides relevant du droit commun, qui permettent aux personnes en difficultés financières de recevoir un soutien ponctuel. Les conditions d'attribution de ces aides sont régies par un règlement intérieur.

En 2024, la commission d'étude des aides facultatives s'est réunie 34 fois, a examiné 218 demandes et accordé 154 aides pour un montant de 65.972 € (dettes de loyer, d'énergie, de cantine, péri scolaire, frais d'obsèques, mobilier de première nécessité, déplacements...).

Parallèlement, 621 aides alimentaires d'urgence ont été délivrées sous forme de chèques services pour 40.120 €.

Le pôle aides facultatives attribue également des aides aux étudiants issus de familles modestes via la bourse « Legs Rome ». En 2024, 20 étudiants en ont bénéficié pour un montant de 63.500 €.

Les travailleurs sociaux sont aussi responsables de l'instruction des demandes d'accès à l'épicerie solidaire gérée par l'association Terre'Anoé et du suivi des usagers qui en bénéficient. En 2024, 187 familles ont accédé à l'épicerie.

Le CCAS bénéficie de deux écrivains publics bénévoles qui effectuent des permanences à la Mairie deux ½ journées par semaine. Environ 700 personnes ont été reçues en 2024.

Chaque année, l'équipe du CCAS se charge de mettre en place le « plan canicule » entre le 1^{er} juin et 15 septembre. Ce dispositif est un soutien aux seniors fragiles et/ou isolés.

Durant cette période, les agents sont mobilisés pour contacter les personnes inscrites (une cinquantaine) dès lors que l'alerte canicule est déclenchée par la Préfecture ou la Ville.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Actualisation du Règlement des Aides Sociales FacultatIVES dans un souci d'adaptation aux besoins de la population et de lisibilité des dispositifs proposés par le CCAS. Certaines aides ont été redéfinies et de nouvelles aides créées afin de mieux répondre aux besoins repérés sur le terrain et d'intervenir de manière ciblée et complémentaire aux aides de droit commun.

Le CCAS a participé à la collecte des Boites Solidaires, action d'entraide aux plus démunis, portée par la ville. 600 boites ont été réceptionnées au CCAS durant la période de Noël et redistribuées au profit de personnes accompagnées par nos travailleurs sociaux ou remises aux associations caritatives locales.

PERSPECTIVES 2025

Mise en place d'un guichet unique social (logement + CCAS) afin d'améliorer la réponse apportée aux usagers.

Poursuite du travail de promotion du dispositif des aides facultatives en allant à la rencontre des partenaires prescripteurs (les services du Département, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC), les partenaires associatifs locaux...) et des familles en situation de précarité.

Mise en place d'un comité partenarial de veille sociale dédié aux situations de personnes en rupture d'hébergement ou sans domicile fixe.

Finalisation de la mise en œuvre des projets d'établissement dans les Résidences Autonomie qui a permis, sur les cinq années, de structurer les actions et les objectifs en mobilisant les équipes, les usagers, les partenaires dans une dynamique collective. En 2025, leur révision sera une priorité, particulièrement pour la Pie, dans le cadre de sa réhabilitation totale par le futur acquéreur.

SERVICE DU LOGEMENT

Le Service du logement accueille l'ensemble des personnes à la recherche d'un logement social.

Ses principales missions sont les suivantes :

- Guichet enregistreur d'Ile-de-France : Création, renouvellement, mise à jour et archivage des demandes. Cette mission est un levier de la barrière numérique,
- Articulation de la politique logement de la ville de Saint-Maur-des-Fossés,
- Suivi des attributions de logements,
- Participation aux dispositifs de prévention des expulsions locatives,
- Relation avec les bailleurs et partenaires sociaux de la commune,
- Participation et coordination des astreintes « logement » en transversalité avec le CCAS.

Le service gère, également, l'instruction des demandes de subvention pour surcharge foncière.

AFFAIRES COURANTES 2024

Outre les événements de la vie (violences conjugales, perte d'emploi, séparation.), le service a pu recenser une hausse constante des demandes depuis 2020 en lien avec l'inflation, l'adaptation des logements au vieillissement et/ou au handicap mais aussi à la vente des biens par les bailleurs privés.

La politique logement de la Ville (livraison de nouveaux programmes composés de différents types de financements, suivi des dossiers prioritaires) a permis de répondre à cette augmentation de la demande.

Coordination des Commissions d'impayés de loyers (CIL) qui contribuent à la prévention des expulsions locatives. 9 CIL organisées et 72 situations présentées.

Participation à 128 Commissions d'Attribution des Logements (CAL), présentation de 1339 dossiers pour 468 logements attribués.

Un travail de coordination entre les services Logement et Urbanisme existe depuis 2022. Ces espaces réguliers d'échange permettent le partage d'information entre nos deux services sur les autorisations d'urbanisme comprenant de nouveaux logements sociaux et intermédiaires, la gestion des subventions demandées, des agréments et les rapports avec les bailleurs dans le cadre de nos conventions de partenariat.

Ces rencontres permettent aussi de favoriser un travail transversal entre nos services, en 2024, 8 réunions se sont tenues.

Le service logement organise des astreintes la nuit, les jours fériés et les week-ends afin de pouvoir intervenir en cas de sinistres sur la commune (incendie, intempéries).

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

2.330 personnes ont été reçues dans le cadre du guichet enregistreur de la demande de logement social.

973 réponses aux courriers et courriels des administrés
Reprise des Pré CAL avec l'EPT 10.

Le nombre de programmes livrés a été doublé en 2024 soit 16 programmes. Ces livraisons ont principalement eu lieu au dernier trimestre 2024.

Mise en place de deux réformes concernant les attributions de logements sociaux : la cotation et la gestion en flux

Application du Règlement Général sur la Protection des Données

Accompagnement des Saint-Mauriens dans l'accès aux logements intermédiaires afin de favoriser leur parcours résidentiel. La Ville contribue à l'attribution de ce type de logement dont le loyer se place entre un logement social et privé. En 2024, 77 logements intermédiaires ont pu être livrés.

PERSPECTIVES 2025

Développement des CIL aux principaux bailleurs présents sur le territoire.

Conventionnement avec de nouveaux bailleurs.

Mise en place d'un guichet unique social avec le CCAS afin d'améliorer la réponse apportée aux usagers.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La direction de la Communication a pour mission de porter la parole institutionnelle municipale et d'informer les Saint-Mauriens de la vie et de l'actualité de leur ville.

Ses principales missions sont :

- Rédaction et exécution graphique du magazine municipal Saint-Maur Infos ;
- Conception et exécution graphique de l'ensemble des supports de communication de la Ville (guides, brochures, flyers, affiches, supports synthétiques, etc.) ;
- Diffusion des publications municipales et gestion de l'affichage dans le mobilier urbain ;
- Coordination et animation du site web de la Ville et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, You Tube et LinkedIn) ;
- Reportages photos et vidéos ;
- Rédaction et diffusion de la Newsletter mensuelle de la Ville ;
- Rédaction et diffusion des Mailing Lists Seniors et Jeunesse ;
- Participation et réalisation de travaux nécessaires à la transformation digitale du service public municipal ;
- Gestion de la boîte mail NousContacter du site web ;
- Régie municipale des encarts publicitaires des différentes publications ;
- Rédaction et conception des expositions des jardins de l'Hôtel de Ville ;
- Coordination de la captation et du streaming sur les réseaux sociaux des séances du Conseil municipal et des Facebook Live du Maire ;
- Relations avec la presse.

AFFAIRES COURANTES 2024

La Direction de la communication est en relation au quotidien avec le Cabinet du Maire pour répondre aux besoins en communication (inaugurations, relations presse, relations institutionnelles, partenariats, cadre de vie etc.)

Le magazine municipal est paru à un rythme régulier, avec huit numéros en 2024 : février, mars, avril, juin, juillet-août, septembre, octobre et décembre, avec un taux de financement par la publicité allant de 44% à 75% selon les mois.

Elle travaille aussi au quotidien avec les services à la population pour répondre à leurs besoins en communication pour la promotion de leurs actions :

- La Maison des seniors
- La jeunesse
- La maison du numérique
- La Culture (médiathèque, Villa Médicis, Conservatoire, Théâtre, Cinémas, et ateliers d'arts)
- La Maison de la nature
- Le scolaire et le périscolaire
- Les sports

- La direction des services techniques
- La petite enfance et la parentalité
- L'action sociale
- La politique de la Ville

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

2024 a été marqué par :

- La création d'un nouveau guide de l'économie vertueuse
- Une communication événementielle pour le passage de la flamme olympique
- La communication du 1^{er} Challenge MONAL (coupe du monde épée hommes)
- La mise à jour de l'identité visuelle du guide de la rentrée
- La communication de l'inauguration du jardin Simone Veil
- La valorisation des travaux dans la ville au travers de nombreux panneaux de chantiers
- La création de pochoirs au sol pour la promenade sur les bords de Marne
- La création et le remplacement de nouvelles tables de lectures pédagogiques sur les bords de Marne
- La mise à jour de la signalétique des bords de Marnes apaisés suite aux changements des horaires été/hiver
- La communication sur les travaux des 2 marchés Adamville et la Varenne et de leurs déplacements temporaires pendant la durée des travaux.
- La communication du nouvel événement de *street art* à l'usine de l'eau
- La refonte du portail de la médiathèque
- La nouvelle signalétique bâtementaires au Centre Sportif Brossolette et à l'Hôtel de Ville

Elle a par ailleurs maintenue son activité de communication sur les grandes campagnes récurrentes de l'année et tous les événements habituels du calendrier : Campagnes de fleurissement, Lire dans la boucle, Big Jump, Bon été à Saint-Maur, Journée des associations, Saint-Maur Foodtrucks Festival, Salon de la société des artistes, Noël à Saint-Maur, Foire aux trouvailles, Braderies, conférences santé, expositions à la Villa Médicis, La Saint Maurienne, Octobre rose, tournois d'échecs, dictée, dimanches citoyens, fêtes des voisins, fête de la musique, fête du sport école, Vit'Anim, fête de la nature, fête de l'animal en ville, job dating, journées européennes du patrimoine, le jour de la nuit, les rdv de l'essai, les lundis musicaux, le mois de l'ESS, le salon créa, les réunions publiques, la semaine de la parentalité, les visites d'ateliers d'artistes, etc...

Elle a également produit les habituels guides et brochures annuels : de la saison culturelle, de l'été, de Noël, des labellisés, des associations, des animations des vacances scolaires, des visites des ateliers d'artistes, des brochures mensuelles du programme d'activité pour les seniors etc...

Elle a produit cette année une exposition dans les jardins de l'Hôtel de Ville et à la Villa Médicis : « Saint-Maur Terrain de Jeux » à l'occasion des Jeux Olympiques et du passage de la Flamme à Saint-Maur ainsi que 6 expositions à la Villa Médicis tout au long de l'année.

Ella a produit également de nombreuses infos travaux et info riverains pour informer les habitants sur les projets en cours et les modifications de voirie.

PERSPECTIVES 2025

En 2025, la Direction de la communication poursuivra les missions énumérées ci-dessus, en continuant à repenser sa communication digitale et à accompagner les services dans leurs besoins de communication.

2025, verra l'accompagnement de :

- La communication des travaux des 2 marchés couverts et de leurs réouvertures ;
- L'inauguration de l'éco-quartier du Jardin des Facultés ;
- Le renforcement de la signalétique de la maison des étudiants, du service jeunesse, du Gymnase Gilbert Noël, des crèches, de la maison des familles et de la parentalité ;
- La communication sur le retour de la baignade en Marne;
- La signalétique de la maison des associations;
- La création de la charte de l'arbre en ville ;
- La création d'un nouveau et 1^{er} guide du handicap ;
- La communication sur le lancement de l'opération « Où est Angela ? » ;
- La communication autour du partenariat entre avec Septodon et des différents événements en lien avec le parrain navigateur du Vendée Globe, Éric Bellion ;
- La communication du nouvel événement l'Art aux jardins ;
- La communication autour du partenariat entre la Direction de la Culture et le Quai Branly.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

La D.G.S.T. a en charge :

- La gestion de l'espace public avec la mise en œuvre des travaux d'entretien, de valorisation et d'embellissement, de circulation et de stationnement, de sécurité et d'accessibilité.
- La gestion des bâtiments communaux avec la mise en œuvre des actions nécessaires à l'entretien et la maintenance de ce patrimoine et la réalisation des travaux répondant à de nouveaux besoins ou de mises aux normes réglementaires.
- Près de 270 agents sur 2 sites, regroupés au sein de 7 services (Bâtiments communaux, Direction de la Voirie, Concessionnaires, Stationnement, Hygiène et Sécurité, Garage/parc automobile et la Direction de l'espace public), qui opèrent pour mener à bien ces missions.

DIRECTION ET ADMINISTRATION GENERALE

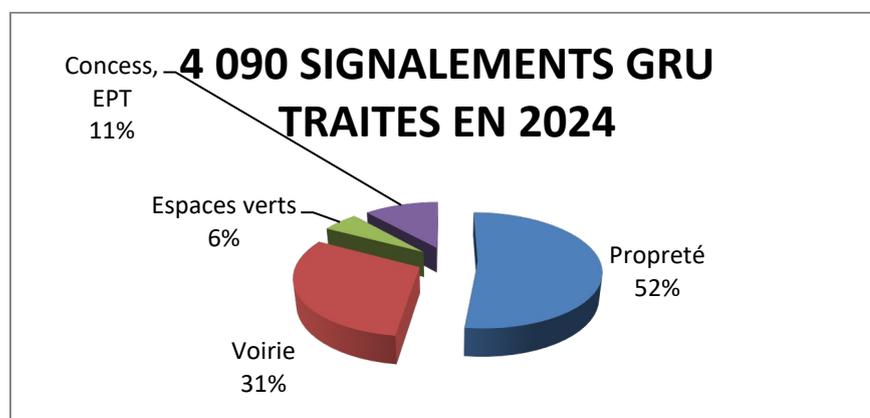
- 1 Directrice Générale des Services Techniques, (remplacée par un nouveau Directeur en fin d'année),
- 1 assistante de direction/coordinatrice des services techniques,
- 6 agents, dont 4 pour l'accueil physique, téléphonique et la gestion du logiciel GRU (Gestion relation Usager) et 2 pour la gestion du personnel (280 agents) ; suivi des congés, des arrêts de travail, des heures supplémentaires, etc...

AFFAIRES COURANTES 2024

Les agents positionnés à l'accueil du centre technique Barbès ont traité plus de **7 100 appels téléphoniques** et **géré près de 4 090 réclamations/demandes d'interventions sur le logiciel GRU (ARPEGE)**, dont 1 362 ont été établies par le service Saint-Maur Proximité et affectés aux services suivants :

Les **4 090 requêtes** se décomposent comme suit :

- 2 130 traitées par le service de la propreté (représentant 52 % des demandes),
- 1 254 traitées par le service de la voirie/Eclairage public (représentant 31 % des demandes),
- 231 traitées par le service des espaces verts (représentant 6 % des demandes),
- Et les 475 restantes concernaient d'autres services : Concessionnaires, bâtiments communaux ou les services de Paris Est Marne & Bois : l'Assainissement ou la collecte des ordures ménagères (représentant 11 % des demandes).



1 733 demandes d'intervention internes issues du suivi quotidien de l'espace public de la Ville. Elles se décomposent comme suit :

- 943 traitées par le service de la propreté (représentant 54 % des demandes),
- 743 traitées par le service de la voirie/Eclairage public (représentant 43 % des demandes),
- 30 traitées par le service des espaces verts (représentant 2 % des demandes),
- Et les 17 restantes ont été traitées par les services des Concessionnaires et Bâtiments communaux (représentant 1 % des demandes).

Pour résumer, en dehors des programmes définis, les interventions demandées par ces 2 canaux de communication s'élèvent à :

- 3 073 effectuées par le service de la propreté,
- 1 997 effectuées par le service de la voirie/Eclairage public
- 261 effectuées par le service des espaces verts,
- Et les 492 restantes ont été effectuées par d'autres services : Concessionnaires, Bâtiments communaux ou les services de Paris Est Marne & Bois.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Arrivée d'un nouveau Directeur Général des Services Techniques en décembre 2024.

Mise en place de la fusion des centres techniques Barbès/Bellechasse – 1^{ère} phase :

Des travaux de réaménagement ont été effectués sur le site du 52 avenue Barbès (anciennement garage BOM), pour accueillir les ateliers du service des Bâtiments communaux.

Ces travaux se sont déroulés entre avril 2024 et février 2025.

Début novembre 2024, le service des Bâtiments communaux a donc déménagé et a été réparti sur 2 sites, 1 bis avenue Gambetta et le centre technique Barbès.

PERSPECTIVES 2025

Les objectifs principaux seront centrés sur les sujets et projets suivants :

- Entretien du patrimoine communal ainsi que le maintien du cadre de vie des administrés,
- Mener à bien les projets suivants :
 - Aménagements qualitatifs des rues Baratte Cholet, Inkermann et place Carnot,
 - Aménagements qualitatifs sur la place de Molènes,
- Moderniser le fonctionnement des services techniques,
- Réorganiser la Direction des Bâtiments Communaux.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA SIGNALISATION

CONTEXTE PATRIMONIAL (FIN 2024)

Le patrimoine voirie de la commune, géré par la direction comprend 186 km de chaussées, 372 km de trottoirs, ainsi que ces nombreuses places et parkings de surface. Il est complété par un réseau d'éclairage de 7 082 points lumineux et 54 carrefours à feux.

La Direction pilote les études et travaux d'aménagement de l'espace public (voirie, éclairage, signalisations) ainsi que l'entretien du patrimoine voirie. Elle assure également une mission transversale de conseil technique auprès des autres directions municipales (urbanisme, culture, environnement, etc.).

En effectif, la structure de la direction se compose de 25 personnes, dont un directeur, 2 agents administratifs, 1 agent comptable, 1 paysagiste, 1 chargé d'affaire éclairage public, 2 conducteurs travaux (voirie et signalisations) et une régie de 16 agents.

MISSIONS

Les missions de la Direction se structurent autour de trois volets principaux : études, travaux neufs et régie, complétés par des missions transverses.

Le volet études comprend la conception d'aménagements publics (voirie, espaces verts, pistes cyclables, mobilier urbain, éclairage public, ouvrages d'art, etc.), la réalisation d'études ponctuelles à la demande des riverains, élus ou services, le pilotage de diagnostics techniques (PCRS, circulation, relevés géomètres) ainsi que la constitution de dossiers de subvention.

Les travaux neufs portent sur la mise en œuvre d'aménagements sécurisés, accessibles (PAVE), la rénovation de voirie, le marquage au sol, ainsi que la modernisation des équipements (mobilier urbain, éclairage, dispositifs festifs et SLT-Signalisation Lumineuse Tricolore).

Les équipes de régie assurent les réparations courantes de voirie, l'entretien du mobilier de sécurité et de signalisation, la logistique liée aux événements (pose de barrières, panneaux, arrêtés), ainsi que la participation aux astreintes.

Enfin, les missions transverses incluent l'appui technique aux projets urbains structurants (PLUi, ZAC, pôles gares), la gestion des données cartographies et SIG (voirie, éclairage, SLT), le soutien à la communication (information travaux, signalétique temporaire), ainsi que des interventions ponctuelles (campagnes de nettoyage, organisation d'événements, zones apaisées).

AFFAIRES COURANTES 2024

Activité de la Direction de la voirie-travaux neufs, de l'éclairage public et de la signalisation :

La direction a géré 1 819 ordres de service, dont 80% issus de demandes externes et 20% internes. De plus, 1 184 courriers ont été reçus via le logiciel Admimail.

Ces saisines ont été traduites par 1 958 interventions de travaux (mobilier de sécurité, trottoirs, nids de poules sur chaussée), 478 m² de reprise de trottoir et 529 poses d'arrêtés (manifestations, déménagement, etc.).

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

VOIRIE – TRAVAUX NEUFS

Dans le cadre du programme de voirie 2024, des travaux de rénovation de chaussées ont été réalisés sur plus de 3 kilomètres de voies et 29 traversées piétonnes ont été mises en conformité d'accessibilité. Des interventions ont été menées sur les trottoirs, avec des réhabilitations portant sur 15,7 kilomètres de voies, en particulier dans les quartiers d'Adamville et de La Pie. Ces travaux ont porté sur la reprise des revêtements entre bateaux, dans une logique d'amélioration de l'accessibilité piétonne.

Le programme de matérialisation du stationnement a été conduit sur 3,6 kilomètres de voies, comprenant également la création de 25 places de stationnement réservées aux usagers en situation de handicap (PMRC) et dans le cadre de la politique cyclable la création de 118 places de stationnement (59 arceaux).

ECLAIRAGE PUBLIC

Sur l'année 2024, le programme d'éclairage public a permis une économie d'énergie de 938 641 kWh (soit l'équivalent de 1,5 fois la consommation d'énergie annuelle de l'Hôtel de Ville) et notamment par :

- Le remplacement des lampes SHP par des équipements LED basse consommation ;
- La modernisation complète de l'armoire Libération et de tout son réseau associé, permettant une gestion plus efficace et sécurisée de l'éclairage.
- La rénovation des lanternes des jardins de l'Hôtel de Ville, désormais équipées de lampes RGBW, offrant un éclairage dynamique et économe.

Du point de vue entretien, 620 interventions ont été réalisées comprenant des actions d'enfouissement des réseaux aériens provisoires sur les quais Winston Churchill et du Mesnil (dans le cadre des Jeux Olympiques) mais également la mise en sécurité et la modernisation de 7 candélabres présentant des risques, contribuant à la fois à la fiabilité du réseau et à la sécurité des usagers.

Également, l'année 2024 est marquée par la fin du déploiement des bornes IRVE (bornes de recharge électrique-48 unités) permettant une couverture d'accès totale à une borne sur un rayon de 400m sur toute la ville.

MESURES ENVIRONNEMENTALES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

Dans le cadre du programme de désimperméabilisation et renaturation de l'espace public, l'ensemble des actions portées s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement des trames verte, brune et bleue, visant à restaurer les continuités écologiques et améliorer la résilience urbaine. À ce titre, 17 000 m² d'espaces publics (trottoirs, parkings de surface, carrefours) ont été désimperméabilisés afin de favoriser l'infiltration naturelle de l'eau, la biodiversité et le confort d'usage.

Parmi les principales réalisations paysagères associées à ces aménagements : 93 arbres plantés agrémentés de 269 arbustes, 1 524 plantes vivaces et espèces diversifiées, 660 plantes bulbeuses et 17 000 m² de prairies basses et de stationnements en gazon renforcé.

Ces plantations visent à renaturer les espaces urbains en favorisant la pleine terre, les matériaux drainants et la gestion naturelle des eaux pluviales. Elles contribuent à réduire les îlots de chaleur, restaurer la biodiversité locale et améliorer la qualité de l'air et du cadre de vie.

PERSPECTIVES 2025

- Etudes :

- Grands projets (aménagement de la rue Saint Hilaire, place Kennedy, etc.)
- Poursuite de la production de données cartographiques de la ville
- Poursuite de l'accompagnement des services connexes et notamment l'URBAME dans les études d'aménagements structurants de la Ville (pôles de Gare Champignol, Saint Maur Créteil et l'axe de la rue du pont de Créteil)
- Travaux :
 - Poursuite de programmes de désimperméabilisation et renaturation de l'espace public : aménagement de la place de Molènes et de la rue Baratte Cholet, avec pour ce dernier une action de redynamisation de l'attractivité économique de la rue commerçante.
 - Poursuite des programmes de voirie sur la chaussée (objectif de 3 km) et les trottoirs (quartier de la Pie et Vieux-Saint-Maur) : matérialisation du stationnement sur la chaussée ainsi que la poursuite des places PMR/PMRC, modernisation du réseau d'éclairage dans les zones prioritaires et dans les pôles de centralité.

DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC

Sous l'autorité de la DGST, la Direction de l'Espace public est organisée en deux services principaux : la Propreté et les Espaces Verts.

En mutualisant les compétences techniques, matérielles et humaines, la Direction de l'Espace Public vise à offrir un cadre de vie agréable et propre aux habitants, tout en assurant une gestion efficace et durable des espaces publics de la ville.

Les missions prioritaires sont définies en amont en portant une attention particulière à l'entretien général de la Ville (propreté, herbes folles, parcs et jardins, Bords de marne, dépôts sauvages, ...).

Cette Direction est composée comme suit :

▪ Direction

- Un directeur,
- Un directeur adjoint,
- Un chef de projets,
- Un responsable espaces verts,
- Une coordonnatrice budget, marchés publics et subventions,
- 2 assistantes de gestion administrative.

▪ Service de la propreté

(4 chefs de secteur, 7 chefs d'équipe, 54 agents polyvalents de l'espace public)

- Propreté urbaine
- Mobilier Urbain

▪ Service des espaces verts

(5 chefs de secteur, 6 chefs d'équipe, 67 agents polyvalents de l'espace public)

- Régie espaces verts
- Patrimoine Arboré
- Entretien des cimetières
- Entretien des stades

SERVICE PROPLETE

Le service de la propreté est divisé en 3 secteurs sur la Ville (secteurs nord, sud-est et sud-ouest). L'une de ses missions principales est le nettoyage des rues, accompagné de plusieurs autres tâches :

- **Des actions quotidiennes** : balayage des rues et des trottoirs, vidage des corbeilles et des distributeurs de sacs pour déjections canines, évacuation des dépôts de déchets, nettoyage des cours d'écoles.
- **Des actions périodiques** : remise en état de l'espace public pendant et après les événements festifs et autres manifestations publiques, intervention lors de situations particulières (inondations, tempêtes, etc.).
- **Des actions saisonnières** : lavage, désherbage, collecte des feuilles mortes, collecte des sapins, déneigement.
- Une unité est consacrée à la gestion et à l'entretien du mobilier urbain :

- **Des actions quotidiennes** : entretien et maintenance du mobilier urbain (bancs, corbeilles à papier, tables de pique-nique), traitement des pollutions visuelles (graffitis et affichages sauvages visibles et accessibles depuis le domaine public).
- **Des actions périodiques** : maintenance et entretien des toilettes, planification et suivi des entreprises intervenant sur les ouvrages en bois, notamment sur les Bords de Marne, planification et suivi des entreprises pour le contrôle et la maintenance des aires de jeux et des agrès sportifs.

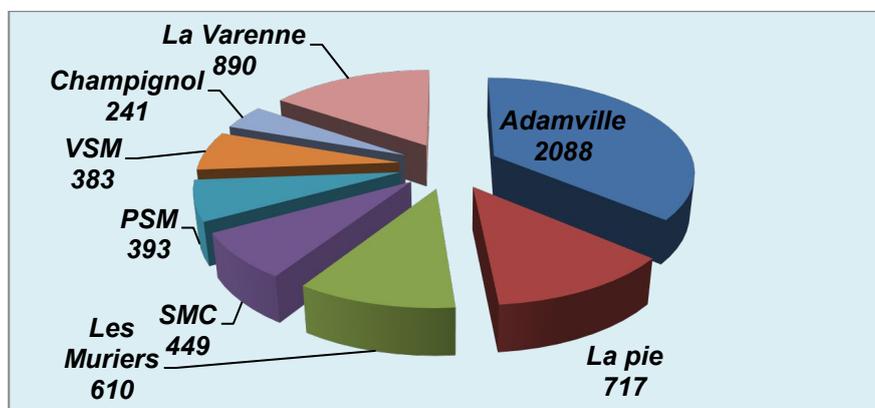
AFFAIRES COURANTES 2024

CHIFFRES CLES

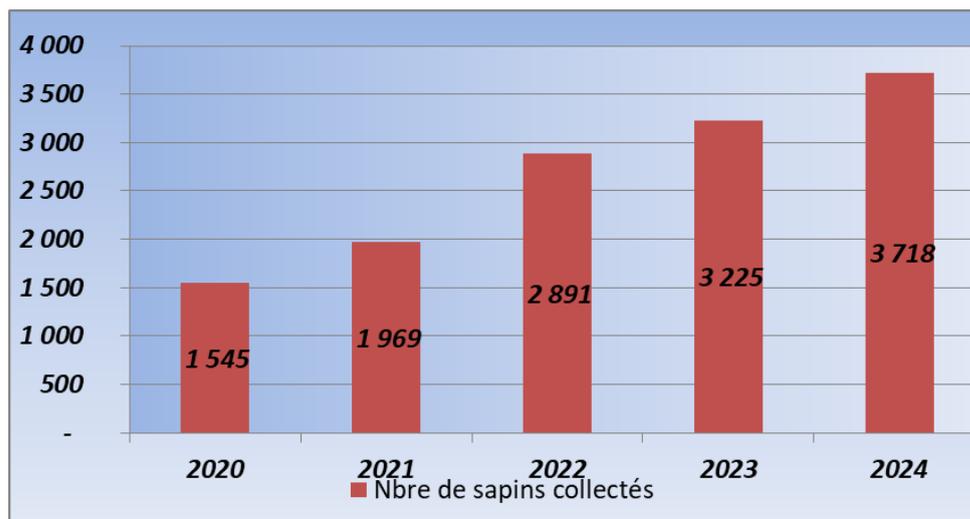
- **372 km** de trottoirs et **186 km** de chaussées à entretenir,
- **942** corbeilles sur l'espace public (rues, squares et Bords de Marne),
- **167** totems pour déjections canines,
- Extérieurs de **25 écoles** à entretenir,
- Dépôts sauvages : **347,57 tonnes** collectées représentant **5 771 interventions**,
- Feuilles collectées : **959 tonnes** lors de la campagne, entre octobre et décembre avec le renforcement d'agent en insertion,
- **3 718** sapins collectés,
- **173** équipements permettant la récupération des mégots (poubelles cendriers, cendriers extérieurs, cendriers de sondage),

REPARTITION DES DECHETS PAR QUARTIER

Les agents de l'espace public, sont régulièrement confrontés à la présence de dépôts sauvages dans l'espace public.



COLLECTE DE SAPINS



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

LABEL ECO-PROPRE (AVPU)

Le 1^{er} janvier 2022, la Ville a adhéré à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU).

L'objectif de cette adhésion est de faire progresser la propreté urbaine et de favoriser la perception positive de cette progression par les usagers.

L'AVPU élabore un référentiel statistique national et réalise des analyses sur la propreté.

Chaque mois, un agent de l'Espace Public analyse l'état de propreté dans différents quartiers de la Ville.

Cette adhésion permet également de réfléchir sur les moyens matériels et humains à mettre en œuvre pour améliorer l'état de propreté de la Ville.

A ce titre, la Ville de Saint-Maur a remporté **une troisième étoile en 2024**.

IMPLANTATION DE TOILETTES PERENNES SUR LA VILLE

Afin d'améliorer le confort des usagers, deux toilettes pérennes ont été installées dans la Ville au cours du deuxième semestre 2024, l'une au niveau du Beach et l'autre place Bellechasse.

SURVEILLANCE DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT

Suite à la mise en place de la Délégation de Service Public (DSP) des marchés couverts et non couverts durant l'année 2024, le nettoyage des marchés est assuré par le concessionnaire.

Les agents affectés à cette activité ont été redéployés dans les différents services de l'Espace Public.

PAV BIO DECHETS

Depuis 2023, des Points d'apport volontaire (PAV) ont été mis en place notamment aux abords des marchés, écoles et grands ensembles permettant aux Saint-Mauriens d'effectuer le tri réduisant ainsi l'incinération de déchets pouvant être valorisés. Au total, 26 PAV sont mis à disposition des Saint-Mauriens et sur l'année 2024, 52173 tonnes de bio déchets ont été collectés.

TRI DES DECHETS SUR LES MANIFESTATIONS

Au vu de l'échéance du tri hors foyer prévu en 2025, lors des différentes manifestations de grande ampleur organisées par la ville (food-truck, foire aux trouvailles), le service propreté a généralisé le tri des déchets.

Par exemple, lors du festival Food-truck, plus de 80% des déchets générés par l'évènement ont été recyclés (1 920 kg de déchets recyclables (emballages cartons, papiers et plastiques), plus de 3 000 canettes (63,7 kg), 60,2 kg de bio déchets, plus de 4 m³ de bouteilles en verre).

MANIFESTATIONS / FOIRE AUX TROUVAILLES

Durant les manifestations organisées sur la ville, un stand de la Direction de l'Espace Public est systématiquement mis en place. Il vise à sensibiliser les Saint-Mauriens aux bons gestes sur les différentes thématiques (Mégots, Tri des déchets, dépôts sauvages...).

De plus, lors de la foire aux trouvailles, la Direction de l'Espace Public est présente pour récupérer les invendus qui seront ensuite triés et remis aux associations de la Ville.

LUTTE CONTRE LES JETS DE MEGOTS AU SOL

Depuis décembre 2021, la Ville est engagée aux côtés de l'éco-organisme Alcome dans la lutte contre les mégots jetés au sol, dans le cadre de la loi anti-gaspillage.

Grâce à cette contractualisation, elle bénéficie d'une subvention annuelle de 155 000 € jusqu'en 2027 pour mener des actions de prévention, sensibilisation et communication.

Un dispositif pédagogique, le « clopomètre », a été créé en 2022 pour quantifier les mégots ramassés et sensibiliser à leur impact : **un mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau**.

Environ 80 000 mégots ont été collectés en 2024 lors d'actions citoyennes.

Les cendriers de sondage sont aussi utilisés en version mobile lors d'événements (fête de la musique, braderies, etc.). Plus de 6 500 cendriers de poche ont été distribués en 2024.

Les actions menées ont reçu un bon accueil du public, souvent peu informé de l'impact environnemental.

La Ville a été désignée « Ville Vitrine » et a obtenu une subvention complémentaire de 3 600 €, ainsi qu'un trophée de l'AVPU pour le « clopomètre ».

MOBILIER URBAIN

L'unité en charge du mobilier urbain remplace progressivement le mobilier en bois par du plastique recyclé et installe des bancs pour les seniors. Elle assure l'entretien de 26 aires de jeux (92 équipements) et 12 sites sportifs (36 agrès).

En 2024, une table de ping-pong a été installée place Pinet et l'aire de jeux du square de la Convention a été entièrement rénovée.

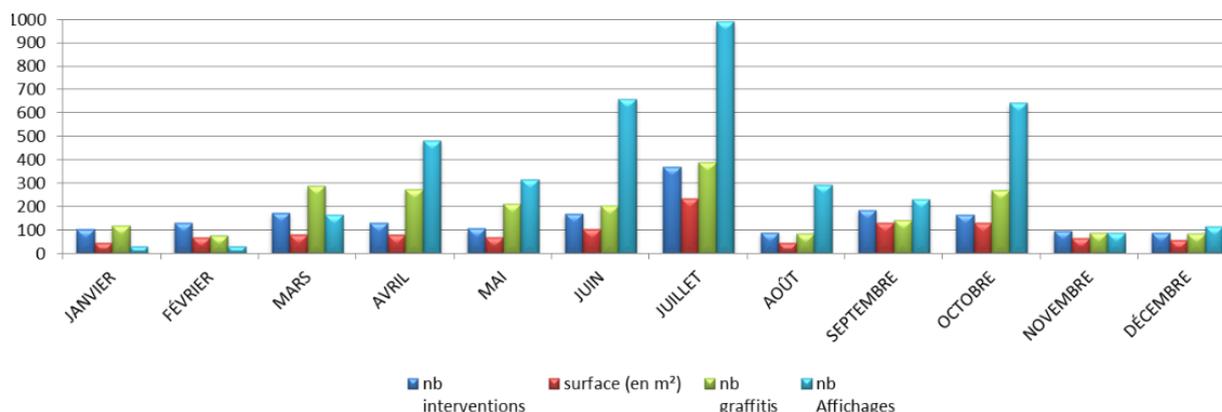
Des interventions régulières sont menées sur les ouvrages bois dans les squares, écoles et Bords de Marne. Les pontons du 92 quai du Parc et du 19 quai de Bonneuil ont été intégralement rénovés. Des clôtures ont été posées à l'école du Parc Est et au square de la Convention.

CHIFFRES CLES

Interventions contre la pollution visuelle :

(1 810 interventions, 2 235 graffitis traités représentant 789 m², 4 048 affichages sauvages retirés, 891 lavages effectués).

EFFACEMENT DE GRAFFITIS 2024



PERSPECTIVES 2025

LABEL ECO PROPRE (AVPU)

Au vu de ses actions, la Ville a obtenu sa 4^e étoile le 22 mai 2025, récompensant son engagement en faveur de la propreté urbaine et de la mobilisation citoyenne.

Cette distinction valorise les nombreuses actions mises en œuvre, notamment :

- L'implication des habitants à travers les conseils de quartiers et autres dispositifs de démocratie participative
- La création d'actions collectives de nettoyage fédératrices (Dimanches citoyens)
- Le recours à des applications favorisant l'engagement citoyen (GRU)
- La participation de publics spécifiques (scolaires, étudiants, etc.)
- Une communication proactive sur les réseaux sociaux
- Des initiatives pour une meilleure appropriation de l'espace public (frontage, parrainage de pieds d'arbre).

PAV BIODECHETS

Dans la continuité des actions déjà menées, de nouveaux PAV vont être déployés dans différents secteurs de la Ville.

MOBILIER URBAIN

- **Suivi des entreprises lors des remplacements et/ou des rénovations des ouvrages bois sur les Bords de marne dans les squares et les écoles.**
- **Implantation d'une toilette pérenne sur la place du marché de Champignol**
- **Remplacement des jeux des squares Emilie Tillon et Gambetta**
- **Réfection de l'aire de jeux et du sol souple du square Auguste Marin**

SERVICE ESPACES VERTS

Tout au long de l'année, le service des espaces verts travaille à une gestion dynamique du patrimoine vert et arboré de la Ville, tout en développant progressivement des projets de renouvellement et de restructuration de l'ensemble des espaces verts que compte Saint-Maur.

Les 77 agents de cette direction s'emploient ainsi à offrir au public un cadre paysager de qualité, une richesse en biodiversité et, *in fine*, un patrimoine répondant aux enjeux actuels, sociétaux, environnementaux et climatiques.

Le service des espaces verts est composé de 4 unités définies comme suit :

- **Régie espaces verts :**

La régie des espaces verts est responsable de la création, du réaménagement et de l'entretien des espaces verts de la ville, incluant la sélection des plantes, la conception des aménagements paysagers, et la réalisation des travaux de plantation et d'entretien.

Son objectif est de garantir que les parcs, jardins, squares et autres espaces verts publics soient à la fois esthétiques, durables et adaptés aux besoins des résidents.

Elle assure également le nettoyage des squares et du chemin pêcheurs le long des Bords de Marne, en veillant à maintenir ces zones propres.

Une équipe spécialisée est également dédiée à la création et à l'entretien du réseau d'arrosage automatique, assurant le bon fonctionnement des fontaines de la ville.

Grâce à son expertise, la régie contribue à préserver des espaces verts attractifs et verdoyants tout au long de l'année.

- **Gestion du patrimoine arboré :**

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, cette unité a pour principale mission d'assurer la planification et le suivi des entreprises chargées des opérations d'élagage et de plantation.

De plus, les agents sont également responsables des tailles légères et interviennent en cas de nécessité pour sécuriser les arbres présentant des signes de faiblesse.

Pour garantir une croissance optimale des jeunes arbres, l'équipe effectue des opérations d'arrosage sur une période allant de 3 à 5 ans.

Cette pratique vise à assurer des conditions favorables au développement sain et robuste des arbres, contribuant ainsi à la préservation et à la qualité de l'environnement arboré de la ville.

- **Entretien des cimetières :**

L'équipe des cimetières est dédiée à la préservation et à l'amélioration des espaces verts au sein des cimetières de la Ville. Ses responsabilités sont variées et essentielles pour maintenir ces lieux de mémoire dans un état respectueux et accueillant.

- **Entretien des stades :**

L'Équipe Stades est dédiée à l'entretien et à la gestion des espaces verts liés aux installations sportives de la Ville. Leur travail est essentiel pour maintenir des conditions optimales pour les activités sportives tout en respectant les normes environnementales.

Cette unité assure l'entretien des espaces verts rattachés aux installations sportives (terrains de grands jeux, stades, abords des installations sportives...).

En réponse aux réglementations environnementales, l'unité Stades adopte des méthodes durables pour l'entretien des espaces verts et met en place des opérations mécaniques visant à éliminer l'utilisation de produits phytosanitaires (défeutrage, aération, décompactage, regarnissage).

AFFAIRES COURANTES 2024

▪ **Chiffres clés :**

18 000 arbres d'alignement ;

50 hectares d'espaces verts ;

- Parc de l'abbaye : **2 hectares**
- 25 squares : **26.2 hectares**
- Espaces verts d'accompagnement : **3 hectares**
- Berges aménagées : **10.5 hectares**
- 4 cimetières : **9 hectares**

5 stades entretenus ;

60 voies représentant **17 km** de voies à tondre ;

Désherbage de 558 voies soit 372 km de trottoirs et caniveaux ;

Entretien des 55 bornes fontaines et 10 fontaines et bassins d'ornement.

▪ **Elagages et plantations :**

- 33 rues élaguées (3 en taille architecturée, 30 en forme libre)
- 177 arbres plantés.

▪ **Fleurissement :**

- 21 sites de fleurissement soit 1 400 m²
- 9 800 plantes à floraison estivales (annuelles)
- 8 375 plantes à floraison printanière (bisannuelles)
- 11 600 bulbes
- 949 arbustes
- 760 plantes vivaces.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Depuis juin 2024, le Conseil Municipal a voté l'adoption du "plan de l'arbre en ville 2024-2030". S'inscrivant dans la continuité des initiatives de développement durable portées par la commune, il vise à mettre à jour et à approfondir la gestion de son patrimoine arboré,
- Continuité de la mise en place d'hôtels à insectes et de jardinières en bois dans les cimetières,
- Mise en place de plantes à floraison estivale et printanière et bulbes au cimetière de la Pie,
- Plantation d'arbres dans les squares de la Ville avec le conseil des enfants,
- Plantation d'arbustes et petits arbres sur la banquette en herbe, en alternative des plantations d'arbres d'alignements avenue Barbès,
- L'inauguration d'un nouveau square, "Simone Veil" élément majeur du nouvel éco-quartier de la zone des facultés,
- Replantation d'arbustes et de plantes vivaces afin de compléter les manques dus aux dégradations faites par les véhicules avenue Joffre,

- Semis d'une prairie fleurie et plantation d'un mimosa devant le centre technique municipal,
- Réaménagement de la placette Bourbaki : Remplacement des arbustes existants par des plantes résistantes à la sécheresse donc moins gourmandes en eau,
- Mise en place de chrysanthèmes dans les jardinières de la Mairie,
- Plantation d'arbustes, plantes vivaces et aromatiques dans les nouveaux aménagements de la cour de l'école Jules Ferry.

PERSPECTIVES 2025

- Végétalisation d'un mur intérieur au cimetière Rabelais,
- Adoption d'une convention entre la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et l'Ecole Du Breuil,
- Passage du jury national des villes et villages fleuris en juillet 2025,
- Replantation du rond-point Place Rimini,
- Réaménagement des massifs situés devant la Mairie afin de remplacer les buis atteints par des chenilles pyrales, et mise en place de ganivelles,
- Réaménagement de certains massifs arbustifs rue de l'Alma,
- Installation d'une borne fontaine square Hameln,
- Tonte du gazon en gestion différenciée sur différents sites de la Ville afin de protéger et créer des zones refuges pour les insectes,
- Projet de replantation dans les bacs terre-plein centraux rue du Pont de Créteil avec des végétaux résistant à la sécheresse et demandant moins d'entretien,
- Fleurissement du pont de Champigny avec la mise en place de jardinières en partenariat avec la ville de Champigny,
- Mise en place de pots avec fleurissement à l'entrée des cimetières de la Ville,
- Continuité de la gestion différenciée pour l'entretien des espaces verts avec des zones en biodiversité utilisées comme supports pédagogiques pour les enfants,
- Plantation de nouveaux arbustes tressés décoratifs (lilas des indes) pour le passage du jury villes et villages fleuris.

GARAGE MUNICIPAL

Le pôle Parc auto et logistique garage couvre les besoins du parc automobile comprenant les véhicules légers, les utilitaires, les balayeuses, les laveuses, les deux roues et les engins.

Parc automobile :

- 5 poids lourds
- 135 utilitaires « dont 6 ventes effectuées en cours d'année »
- 45 particuliers « dont 1 vente effectuée en cours d'année »
- 15 scooters + 1 scooter à déjection canine
- 3 motos police municipale
- 70 vélos + 6 vélos à assistances électriques
- 1 triporteur à assistance électrique
- 4 aspire-feuilles, 4 saleuses
- 2 navettes municipales

- 3 laveuses, 2 balayeuses
- 2 engins de chantier
- 3 chariots élévateurs
- 2 bateaux
- Matériels divers : remorques, compresseurs, matériels haute pression, ...

Parc de location longue durée :

- 34 véhicules particuliers (dont 16 électriques et 1 hybride)
- 6 véhicules frigorifiques
- 2 véhicules électriques pour le service « seniors »

AFFAIRES COURANTES 2024

Le pôle assure :

- L'élaboration et l'exécution du programme de renouvellement du parc de véhicules et d'engins avec tous les marchés associés et conformément au PPI ;
- Les entretiens périodiques, préventifs et curatifs des véhicules et engins ;
- Les travaux de mécanique, vidange, pneumatique, métallerie, électricité, hydraulique, et différents contrôles ;
- L'approvisionnement en consommables, pièces automobiles et spécifiques ;
- La mise à disposition de véhicules sans chauffeur dans le cadre des activités des pools ;
- La gestion budgétaire et comptable du pôle ;
- Le suivi des coûts entretien, réparation interne et externe, maintenance sur chaque véhicule ;
- La gestion administrative, technique du parc automobile ;
- La passation des marchés publics relatifs à l'activité ;
- Le suivi des contrats de location de véhicules ;
- La gestion du carburant.

MOYENS HUMAINS

- 1 Responsable
- 1 Responsable / adjointe et comptable
- 1 Agent administratif
- 1 Chef d'atelier
- 1 Responsable / adjoint de l'atelier
- 2 Magasiniers / 5 Mécaniciens dont 1 mécanicien en accident de travail depuis le 1^{er} juin 2021
- 1 Apprenti

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Le pôle a mené les actions suivantes :

- La vente aux enchères des véhicules réformés sur l'ensemble de la Ville :
 - 1 Renault Master déclaré épave et cédé pour destruction
 - 2 Renault Kangoo
 - 1 Citroën Jumpy
 - 2 Piaggio Porter
 - 1 Dacia Duster
- Le service a accueilli 2 stagiaires au cours de l'année

Quelques chiffres de 2024 :

- 544 commandes pour pièces détachées au magasin.
- 1383 bons de commande
- 959 factures
- 926 interventions en interne
- 141 interventions par des prestataires extérieurs
- 194 vérifications et contrôles obligatoires par des organismes agréés
- 81 contrôles techniques
- 44 antipollution
- 5 passages aux mines
- 4 limiteurs de vitesse
- 1 chronotachygraphe
- 62 vérifications générales périodiques

Livraison de nouveaux véhicules en 2024, remplacés lorsque possible par des véhicules moins polluants.

PERSPECTIVES 2025

- Le renouvellement de la location longue durée par des véhicules plus propres ;
- La rationalisation des véhicules ;
- L'accompagnement des différents services vers des déplacements doux ;
- La mise en place de vélos à assistance électrique ;
- La poursuite du programme de mise en sécurité du garage.

SERVICE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Actuellement, quarante-huit agents assurent le fonctionnement du service qui est constitué de 5 pôles :

- Le pôle « direction »,
- Le pôle « entreprises » dont la principale mission est la gestion des travaux confiés à des entreprises extérieures,
- Le pôle « commission de sécurité et gestion du patrimoine bâti » a en charge le suivi des Commissions Communale de Sécurité, ainsi que le recensement du patrimoine de la collectivité,
- Le pôle « maintenance des bâtiments et gestion des contrats d'entretien » réalise le suivi et la vérification des installations techniques réglementaires,
- Le pôle « régie municipale » effectue l'entretien et la maintenance des bâtiments de la collectivité.

Le service des Bâtiments communaux a en charge plus de 150 bâtiments publics (incluant les multi-accueils, les écoles maternelles et élémentaires, les églises, les cimetières, les maisons de quartier, les stades, les squares...).

Ces bâtiments sont classés sous différentes filières :

- « Petite enfance »,
- « Enseignement »,
- « Sport »,
- « Culture »
- « Autres bâtiments ».

3 Véhicules d'Intervention Rapide (VIR) effectuent des interventions de première urgence (en moins d'une heure). Au-delà de ce délai, les VIR procèdent à une mise en sécurité, puis l'intervention est prise en charge par les différents ateliers de la régie.

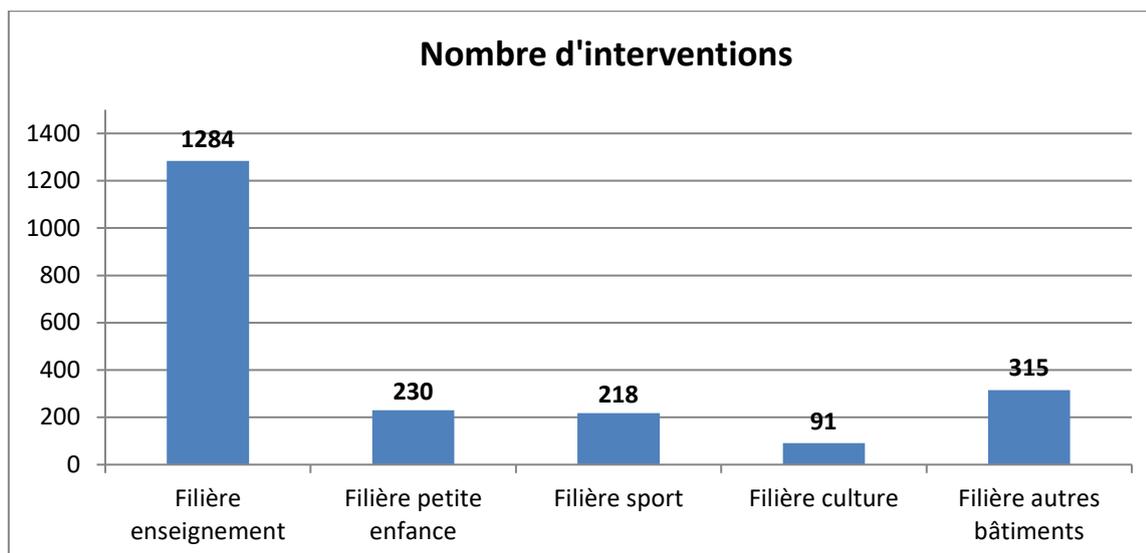
Les différentes requêtes nous sont transmises par mails ou par appels téléphoniques. Ces demandes sont enregistrées dans l'application « Gestion Relation Citoyen » (GRC).

Les 3 Véhicules Ateliers (VA) répondent aux demandes des cahiers de travaux disponibles dans chacun des bâtiments concernés. Ces derniers assurent, de manière préventive, l'entretien courant des bâtiments en suivant un programme défini par le responsable de filière.

AFFAIRES COURANTES 2024

Sur l'année 2024, les agents de la régie ont traité plus de 2 138 demandes d'intervention. Pour la grande majorité, ces demandes sont traitées dans un délai de 24h.

Les interventions sont réparties sur les différentes filières :



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

▪ **Pôle « entreprises » :**

CT Barbès :

- Travaux d'aménagement du service des Bâtiments Communaux

Ecole maternelle Jules Ferry :

- Réfection du toit terrasse (petit bâtiment, salle d'activités)
- Mise en peinture des jardinières

2 avenue Maréchal Lyautey :

- Etudes de maîtrise d'œuvre, missions de contrôle technique et CSPS

1 bis avenue Gambetta :

- Réfection totale du bâtiment
- Mise au propre du terrain à l'arrière du bâtiment

Conservatoire :

- Installation d'un élévateur PMR et d'une rampe d'accès à l'arrière du bâtiment
- Remplacement des vérins de la scène
- Renforcement de la poutre de la charpente de l'auditorium

Hôtel de Ville :

- Installation de rideaux métalliques, remplacement des portes de l'entrée principale

Elémentaire Diderot :

- Changement des portes du réfectoire, du bloc sanitaire et de la porte sur cour,
- Travaux de réfection toit terrasse entre les deux chalets, suppression des souches de cheminées,
- Finition des bancs autour des arbres.

Multi-accueil Miss Cavell :

- Réhabilitation des intérieurs et du jardin (côté Jules Ferry) + installation PAC (Pompe à chaleur).

-

Multi-accueil Villa Papillon :

- Réfection partielle de toiture
- Changement des menuiseries.

Ecole maternelle Schaken :

- Création d'une salle de classe au 1er étage et déplacement de la bibliothèque,
- Pose de portes au 1er étage,
- Réfection de l'enrobé et des tours d'arbres,
- Reprise et nettoyage de sols souples.

Parc Est maternelle et élémentaire :

- Travaux de réhabilitation et d'agrandissement des deux écoles,

Maternelle Marinville :

- Démolition des constructions modulaires,
- Réhabilitation du 1er étage et du rez-de-chaussée,
- Création d'un dortoir, réhabilitation des locaux professionnels, périscolaire et de la bibliothèque,
- Réfection des pyramides des chalets.

Multi-accueil Arromanches :

- Sécurisation des locaux et travaux de réfection de toitures (1ère phase)

Stade Fernand Sastre et stade Paul Meyer :

- Remplacement des luminaires (passage en LED)

Foyer résidence de La Pie :

- Remplacement des 2 ascenseurs.

▪ **Pôle « commission de sécurité et gestion du patrimoine bâti » :**

- 33 Commissions Communales de Sécurité (CCS) ont été exécutées sur les établissements recevant du public (établissements publics et privés) donnant lieu à 32 avis favorables,
- Des visites de chantiers avant, pendant et après travaux, en vue des visites d'ouverture,
- Des visites avant les Commission Communale Périodiques (rendez-vous avec les responsables des établissements),
- Les organisations et le suivi des exercices incendie dans les bâtiments communaux,
- Le suivi des établissements suite aux avis défavorables émis le jour des CCS, ...

▪ **Pôle « maintenance » :**

Concernant les passages de maintenance et les contrôles obligatoires :

- 300 contrôles obligatoires ont été réalisés sur les 30 ascenseurs et les 8 monte-charges de la commune - 58 dépannages ont été effectués sur l'ensemble des installations.
- 66 vérifications obligatoires ont été faites sur les alarmes incendie - 22 interventions ont été réalisées.
- 1 629 extincteurs ont été contrôlés cette année.
- 62 installations de désenfumage ont été vérifiées - 5 dépannages ont été réalisés.
- 14 vérifications des manches d'évacuation ont été réalisées.
- 54 passages de maintenance sur les systèmes d'alarme intrusion ont été opérés - 33 dépannages sur l'ensemble des systèmes d'alarme intrusion, interphonie et contrôle d'accès ont été réalisés.
- 56 passages de vérification et d'entretien ont été opérés sur les pompes de relevage, 3 dépannages ont été effectués.

- 116 passages de maintenance et de vérification ont été réalisés sur les portes et les portails automatiques – 32 dépannages ont été effectués.
- 49 interventions de curage et nettoyage ont été opérées sur le réseau d'assainissement (aire de lavage, fosse à déjection, bac à graisses,...).
- 1680 vérifications obligatoires ont été réalisées sur l'ensemble des installations thermique de chauffage, ventilations et climatisations et 278 demandes d'interventions ont été effectuées.

PERSPECTIVES 2025

▪ Pôle « entreprises » :

2 avenue Maréchal Lyautey :

- Travaux d'aménagement des locaux de la future Maison des Associations

École élémentaire et maternelle Le Parc-Est :

- Travaux de réhabilitation des deux écoles, y compris la construction du nouveau bâtiment

Ancienne Poste de la Pie :

- Accueil sur service des Archives municipales

Parking de la Varenne :

- Remplacement d'un des ascenseurs

Multi-accueil d'Arromanches :

- Réfection de la toiture (phase 2)

Ecole maternelle Cazaux :

- Réfection de la toiture terrasse au-dessus d'une salle de classe

Piscine Caneton :

- Travaux de réfection de toiture

Piscine du Centre Sportif Pierre Brossolette :

- Travaux de réfection du grand bassin

CONCESSIONNAIRES, SCHS, STATIONNEMENT ET DECI

Dans le cadre de ses diverses missions, le service doit assurer :

- La rédaction d'arrêtés temporaires et définitifs (2 000 en 2024) ;
- Les coordinations transversales des travaux dans la ville ;
- Le suivi des chantiers de concessionnaires et des chantiers de construction (individuels et collectifs) ;
- Le suivi des travaux de tous les bateaux de porte (création, modification ou mise aux normes) ;
- Le recensement de tous les commerces et activités de la Ville afin d'établir la facturation des établissements soumis à la TLPE ;
- Le suivi des établissements de restauration et leur occupation du domaine public (terrasses annuelles et estivales) ;
- Les autorisations d'implantation de palissades, signalétique de chantier, bennes, échafaudages etc.) ;
- Le suivi et le contrôle et préconisations techniques et réglementaires ;
- Le contact avec les entreprises (concessionnaires et BTP) ;
- Le suivi, le contrôle et le mandatement de la facturation Véolia dans les bâtiments communaux et sur l'espace public ;
- La prise de métrés et l'établissement de plans ;
- La vente des macarons et cartes de stationnement en zone bleue ; ▪ Le contrôle du bon fonctionnement des horodateurs ;
- Les référés préventifs (constats préalables aux constructions) ;
- Une veille réglementaire.

Aucun chantier, aucune intervention ne peut intervenir sur l'espace public (sauf urgence) sans autorisation préalable du maire, et donc sans concertation avec le service, ceci afin d'en assurer la réalisation dans les meilleures conditions en coordination avec l'existant.

La connaissance des réseaux, des intervenants, des méthodologies de travaux publics et du terrain en général est indispensable afin d'optimiser la réalisation et la coordination de ces interventions.

Une réactivité sur le terrain et un suivi administratif et réglementaire permanent permettent d'assurer au mieux ces missions.

Les effectifs du service sont :

- Une responsable de service,
- Cinq agents administratifs,
- Trois agents de salubrité,
- Trois surveillants de travaux et deux techniciens,
- Deux surveillants de parking.

AFFAIRES COURANTES 2024

CONCESSIONNAIRES

Il s'agit de la gestion réglementaire de tous les réseaux dans l'espace public, à savoir ceux

- Des concessionnaires de réseaux divers (ENEDIS, GRDF, RTE, télécom, eau, Orange, Numéricâble, DSEA, éclairage public, etc.) sur le domaine communal
- Des riverains du domaine public routier sur les routes départementales et nationales

Il y a chaque année près de 550 interventions ENEDIS et GRDF (branchements, rénovations, postes), plus de 200 interventions Véolia, et près de 180 interventions Orange (déploiement, branchement, modification, enfouissement).

De nombreuses réunions sur place et en amont sont nécessaires avant le commencement d'un chantier afin d'en déterminer les contraintes en termes de sécurité, de stationnement, de circulation, etc.

En 2024 près de 2 000 arrêtés de réglementation, de circulation et/ou de stationnement, ont été rédigés dans le cadre de ces chantiers et de leur suivi par le service.

PERMISSIONS DE VOIRIE

Ces autorisations ont concerné pour 2024, 40 gros chantiers de construction (promotions immobilières) et 130 chantiers de réhabilitation ou de constructions individuelles.

Ces autorisations concernent les occupations de types : palissades, terrasses, bennes, échafaudages, tournages de film, etc.

GESTION DE LA TLPE (TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE)

Cette taxe est applicable à tout commerce ou activité dont la publicité, autorisée par le service permission de voirie, est visible de la voie publique. A cette fin, il est établi un relevé exhaustif des commerçants soumis à la TLPE.

BATEAUX DE PORTE

Gestion des demandes de création ou suppression de bateaux, dits de porte, qui nécessitent une permission de voirie, après relevés et métrés de l'existant, ainsi que le suivi de la réalisation : 190 en 2024.

Etude de faisabilité, gestion et suivi de la subvention accordée par la ville aux demandeurs de réfection de bateaux présentant un danger pour la circulation des piétons (plus de 100 dossiers ont été déposés).

EAU

Dans le cadre de la délégation du service municipal de l'eau au SEDIF, la Ville reste gestionnaire et responsable des installations et appareils sur le domaine public (bornes pompiers, bouches de lavage, d'arrosage, bornes fontaines).

A ce titre, le service assure la vérification régulière et la réparation si nécessaire des points d'eau (bouches, poteaux et fontaines), afin d'éviter une surfacturation liée à d'éventuels dysfonctionnements ou fuites.

Le service assure également la vérification et le mandatement des factures émises par Véolia pour la Ville.

DEFENSE EXTERIEURE INCENDIE (DECI)

Cette mission est assurée en coordination avec la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, les agents chargés de cette mission veillent au bon fonctionnement des installations et alertent les Pompiers en cas d'indisponibilité

Elle comporte : le suivi de l'installation de bouches et/ou poteaux d'incendie et de leur signalisation.

SERVICE COMMUNAL D'HYGIENE ET DE SANTE (SCHS)

- Nombre de courriers reçus tout confondu : **675** (Demandes de constat de logement, nuisances olfactives, nuisances de bruit domestique, nuisances animaux, végétations débordantes, incurie...)
- Nombre de courriers envoyés (propriétaires, locataires, gérants, l'ARS, LCPP, tous usagers...) : **710**
- Nombre de déplacements : **599** (contrôles inopinés restaurants + commerces, interventions mise en sécurité, interventions bruit d'activité, bruit de voisinage (abolements, musique, enfants, jeux...), constats salubrité habitat, incurie, interventions végétations débordantes, interventions chenilles processionnaires, interventions nid de frelons et nid de guêpes, interventions terrain à l'abandon, interventions nuisances olfactives, etc....).
- Nombre de CU hygiène : (arrêté d'insalubrité, arrêté de péril...) **868**
- Incurie et syndrome de Diogène

En 2024, le SCHS a vu les situations d'incurie ou de syndrome de Diogène augmenter suite aux signalements des partenaires (CCAS, service du logement, assistante sociale du Centre Hospitalier intercommunal de Créteil, police municipale...). Pour comparaison en 2020 ces situations étaient identifiées au nombre de 3, en 2024, 12 situations ont été relevées.

- La lutte contre l'habitat indigne

Le SCHS intervient à la suite d'une plainte d'un locataire du parc privé ou social. Le service sert d'intermédiaire dans la résolution du problème (désinsectisation, mauvais fonctionnement des équipements des logements, sécurité, danger structurel...). Les inspectrices de salubrité effectuent une visite du logement et en fonction de la situation, soit le service fait une médiation auprès du propriétaire, soit il lance une procédure de police administrative à son encontre : les situations les plus critiques s'inscrivent alors dans des procédures de santé et de sécurité publiques.

En 2024, **116 dossiers** ont été instruits dans ce cadre

Il peut s'agir de requêtes concernant des situations de « non-décence » du logement. Il s'agit de logements dégradés, vétustes, inconfortables ne répondant pas aux normes du décret « logement décent » du 30 janvier 2002.

Les situations les plus graves nécessitent le lancement des procédures « d'urgence sanitaire ponctuelle et imminente », « d'insalubrité », « d'interdiction d'habiter » ou « de mise en sécurité ».

- Les animaux

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé a maintenu ses interventions en termes curatifs et préventifs à la fois sur le domaine public et privé.

Ces interventions concernent tous types d'animaux (invasion de fourmis, insectes, frelons asiatiques, moustiques tigre, rongeurs, volatiles etc.... Toutes ces interventions se font en partenariat avec des organismes publics (EPT, ARD (agence Régionale de démoustication) et privés (SACPA, ACE hygiène ...).

- Les troubles du voisinage

Le SCHS reçoit les plaintes. Celles-ci sont instruites principalement dans le cadre de conciliation. En 2024 plus de 64 plaintes ont été traitées.

Concernant les plaintes mettant une activité professionnelle, des mesures sono métriques peuvent être faites par les agents du SCHS habilités à le faire.

La police municipale est informée de certains dossiers qui nécessitent leur passage pour des rappels à l'ordre et potentiellement une verbalisation.

Après les actions du SCHS, les administrés sont invités à prendre contact avec le conciliateur de justice, en mairie, s'ils souhaitent poursuivre leurs actions en justice.

- Les inspections sanitaires et alimentaires

Les inspections alimentaires sont réalisées de manière inopinée. Elles peuvent faire l'objet d'un avertissement ou d'une procédure de fermeture administrative avec la prise d'un arrêté municipal et nécessitent parfois une ou plusieurs contre-visites.

15 inspections ont été réalisées dans ce cadre en 2024

Les contrôles sanitaires des hôtels sont réalisés après prise de rendez-vous afin de respecter l'intimité des clients.

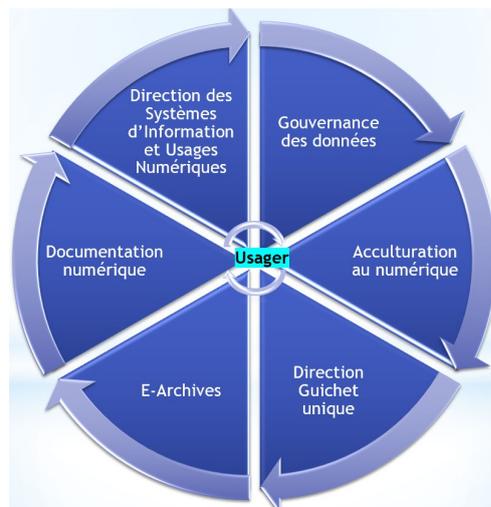
DIRECTION-GENERALE ADJOINTE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

La direction-générale adjointe de la transformation numérique a été créée en février 2021.

Ses missions sont à la fois celles d'une direction-générale support, donc techniques, à savoir assurer le bon fonctionnement de l'outil informatique de la Ville, qui est l'un des outils de travail des services municipaux, et des missions de service public plaçant l'utilisateur au centre de l'action municipale, en simplifiant ses démarches et ses relations avec l'administration.

La DGA Transformation Numérique est composée de six directions ou services :

1. La direction des Systèmes d'Information et Usages Numériques
2. La direction du Guichet unique
3. Le service Gouvernance des données
4. Le service Acculturation au numérique
5. Le service E-archives
6. Le service Documentation numérique

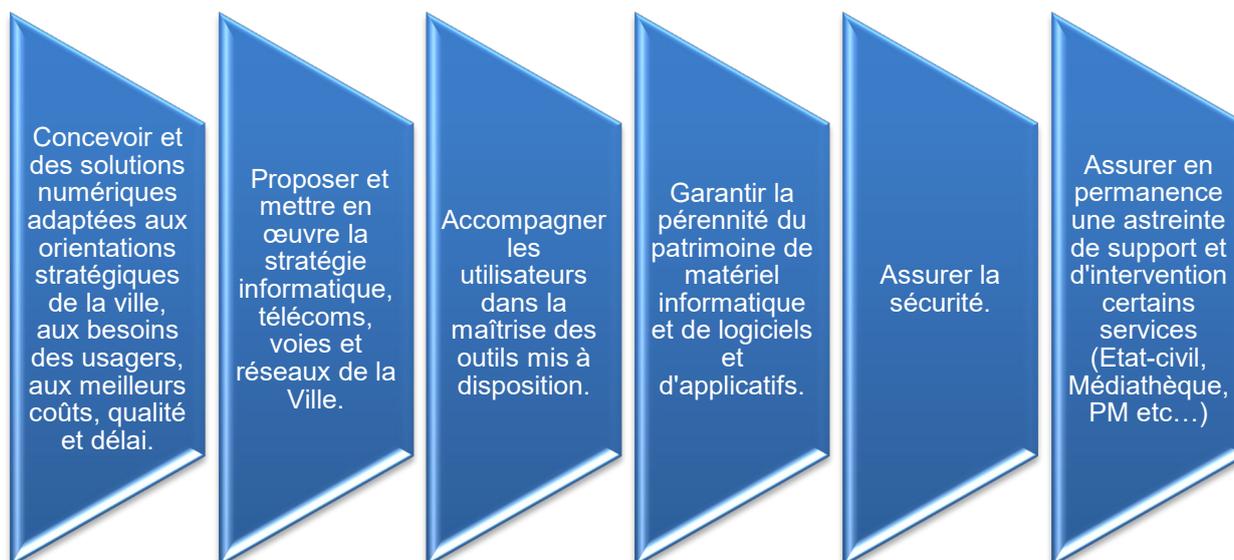


DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET USAGES NUMERIQUES

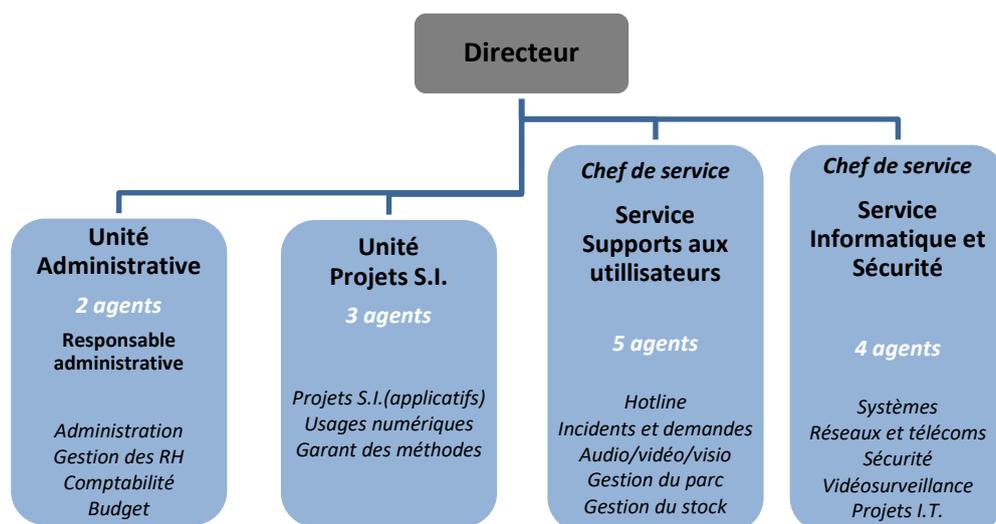
La Direction des Systèmes d'Information et Usages Numériques (DSINum) est une fonction support de la Ville, qui concerne la totalité des agents et élus. Elle englobe des compétences, informatique, téléphonie, systèmes d'information, numériques et métiers.

La DSINum gère les multiples composants du système d'information : réseau, serveurs, postes de travail, imprimantes, téléphonie fixe et mobile, équipements numériques des écoles, équipements numériques des salles de réunions, logiciels métiers et logiciels transversaux.

La DSINum a pour missions de :



La DSINum est composée d'une équipe de 15 agents et 3 apprentis.



UNITE PROJETS S.I.

Le pôle Projets est composé de 3 chefs de projets assurant l'accompagnement des directions métiers dans le cadre de l'optimisation de logiciels existants mais aussi pour l'étude et suivi des projets de renouvellement ou d'acquisitions de nouveaux logiciels métier.

L'objectif est d'accompagner les services dans l'expression de leurs besoins, l'étude des solutions

disponibles, la formalisation des consultations, l'analyse des offres, la mise en service des logiciels. Le mode projet permet de garantir la meilleure adéquation des produits aux besoins avec le maximum de bénéfices pour les utilisateurs et la collectivité.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024



PERSPECTIVES 2025

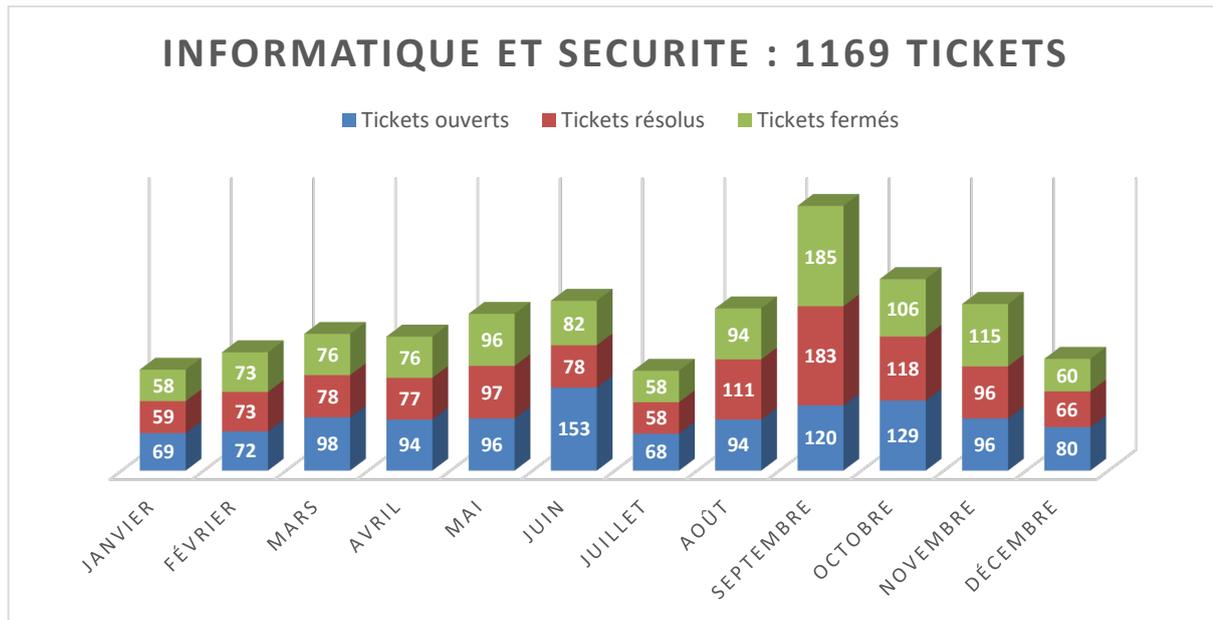
- Nouvelle plateforme collaborative (Intranet) à destination de tous les agents
- Migration des données bureautiques vers le Saas Microsoft 365 (OneDrive)
- Système d'Archivage Electronique (SAE)
- Remplacement du logiciel de voirie et de la TLPE
- Lettre d'informations médiathèque (mise en place par AFI)
- Bibliotheca : remplacement des 3 portiques situées à l'entrée de la médiathèque
- Serveur d'authentification unique permettant l'accès à toutes les démarches en ligne de la ville (City Connect)
- Logiciel de facturation du service économique (Arégie)
- Déploiement du paiement en ligne pour le service Animation (GRU)
- Remplacement du logiciel de gestion d'une partie du parc immobilier de la ville par les Domaines (VSLocatif)
- Refonte de l'application Smartphone GRU (M-City)
- Evolution (mode SaaS) de l'outil de gestion des tickets auprès du support informatique (GLPI)
- Poursuite de l'extension du logiciel de gestion du temps de travail (Octime)
- Mise en ligne des démarches Jeunesse (Concerto)
- Equipements informatiques de la Maison des associations
- Automatisation de l'interface du traitement du volet administratif d'état civil avec l'Agence régionale de santé (ARS)
- Création du lien Base Adresse Nationale (BAN) avec le logiciel gestion Enfance (Agora)
- Finalisation du portail cimetières (Arpège Requiem)
- Externalisation de la production informatique (serveurs de fichiers, serveur d'impression)

SERVICE INFORMATIQUE & SECURITE

Le service Informatique & Sécurité est composé d'un chef de service et de trois techniciens assurant le maintien en conditions opérationnelles du réseau, des serveurs, des systèmes de sécurité, de la téléphonie fixe et du système de vidéosurveillance.

Son rôle est de garantir la disponibilité de ces outils pour les utilisateurs, ainsi que leur fonctionnement quotidien optimal.

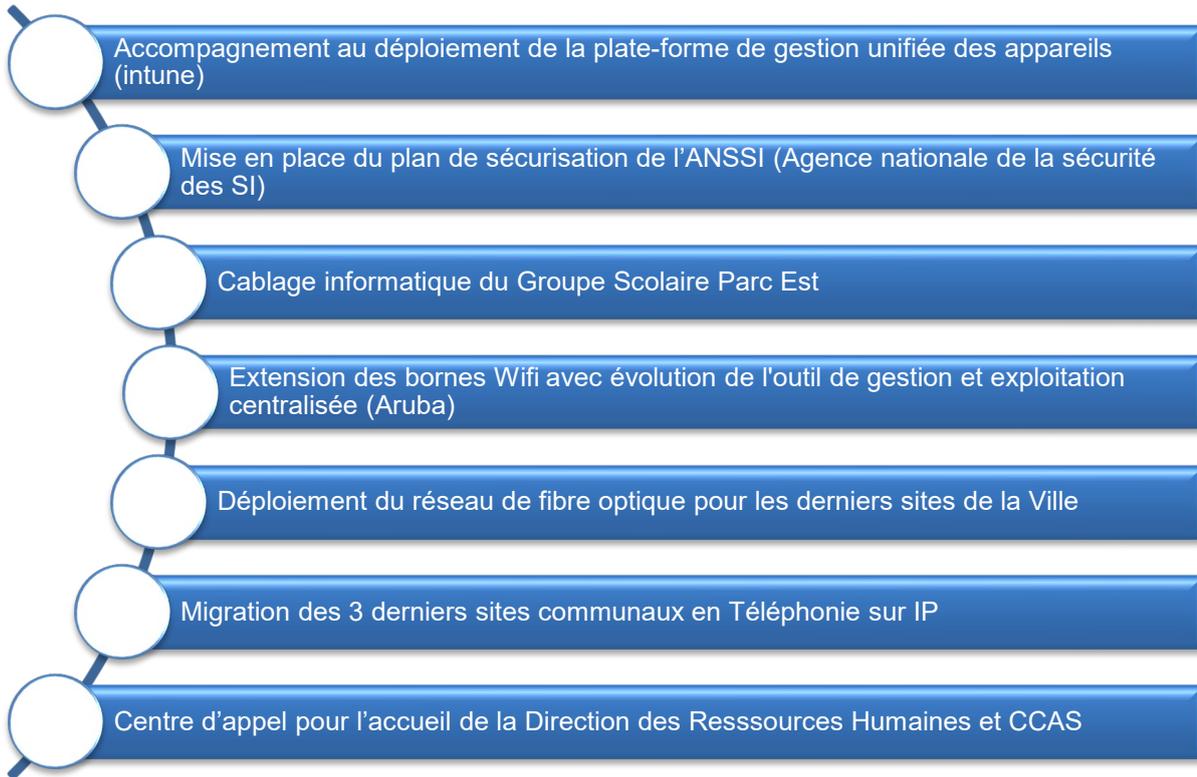
AFFAIRES COURANTES 2024



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Réseau informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Modernisation des équipements réseaux (switch) : <ul style="list-style-type: none"> • 2 à la Direction des Finances • 1 à la Villa Médicis • 3 au CSU / PM • 1 au CT Barbes • 3 à CS Brossolette • 2 à la maternelle La Pie • 1 au Service Périscolaire • 1 à l'accueil de l'HDV • Déploiement de la phase pilote de migration des données bureautiques vers le Saas Microsoft 365 (OneDrive)
Fibre optique	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement d'un nouveau réseau en fibre optique pour 132 caméras • Mise en place d'une boucle optique avec redondance
Vidéoprotection	<ul style="list-style-type: none"> • Changement d'intégrateur pour la Vidéoprotection • Déploiement de 10 caméras de Visualisation des Plaques d'Immatriculation • Déploiement de 3 caméras nomades • Formation à l'outil de supervision des caméras (Genetec) des administrateurs et utilisateurs • Remplacement de 27 caméras obsolètes • Déploiement de caméras nomades selon l'éligibilité des événements organisés par la Ville • Etude d'un projet de vidéoverbalisation
WIFI	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de bornes wifi pour : <ul style="list-style-type: none"> • la Maison du Numérique • le CCAS • l'accueil RH • la médiathèque • le MONAL 2024
Téléphonie	<ul style="list-style-type: none"> • Migration de nouveaux sites communaux en Téléphonie sur IP : <ul style="list-style-type: none"> • Groupe Scolaire « Les Tilleuls » • Elémentaire « Les Muriers » • 3 crèches • Mise en place d'un centre d'appel pour le CCAS
Sécurité Informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de sécurisation de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des SI) • Intégration des sites de l'EPIC sur un réseau dédié sécurisé • Déploiement d'une solution sécurisée de conversion des données numérisées en un fichier (scan to mail) • Passage de la passerelle de Sécurité Web (Olfeo) en SaaS • Déploiement de la plateforme de défense antivirus et recherche proactive des menaces (EDR Cyberason) • Migration des serveurs critiques de l'infrastructure chez l'opérateur Linkt

PERSPECTIVES 2025



SERVICE SUPPORT AUX UTILISATEURS

Le service support aux utilisateurs est composé d'un chef de service et de quatre techniciens, répondant aux sollicitations des agents de la collectivité comme des personnels de l'éducation nationale pour des demandes, incidents et/ou conseils d'utilisation des outils bureautique ou des postes de travail.

Le rôle du service est de faciliter l'appropriation par les utilisateurs ainsi que le fonctionnement optimal des outils du quotidien.

Le support est joignable en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi) par téléphone ou par courriel.

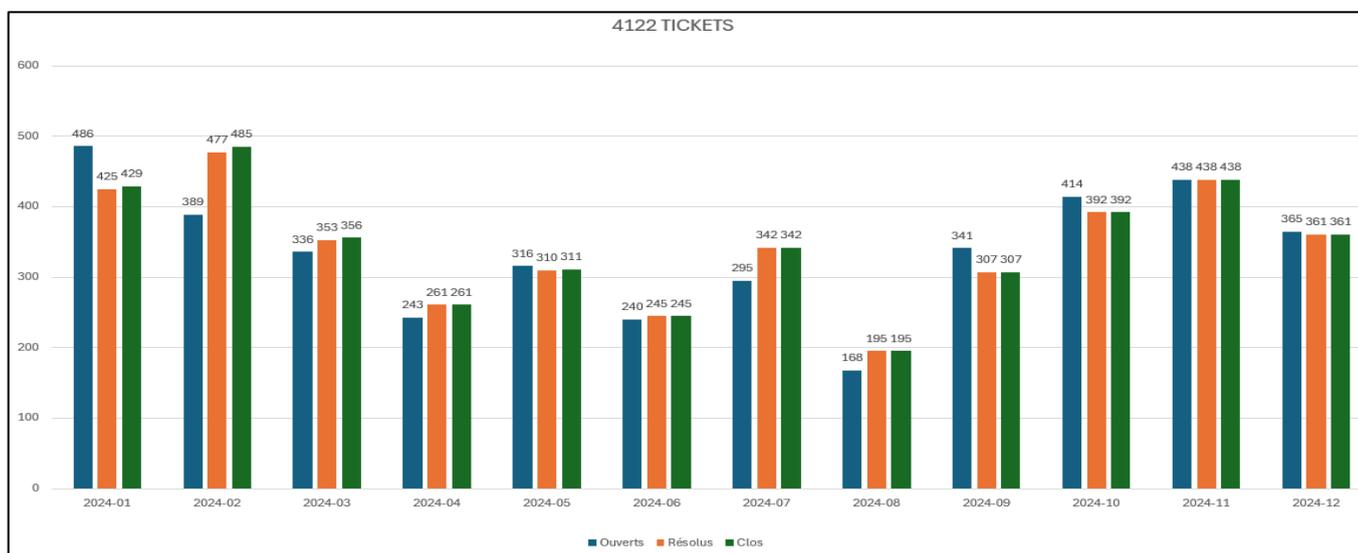
Un outil de suivi (GLPI) est utilisé par les techniciens permettant de conserver les principaux éléments de chaque sollicitation.

Le service assure également des permanences pour des événements exceptionnels telles les journées de scrutins, certaines manifestations, les conseils municipaux, etc.

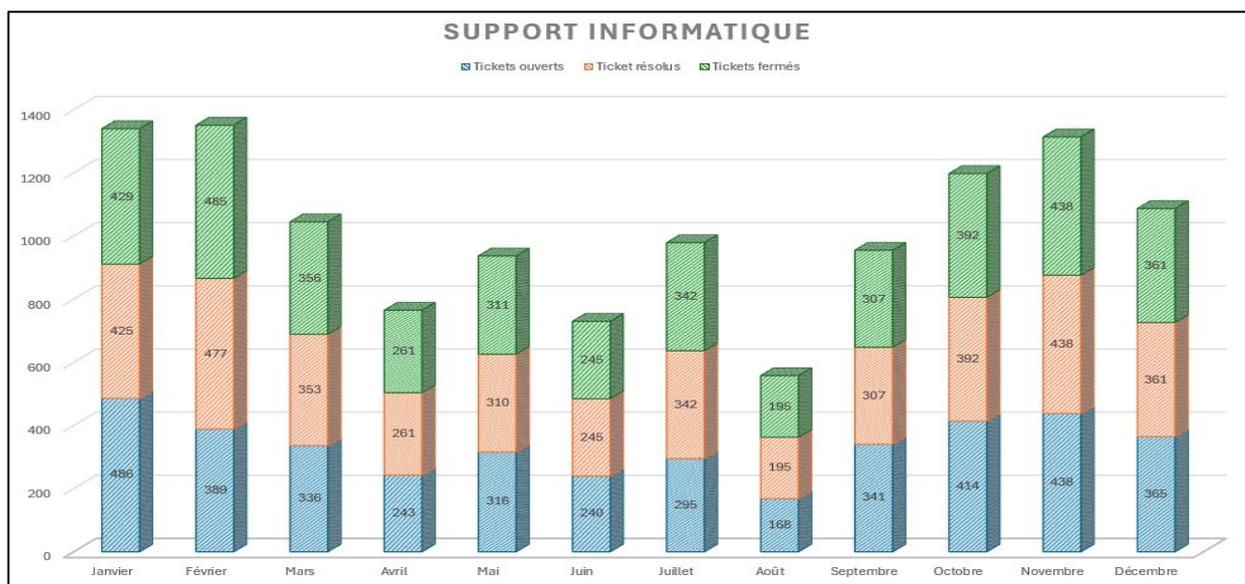
AFFAIRES COURANTES 2024



- 2 318 tickets d'incidents clos
- 1 804 demandes closes
- 4 122 demandes d'interventions
- 289 interventions dans les écoles
- 29 reconditionnements PC
- 74 mises en place de nouveaux PC
- 38 autres matériels déployés



Rapport d'activité des services municipaux 2024



Parc informatique - 1 054 postes de travail

- 713 PC administratifs déployés à l'Hôtel de Ville et sur les sites extérieurs (65 aux Services Techniques et une centaine à la Médiathèque pour les sites les plus importants)
- 341 PC sont déployés dans les écoles (172 pour les enseignants et Tableaux Numériques Interactifs, 120 pour 20 classes mobiles, 24 pour les directeurs d'écoles, 25 postes en salles des maîtres)

ECOLES						HOTEL DE VILLE + SITES EXTERIEURS
PC	Portables « Classe Mobile »	TNI² avec Portables	iPad	Imprimantes		PC
				Couleur	N&B	
49	120	172	36	40	30	713

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

- Phase pilote de la plate-forme de gestion unifiée des appareils (Intune)
- Couverture du projet école numérique avec la réflexion sur le passage du TNI vers l'ENI
- Modernisation du parc informatique du CCAS

PERSPECTIVES 2025

- Reprise du projet de modernisation du parc informatique avec le déploiement de 200 postes de travail
- Déploiement de la plate-forme de gestion unifiée des appareils (Intune)
- Phase pilote du projet école numérique pour le passage du TNI vers l'ENI

UNITE ADMINISTRATIVE

L'unité administrative est composée d'une responsable et d'un agent comptable assurant la gestion financière, RH et administrative de la direction.

Pour le budget, cela implique la préparation budgétaire, le suivi de l'exécution et le bilan ainsi que le suivi des échanges avec la direction des Finances.

L'exécution est plus spécifiquement assurée par l'agent comptable qui saisit les bons de commande et ventile les factures pour l'ensemble de la DSINum.

Les aspects de ressources humaines impliquent d'élaborer et de suivre le plan de formation, de gérer les irrégularités dans le logiciel de gestion du temps de travail et de suivre les questions spécifiques en relations particulière avec la DRH.

La gestion administrative consiste en la rédaction des délibérations, marchés et dossiers (subventions, autorisations caméras...) en lien avec l'activité de la direction, ainsi que le suivi des indicateurs et des bilans d'activité mensuels et annuels.

AFFAIRES COURANTES 2024

ACTIVITE

- 12 nouveaux marchés à procédure adaptée (MAPA)
- 6 renouvellements MAPA
- 3 pénalités de retard appliquées pour retard d'exécution des marchés publics
- 6 demandes de subvention
- 393 bons de commande engagés en Informatique et 1 519 en téléphonie
- 467 factures mandatées en informatique et 1 535 en téléphonie

PERSPECTIVES 2025

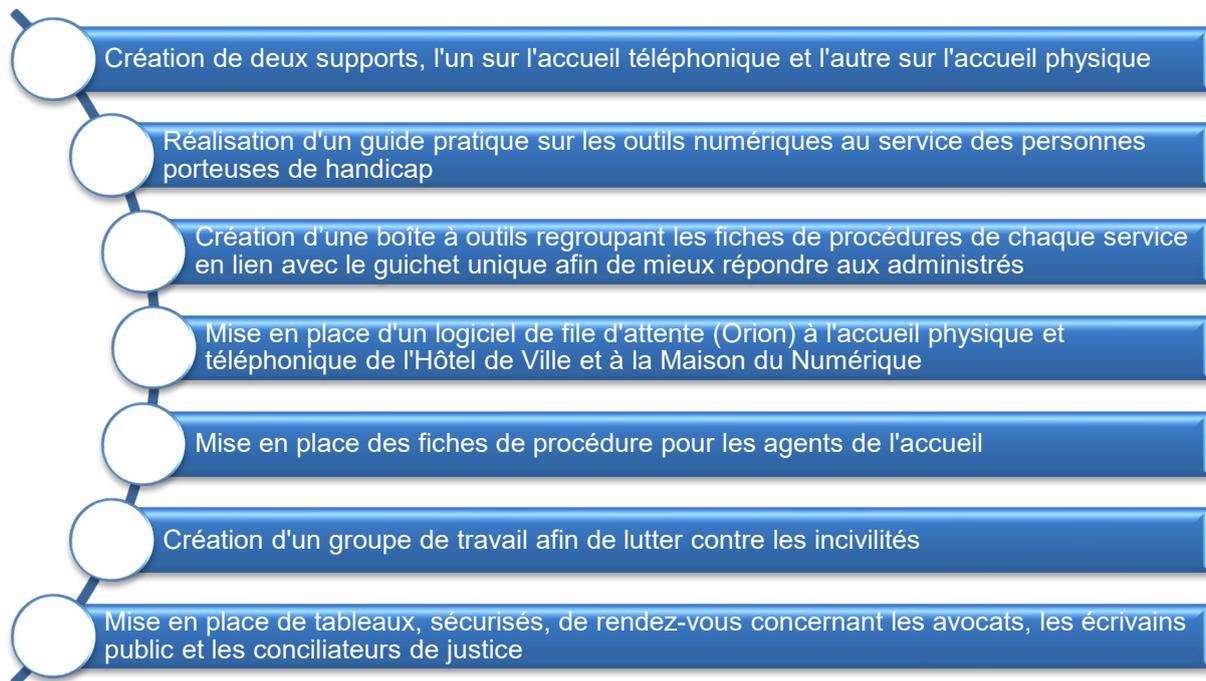
- 6 nouveaux MAPA négociés
- 4 renouvellements de MAPA négociés
- 5 avenants de marchés
- 1 convention de partenariat avec Marne Vive
- 2 demandes de subvention

DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

La direction du Guichet Unique a été créée en 2021. Elle a pour objectifs :

- D'apporter aux Saint-Mauriens lors de leur accueil la bonne information, le bon traitement et la bonne orientation sur chaque demande
- De décloisonner les services
- De piloter la passation des missions qui sont réattribuées à la direction Guichet Unique dans l'objectif de permettre un basculement en douceur et une continuité optimale du service public.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024



PERSPECTIVES 2025

Fusion du Guichet unique avec le service Coordination et Logistique Administrative.
Déploiement de l'application Orion au CCAS, au service logement, à la maison des seniors et à la maison des étudiants.

SERVICE GOUVERNANCE DES DONNEES

Le service Gouvernance des données a pour objectifs de :

- Maîtriser les données de la Ville et assurer une animation territoriale de la donnée ;
- Garantir la souveraineté de la Ville sur ses données et la souveraineté publique sur des données d'intérêt général.

Le service :



Il compte 3 agents, dont un stagiaire.

AFFAIRES COURANTES 2024

Création	• 194 jeux de données
Mise à jour	• 139 jeux de données
Production	• 40 métadonnées
Conception	• 237 analyses spatiales multicritères, dont analyse surfacique sur la place de la voiture dans l'espace public
Accompagnement	• 242 assistances à maîtrise d'ouvrage auprès des services
Formation	• Organisation de 3 ateliers d'1h30 entre mai et septembre pour 6 data producteurs, agents des services urbanisme, espaces verts et logement. • Conception des matrices de formation et adaptation des cas d'usage selon l'expérience des utilisateurs • 3 sensibilisations des services au RGPD dont 2 ateliers pour le CCAS et 1 sensibilisation générale des services
Révision	• 31 référentiels métier

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

RGPD	<ul style="list-style-type: none">• Traitement d'un contrôle CNIL sur site, 1 violation de données et 1 gestion de droit d'accès,• Suivi de 6 services avec accompagnement sur cas d'usage métier,• 1 politique de confidentialité,• 3 mentions d'information,• 6 revues contractuelles et techniques,• 8 plans d'actions suivis• 4 analyses d'impact relative à la protection des données (AIPD) pour le logement, la vidéoprotection, la politique de la ville et la cellule de veille de la police municipale.
Tableaux de bord d'activité par service	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour de 8 indicateurs de performance• Création de 75 nouveaux indicateurs• Extension du projet de 32 à 36 Directions / Services, nécessitant 198 paramétrages serveur
SIG communal	<ul style="list-style-type: none">• Création de 2 nouveaux services :<ul style="list-style-type: none">• Maquette 3D de la ville pour le grand public et les métiers• Schéma directeur immobilier avec les domaines
Capteurs de pollution	<ul style="list-style-type: none">• 2ème année du projet structurant des 11 capteurs intelligents de pollution, à l'appui d'une infrastructure de type "ville intelligente",• Routine d'alerte hebdomadaire des particules fines et oxydes d'azote, cartographique 4D sur le niveau de pollution,• Intégration de suivi en temps réel de la qualité de l'air dans l'application mobile de la ville "Saint Maur ma ville".
OpenData	<ul style="list-style-type: none">• Certification de 16 943 entrées de la base adresse locale à 100%,• Ouverture au niveau national,• Interopérabilité sur tous supports, intégration des spécificités locales (8 quartiers, 2 codes postaux, secteurs scolaires)• Valorisation applicative.

PERSPECTIVES 2025

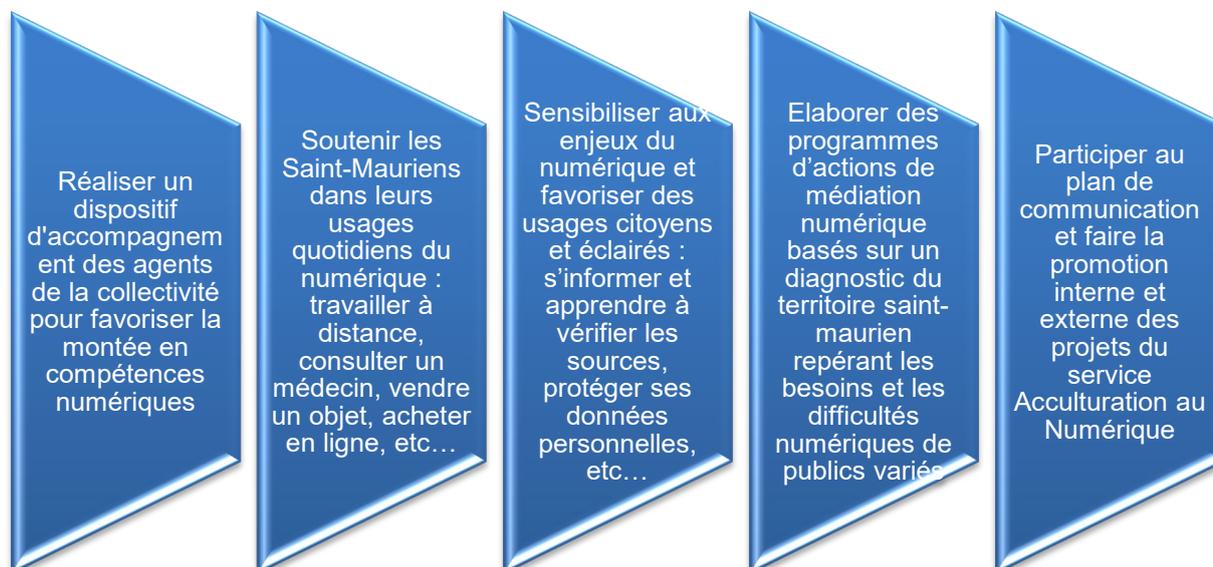
- Structuration progressive des plans d'action à la protection des données en concertation avec les services
- Etude sur le potentiel innovant des actions de valorisation des données
- Intégration des spécificités du plan de corps de rue simplifié communal à l'échelle territoriale

SERVICE ACCULTURATION AU NUMERIQUE

Le service Acculturation au numérique a pour objectifs :

- D'animer des espaces de médiation numérique en accompagnant les différents publics dans les usages des technologies, services et médias numériques.
- De rendre les usagers autonomes pour réaliser des démarches administratives en ligne.
- De sensibiliser les Saint-Mauriens pour porter à leur connaissance les potentialités numériques, leurs risques et les enjeux.

Le service a pour missions de :

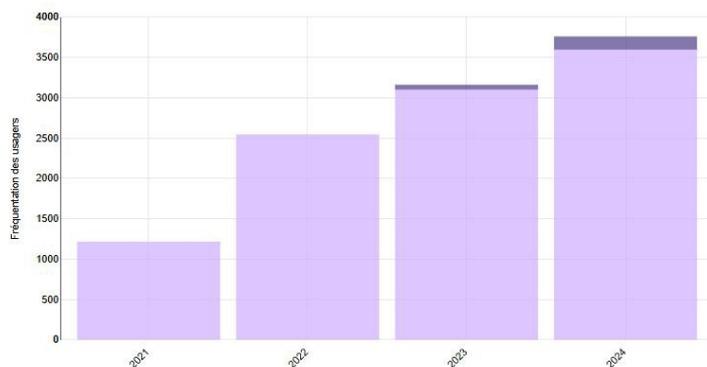


Le service est composé d'une équipe de 6 agents.

AFFAIRES COURANTES 2024

Fréquentation de la Maison du numérique en 2024 : 3588 USAGERS

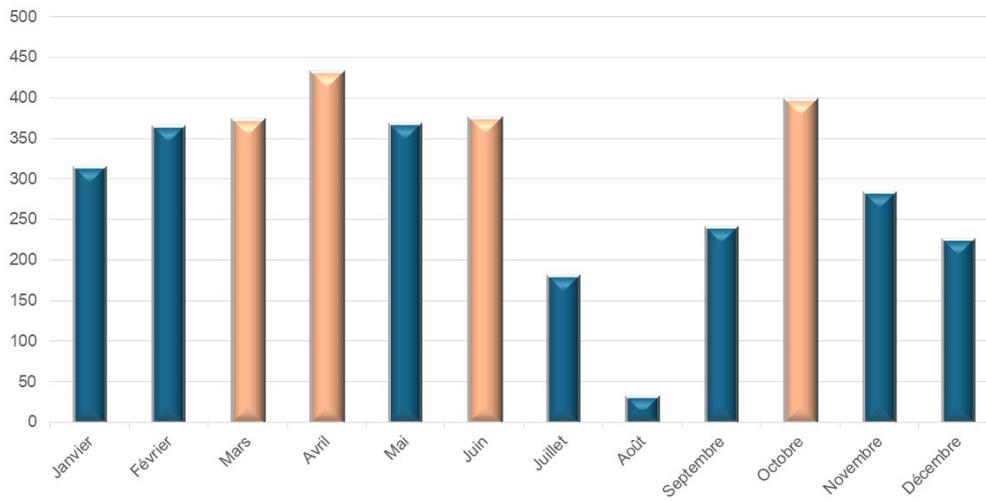
Cumul annuel des lieux d'acculturation numérique



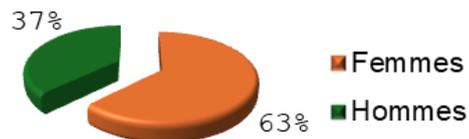
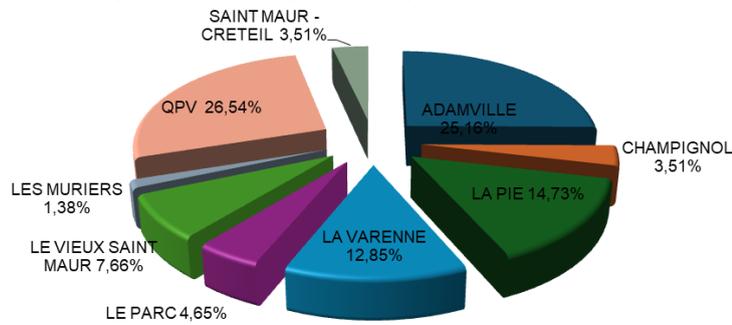
Rapport d'activité des services municipaux 2024

204 nouveaux inscrits en 2024 et 765 visiteurs uniques depuis l'ouverture de la maison du numérique.

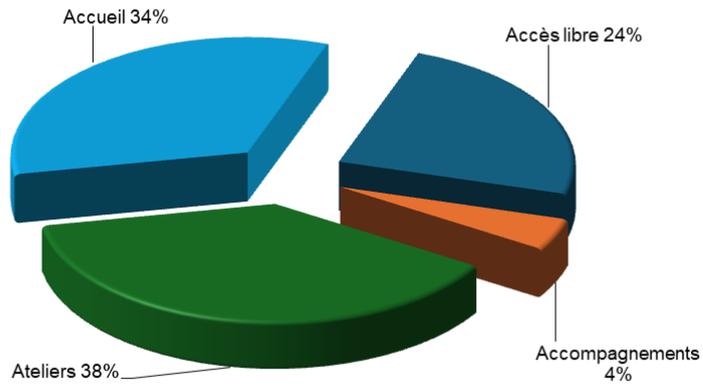
Fréquentation Maison du numérique (MDN)



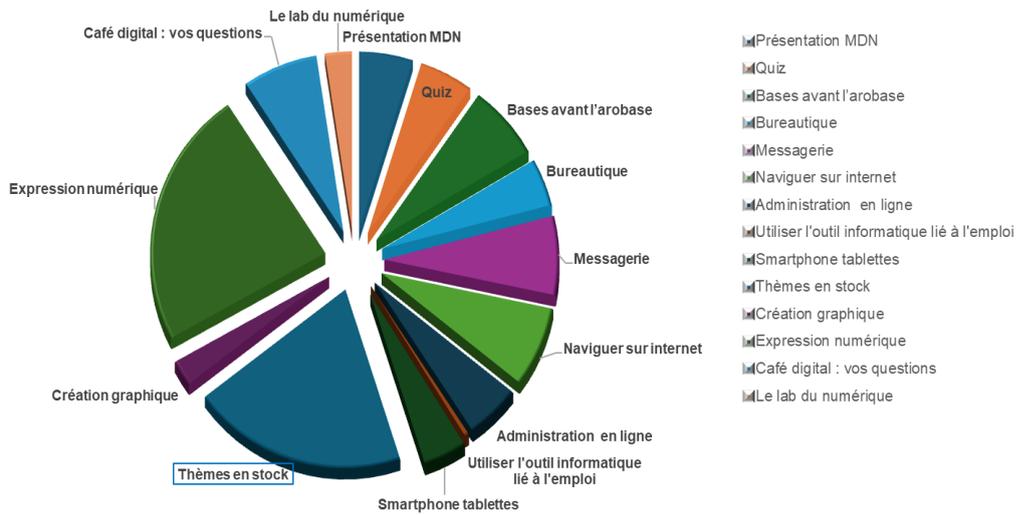
Répartition par quartiers (Nouveaux inscrits)



FREQUENTATION DES PERSONNES PAR TYPE D'ACTIVITES



Fréquentation par type d'ateliers en 2024



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Le numérique au service des habitants

- Jeunes en situation de handicap : un cycle de 10 séances a été proposé, rassemblant un total de 48 participations de jeunes âgés de 14 à 17 ans de l'IME des Bords de Marne afin de développer des compétences numériques en abordant des thématiques variées.
- Réalisation d'un jeu numérique interactif sur le patrimoine et l'histoire de la ville dans le cadre des activités du Conseil Municipal des jeunes en collaboration avec le service E-archives, à consulter en ligne sur le site de la ville
- Un prix décerné en décembre 2024 à la Maison du numérique par la métropole Grand Paris pour son engagement dans la lutte contre la fracture numérique

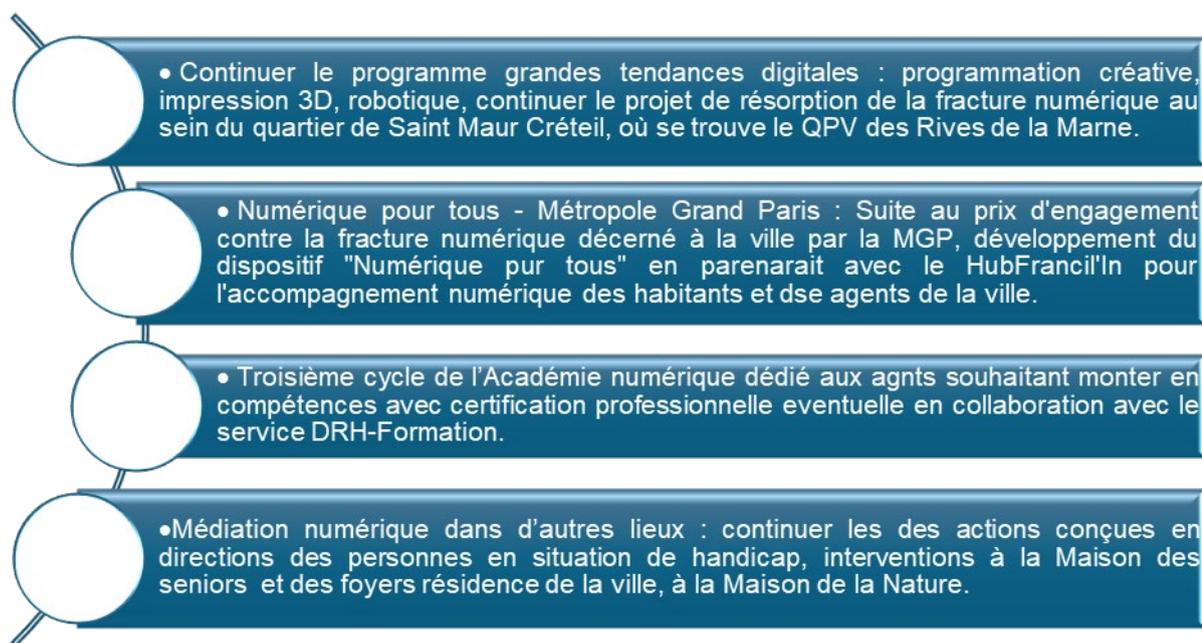
Programmes d'actions de médiation

- 379 séances d'ateliers à la maison du numérique, 38 ateliers à la maison des seniors
- Des thématiques de base pour tous mais aussi des séances pour aborder les sujets abordant les nouveaux usages, notamment sur l'intelligence artificielle et son utilisation dans le quotidien, cas pratiques de l'IA soit 10 séances sur ce thème avec 82 participations.
- Nouveautés 2024 : Le lab du numérique, des ateliers dédiés à la pratique, S'initier à coder, comprendre l'IA et utiliser tablettes et smartphones
- Des séances hebdomadaires à la maison des seniors depuis octobre 2022, Participation à la semaine de la parentalité, accueil du club ados lors des vacances et du réseau des assistantes maternelles de la Ville avec le relais petite enfance.
- 168 personnes ont bénéficié d'un soutien dans les démarches dématérialisées avec un écrivain public et une assistante sociale

L'Académie numérique - un dispositif certifiant de montée en compétences

- Le dispositif innovant accompagne les agents volontaires de la ville et du CCAS pour favoriser la montée en compétences, développer une culture numérique commune, faciliter et fluidifier la collaboration entre collègues. Un travail transversal, notamment avec la DRH.
- Lancement d'un nouveau programme "messagerie" pour tous les agents avec l'arrivée d'une médiatrice numérique dédiée.
- Conception et lancement du programme d'action d'inclusion numérique et de montée en compétences de 62 agents
- Une session de certification a eu lieu en 2024 avec 100% de réussite pour les agents. 28 agents ont souhaité passer leur examen en vue d'être certifiés. Une autre session se tiendra début 2025.

PERSPECTIVES 2025



SERVICE E-ARCHIVES

Le service E-Archives a pour objectifs de :

- Pérenniser sur le long terme la force probante de certaines données, notamment lorsqu'elles s'inscrivent dans le cadre de processus dématérialisés
- Conserver des fonds patrimoniaux tous supports (papier, iconographique, audiovisuel et numérique) afin de préserver l'histoire de la commune

Le service a pour missions de :



Le service est composé d'une équipe de 5 agents.

AFFAIRES COURANTES 2024

Bâtiment

- Le site d'arromanches est fermé depuis juin 2023
- Le service E-archives, situé actuellement au 10 avenue Gambetta, devrait déménager temporairement dans l'ancienne Poste du quartier de la Pie

Activités

- 1 747 documents communiqués
- 22 versements collectés, soit 883 mètres linéaires
- Élimination de 13 mètres linéaires, soit environ 1 tonne de papier

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Valorisation

- Exposition sur l'histoire du sport à Saint-Maur
- Sur Facebook : 6 posts, 1 191 likes, 131 commentaires et 184 partages

Collecte et conservation

- Déménagement du service dans les locaux du 10 avenue Gambetta
- Numérisation de plaques de verre et de plans, restauration d'un registre de plans
- Formation de 4 services à Ligeo

PERSPECTIVES 2025

Déménagement vers l'ancienne Poste dans le quartier de la Pie

Politique de numérisation : traitement des données des registres d'état civil pour une mise en ligne des actes communicables

Archivage électronique : déploiement de la solution Asal@e

Promotion du patrimoine :
exposition (plaques de verre, bains-douches, conservatoire),
posts Facebook,
participation à des manifestations (Saint-Maur Express, Arts du jardin, Mémoire des Aînés)

UNITE DOCUMENTATION NUMERIQUE

La Documentation numérique a pour objectif de rénover, adapter et enrichir l'offre documentaire avec de nouveaux produits électroniques innovants et multi formats dans les domaines de compétences de chaque direction.

Le service a pour missions :



Le service est composé d'un agent.

AFFAIRES COURANTES 2024

Diffusion sélective de l'information	<ul style="list-style-type: none">• par messagerie (accès aux informations via un lien hypertexte).• 360 diffusions sur demande ou en fonction de l'actualité juridique et des dossiers en cours.
Veille numérique et thématique	<ul style="list-style-type: none">• La veille est effectuée à partir d'une sélection de sites et de newsletters concernant les collectivités locales ainsi que les missions et métiers territoriaux. Une veille est proposée chaque semaine avec 10 thèmes.• 36 veilles numériques• 4 thématiques
Recherches documentaires	<ul style="list-style-type: none">• Le fonds documentaire et les ressources en ligne permettent d'assurer les recherches documentaires : articles, dossiers documentaires, données chiffrées, indices...• le benchmark est une demande de plus en plus sollicitée.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Evolution de la thématique

La thématique, créée en 2023 a permis de renouveler et d'enrichir l'offre documentaire. Chaque numéro présente les dates clés, l'histoire, des liens, des expériences locales, les grandes tendances, un glossaire.

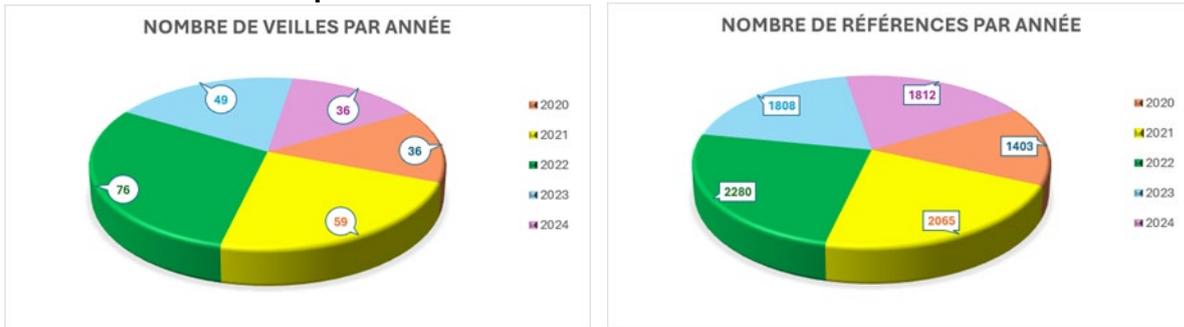
Le plus de cette parution est de mettre en lumière l'activité des services de la mairie.

Les zooms dédiés aux actions des services étaient présentés sur 2 pages en 2023, entre 4 et 7 pages en 2024.

Les thèmes abordés en 2024

- ✓ Mars : Jeunesse plurielle
- ✓ Juin : Soyons sport – Entre passion et excellence sportive
- ✓ Septembre : Handicap et société – En chemin vers l'égalité
- ✓ Décembre : Transition écologique – Changeons nos comportements

La veille numérique en chiffres



- Un espace concours**
 - La bibliothèque s'est enrichie de 51 ouvrages.
 - Le service propose ainsi plus de 450 ouvrages en prêt.
 - La documentaliste propose un accompagnement à la préparation des concours.
- Utilisation de l'Intelligence Artificielle**
 - Introduction et utilisation de l'IA dans les missions du service, notamment la veille et les recherches documentaires.
 - Participation au Mercredi de la connaissance en novembre 2024 intitulé "Sensibilisation à l'IA : un atout pour la performance des agents au service des Saint-mauriens".
- Tutorat**
 - La documentaliste s'est orientée vers le recrutement d'un stagiaire et a accueilli un étudiant en Master Gestion Stratégique de l'Information pendant 6 mois.

PERSPECTIVES 2025

- L'accent portera sur la communication interne afin de promouvoir les actions du services et les ressources mises à disposition des agents pour la préparation des concours, notamment vers les services extérieurs.
- Poursuite d'une politique documentaire permettant un accès gratuit aux ressources électroniques avec la mise en ligne de vidéos sous forme de tutos, web-conférences, cours ou MOOC (Massive Open Online Course).
- Evolution de la veille - vers une offre axée atour d'expériences locales : un benchmark au fil de l'eau.Création d'une nouvelle veille " recherche de subventions".

EPIC THEATRE ET CINEMAS DE SAINT-MAUR

Depuis 2018, l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) « Théâtre et cinémas de Saint-Maur » a pour mission :

- de proposer au public de proximité, dans sa diversité, une saison théâtrale variée, pluridisciplinaire, reflétant l'actualité de la scène artistique contemporaine dans le domaine du spectacle vivant ;
- de proposer au public une programmation cinématographique dynamique, une sélection de films pour le jeune public et le public familial, des ateliers, des rencontres et des événements réguliers ;
- de travailler en transversalité avec les autres structures culturelles de la Ville, dans le cadre des orientations de la politique culturelle municipale ;
- d'exploiter les locaux et annexes du Théâtre municipal de Saint-Maur-des-Fossés et les locaux et annexes des cinémas, ainsi que tout autre lieu susceptible de s'inscrire dans son activité.

En 2024, les effectifs de l'EPIC sont de 33,5 Équivalents Temps Plein.

AFFAIRES COURANTES THEATRE 2024

La saison 2024-25 a permis de renforcer la ligne artistique du Théâtre dans une trajectoire amorcée depuis déjà plusieurs années, notamment grâce à une programmation qualitative qui veille à diversifier les propositions. Aux côtés du théâtre, comme discipline dominante, la danse et la marionnette ont trouvé leur place de même que les spectacles musicaux ou interdisciplinaires, permettant de proposer une offre culturelle accessible, dont les dramaturgies et les esthétiques se déploient avec diversité.

Pensée pour être éclectique et fédératrice, la programmation a permis au public de (re)découvrir des œuvres classiques (par exemple *Les Travailleurs de la mer* de Victor Hugo par Clémentine Niewdanski, et *L'île des esclaves* de Marivaux par Christophe Lidon). Le succès fut aussi au rendez-vous pour ces spectacles attendus du public : *4211 km* (Aïla Navidi), *Le syndrome de l'oiseau* (de et avec Sara Giraudeau), ou encore *Sens Dessus Dessous* (André Dussollier) et *Je suis la Maman du bourreau* (avec Clémentine Célarié). Le public aura aussi apprécié les comédies malicieuses que sont *La Poésie de l'échec* (Marjolaine Minot) et *L'effet Miroir* (Léonor Confino). Les humoristes David Castello Lopez et Berengère Krief ont complété ce volet divertissement. Les musiques actuelles ont été mises à l'honneur par Clara Ysé.

Chaque année, le théâtre accompagne et soutient des équipes artistiques dans leur processus de création sous différentes formes : accueil d'artistes pour des résidences de recherche, de répétition ou de reprise de rôle. Ces résidences favorisent la rencontre avec les publics et offrent des leviers pertinents pour construire de nombreuses actions de médiation.

La politique culturelle du Théâtre en direction du jeune public s'est consolidée avec une ambition renforcée de proposer des spectacles de grande qualité (citons notamment *Icare* de Guillaume Barbot programmé cette saison et qui détourne avec intelligence et créativité cette figure mythologique). Le programme destiné aux tout-petits, lancé en 2021, poursuit son développement avec un franc succès. Ces « Mercredis des petits » ont su s'imposer comme un rendez-vous incontournable, attirant une audience croissante. Ce succès est également lié à l'engouement des familles, des centres de loisirs maternels et des assistantes maternelles de la ville, qui font désormais partie intégrante du public fidèle du Théâtre.

La programmation dédiée aux publics scolaires est un axe important du projet du Théâtre. De nombreuses actions de médiation y sont adossées. Ce travail est conduit étroitement avec de nombreux établissements scolaires, mais également avec les associations et autres structures locales (Maison des Séniors, Maison de la Parentalité, Cinémas de Saint-Maur, Conservatoire de Saint-Maur, Maison des Arts et de la Culture, Médiathèque de la Ville ...).

QUELQUES CHIFFRES SAISON 2024/25

- 33 762 spectateurs accueillis (toutes manifestations confondues : théâtre, conférences, scolaires, autour des spectacles, présentation de saison...)
- 16 201 spectateurs pour la programmation théâtrale (hors scolaire, conférences, médiations...)
- 41 spectacles programmés (dont 28 hors temps scolaire et 13 en temps scolaire)
- 89 représentations (dont 33 en tout public, 13 pour le jeune public et 43 en temps scolaire)
- 92% : taux moyen de fréquentation par représentation tout public (contre 90% saison 23/24)

QUELQUES CARACTERISTIQUES À SIGNALER

- La participation à l'automne 2024 aux éditions du **Festival d'Automne de Paris et du Festival Les Théâtrales Charles Dullin** – qui sont des temps forts sur les écritures contemporaines - ont permis la venue de Catherine Hiegel (Spectacles Les Gratitudes - texte Delphine de Vigan) et d'ancrer le positionnement du Théâtre de Saint-Maur dans le paysage culturel francilien.
- **Projet intergénérationnel Poïésis 2.0.** Inspiré du spectacle Poïésis de la compagnie Les Arpenteurs de l'invisible, ce projet a permis une rencontre intergénérationnelle entre jeunes et seniors à l'occasion d'une restitution du travail mené par les élèves du lycée Gutenberg de Créteil, présentée à la Maison des Seniors de Saint-Maur. Ce projet s'inscrivait dans le cadre du dispositif CREAC de la saison, et a bénéficié du soutien de la Région Île-de-France.
- **La Chorale des assistantes maternelles.** Ce projet a permis à 11 assistantes maternelles du RPE (Relais Petite Enfance) professionnelles d'écrire et de réinterpréter des chansons à destination des enfants qu'elles accompagnent au quotidien. Il s'est conclu par une restitution en salle Rabelais, en présence de leurs familles, des enfants gardés et de leurs parents.
- **« Ceci n'est pas une tâche ».** À l'issue des quatre ateliers, les enfants de l'accueil de loisirs maternel des Chalets ont été invités à explorer leur sensibilité et leur expression personnelle à travers les traces et les formes générées par la peinture, en écho au spectacle OLO. Parallèlement, les enfants ont créé une œuvre sonore, présentée au théâtre aux côtés de leurs productions plastiques.

AFFAIRES COURANTES CINEMAS 2024

Chaque année, l'offre des cinémas de Saint-Maur se veut diverse et ambitieuse. En 2024, ce sont 126 485 spectateurs qui ont été accueillis au Lido et au 4 Delta.

Le 1er trimestre de cette saison 2024-2025 s'est révélé lui assez fédérateur : tant autour de l'Art et Essai que des films « grand spectacle ». Les succès cannois que furent Emilia Perez et Anora ont été plébiscités par le public saint-mauriens. Les films américains, tels que Beetlejuice Beetlejuice de Tim Burton, Joker : Folie à deux ou Gladiator II de Ridley Scott font aussi partie des succès de cette année. Le cinéma français aura aussi été au rendez-vous des publics : L'Amour ouf de Gilles Lellouche, Monsieur Aznavour de Grand Corps Malade, La plus précieuse des marchandises de Michel Hazanavicius, Vingt Dieux et En fanfare ont permis, à l'automne d'afficher une fréquentation quasi record en 2024 pour le Lido (49 000 spectateurs) se positionnant au top 15 des cinémas mono-écran de France.

QUELQUES CHIFFRES SAISON 2024/25

En 2024 : 126 485 entrées dont 49 263 entrées au Lido et 77 222 entrées au 4 Delta.

QUELQUES CARACTERISTIQUES À SIGNALER

En complément de l'actualité cinématographique, les saisons Ciné-Histoire, Ciné-Culte, Opéra et Ballet ou Super Séances restent des rendez-vous incontournables qui permettent de défendre année après année le classement Art et Essai des cinémas de Saint-Maur. Il est à noter cette année encore le franc succès des Festivals Télérama et Ciné junior en février 2024.

Enfin, mission essentielle des cinémas, le travail auprès du Jeune Public grâce à une programmation hebdomadaire qui lui est dédiée. Les quatre dispositifs d'éducation à l'image (maternelle, école, collège et lycée au cinéma) sont proposés.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2024

Au 2nd trimestre 2024, la salle 4 du 4 Delta a dû être fermée pour des raisons de sécurité. Puis, en raison de désordres conséquents concernant la chaufferie générale du site, le 4 Delta a été fermé dans son intégralité au public le 13 décembre.

PERSPECTIVES 2025

- Concernant le 4 Delta, la Ville et l'EPIC mettent tout en œuvre pour permettre une réouverture du cinéma.
- En parallèle, les premiers mois d'exploitation du Lido ont été prometteurs notamment grâce aux films L'Attachement qui se glisse à ce jour en 2^{ème} place du box-office 2025 du Lido, juste derrière Emilia Perez. Les rendez-vous "incontournables" du Lido continuent de trouver leur public. Le festival Ciné Junior (février) a laissé place à la programmation jeune public des vacances, les familles sont venues nombreuses découvrir notamment Paddington. Concernant le public scolaire, de belles séances ont aussi eu lieu, notamment avec Ciné Junior et la venue de la réalisatrice de Freda, Gessica Geneus, devant plusieurs centaines de lycéennes et lycéens. Afin de toujours s'adresser au plus grand nombre, le Lido continue de proposer au public de se retrouver autour de propositions très porteuses.
- Concernant le Théâtre, le dernier concert de la saison 2024-25 (Umlaut Big Band – Une Brève histoire du swing) aura attiré un public nombreux venus partager une soirée de clôture festive où le jazz et le swing ont investis le hall et le parvis du Théâtre tard dans la nuit.
- La confiance des établissements scolaires pour la programmation du Théâtre, tant de la ville de Saint-Maur que d'ailleurs, se renouvelle d'année en année. Toutefois, la mise en œuvre du dispositif Pass Culture a été particulièrement complexe cette année (délais de validation trop courts, ajustements tardifs des effectifs...) et le gel du Pass Culture par le ministère de l'Éducation Nationale en février 2025 a contribué à rendre la venue des établissements scolaires instable sur ce premier trimestre 2025.
- Les saisons 2025/26 du Théâtre et des Cinémas s'annoncent tout aussi attractives que celles de la saison en cours. Celle du Théâtre sera notamment dévoilée sur le site internet du Théâtre le 16 juin et le public est invité à assister à soirée de présentation de la saison qui se tiendra le 5 septembre.